



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation et l'agriculture

TFNAC

Task Force Nationale
de l'Agriculture de Conservation

**STRATEGIE ET PLAN D'ACTION POUR LE
RENFORCEMENT DE LA RESILIENCE DES MOYENS DE
SUBSISTANCE FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE À
TRAVERS LA MISE À L'ECHELLE DE LA DIFFUSION DE
L'AGRICULTURE INTELLIGENTE FACE AU CLIMAT À
MADAGASCAR**

2022-2030

RAHARISON Tahina Solofoniaina

Mars 2022



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation et l'agriculture



**Représentation de la FAO à Madagascar, aux Comores,
à Maurice et aux Seychelles**

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation
et l'agriculture (FAO)
159, Route circulaire Ankorahotra, Antananarivo 101
Madagascar
Tél: +261 20 22 288 31
URL: www.fao.org

**Ministère de l'Agriculture
et de l'Élevage**

Anosy – Antananarivo
<https://www.minae.gov.mg/>

TFNAC

Task Force National de L'Agriculture de conservation

Les Institution membres

Ministères tutelles		Organismes des NU
		
Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture		

<p>Projets/Programmes</p> 	<p>Dispositifs publics de Mis en oeuvre</p> 	<p>Associations, plateformes, syndicat</p> 
<p>Centre de recherche et de formation</p> 	<p>Secteur privé</p> 	<p>Organisations de la Société Civile/ONG</p> 

Auteur :

RAHARISON Tahina Solofoniaina

Version réactualisée de la Stratégie 2017-2022 par :

- Dr RAKOTONDRA LAMBO Andriantahina
- RANDRIAMANANTENA Mihaja

Mars 2022

TABLE DES MATIERES

1	Contexte et justification	1
1.1	Contexte global dy pays	1
1.2	Une stratégie développée par la TFNAC depuis 2016	1
1.3	Des contextes en évolution et vers la réactualisation de la stratégie pour 2022-2030	2
1.3.1	Réactualisation liée à des engagements internationaux et nationaux	2
1.3.1.1	<i>Les Objectifs du Développement Durable (ODD) à l'horizon 2030</i>	2
1.3.1.2	<i>Les Plans et programmes d'actions nationaux, et stratégie d'adaptation au CC développés à Madagascar</i>	3
1.3.1.3	<i>La Contribution Déterminée au niveau National (CDN-Madagascar)</i>	4
1.3.2	D'autres évolutions amenant à la nécessité de réactualisation	4
2	Cadrage général	7
2.1	Définitions importantes	7
2.2	Cadres politiques	8
3	Formulation de la stratégie	10
3.1	État des lieux de la mise à l'échelle de la diffusion de l'AIC	10
3.2	Grandes problématiques et défis majeurs	10
3.3	Vision stratégique	14
3.4	Orientations stratégiques	14
3.4.1	AS 1 - Améliorer la gouvernance politique, institutionnelle, structurelle et le financement des actions d'accompagnement de l'AIC	14
	<i>OS16 - Assurer la communication et la visibilité des pratiques AIC</i>	18
3.4.1.1	<i>OS1 - Renforcer la base politique de la mise à l'échelle de la diffusion de l'AIC</i>	19
3.4.1.2	<i>OS2 : Développer les différentes mesures politiques et les différents mécanismes de financement de l'AIC</i>	19
3.4.1.3	<i>OS3 : Renforcer l'assise institutionnelle, les capacités financières de la plateforme nationale AIC et la commission nationale de lobbying financier</i>	20
3.4.1.4	<i>OS4 - Développer une approche territoriale d'accompagnement de l'AIC</i>	24
3.4.2	AS2 : Améliorer l'accompagnement technique pour le changement d'échelle de la diffusion des pratiques AIC	24
3.4.2.1	<i>OS5 - Renforcer la formation en AIC à différents niveaux</i>	25
3.4.2.2	<i>OS6 - Renforcer les liens entre la recherche et le développement</i>	27
3.4.2.3	<i>OS7 - Favoriser l'adoption des pratiques AIC</i>	29
3.4.3	AS3 - Renforcer l'environnement économique, l'accès aux moyens et facteurs de production, et les chaînes de valeur en lien aux pratiques AIC	30
3.4.3.1	<i>OS8 : Optimiser l'adoption des pratiques AIC à travers la facilitation de l'accès aux semences, intrants et matériels spécifiques à l'AIC</i>	30
3.4.3.2	<i>OS9 – Développer l'accès au financement des agriculteurs pour les pratiques AIC</i>	32
3.4.3.3	<i>OS10 - Diminuer les blocages liés au foncier</i>	33
3.4.3.4	<i>OS11 - Promouvoir l'économie de marché dans la mise à l'échelle de la diffusion de l'AIC</i>	34
3.4.3.5	<i>OS12 - Mobiliser et appuyer les opérateurs économiques à investir dans la mise à l'échelle de la diffusion de l'AIC</i>	36

3.4.4	AS4 - Développer un système pérenne de capitalisation des acquis et de gestion de connaissances	37
3.4.4.1	OS13- Gérer les connaissances et capitaliser les acquis des acteurs à tous les niveaux	37
3.4.4.2	OS14- Assurer la pérennisation de suivi de l'évolution de l'AIC en lien aux indicateurs nationaux et aux indicateurs sectoriels.....	39
3.4.5	Axe transversal : Développer une stratégie de communication à différents niveaux	40
4	Plan d'action	40
4.1	Cadre logique et activités détaillées	41
4.2	Résultats, activités et planning	56
4.3	Plan d'action budgétisé (budget indicatif prévisionnel).....	68
4.4	Modalités d'exécution.....	82
4.4.1	Les acteurs concernés	82
4.4.2	Les arrangements institutionnels pour la mise en œuvre de ces stratégie/plan d'actions	82
4.5	Risques liés à la mise en œuvre.....	85
5	CONCLUSION.....	88

ANNEXES

Annexe 1: Analyse et diagnostic de la mise en œuvre de la stratégie 2007-2022.....	92
--	----

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Les différents cadres politiques pouvant être touchés par cette stratégie	8
Tableau 2: Axes stratégiques, objectifs stratégiques et grandes lignes d'actions de la stratégie réactualisée	15
Tableau 3: Composition idéale de la plateforme AIC (sans être exhaustif).....	21
Tableau 4 : Les différentes plateformes potentielles pour développer le message AIC.....	22
Tableau 5 : Différents indicateurs sectoriels et à différents niveaux (non exhaustif)	28
Tableau 6: Résultats, activités et planning	56
Tableau 7: Budget prévisionnel indicatif	68

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Les ODD à l'horizon 2030.....	3
Figure 2 : Sectorisation des interventions publiques, limitant la prise en compte de l'AIC	5
Figure 3 : Concept d'Agriculture Intelligente face au climat (AIC)	7
Figure 4 : Arbre à problèmes adapté de l'ancienne version	13
Figure 5 : Acteurs du système d'innovation concernés par l'accompagnement de l'AIC	82
Figure 6 : Configuration institutionnelle pour parvenir au changement d'échelle de l'AE/AIC	84

ACRONYMES

AB	Agriculture Biologique
AC	Agriculture de Conservation (correspondant aux SCV ou Semis direct sur Couvertures Végétales)
ACF	Action Contre la Faim
ACSA	Auxiliaire Communautaire de Santé Animale
ACT	Argent Contre Travail
AD2M	Projet d'appui au développement du Menabe et du Melaky
ADRA	Adventist Development and Relief Agency (Agence adventiste de développement et de secours)
AEP	(Secteur) Agriculture, Elevage, Pêche
AFAT	Agriculture, Foresterie et autres Affectations des Terres
AFD	Agence Française de Développement
AFR100	African Forest Landscape Restoration Initiative (Initiative Africaine pour Restaurer le Paysage Forestier – Restaurer plus de 100 millions d’Ha de terre en Afrique d’ici 2030)
AIC	Agriculture Intelligente face au Climat
ANAE	Association Nationale d’Actions Environnementales
AP	Aires Protégées
APIMADA	Apiculteurs de Madagascar
AS	Axe Stratégique
AT2D	Agriculture Tropicale et Développement Durable (Mention à l’ESSA)
AVEC	Associations Villageoises d’Epargne Crédit
AVSF	Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières
BAD	Banque Africaine de Développement
BDD	Base De Données
BIMTT	Birao Ifandraisan’ny Mpampiofana eo amin’ny Tontolon’ny Tantsaha (réseau des institutions de formation dans le monde rural)
BM	Banque Mondiale
BMZ	Bundesministerium für wirtschaftliche Zusammenarbeit und Entwicklung (Ministère fédéral de la Coopération économique et du Développement)
BNGRC	Bureau National de Gestion des Risques et de Catastrophes
BRL	Bas Rhône Languedoc (Bureau d’étude)
BVPI	Bassins Versants, Périmètres Irrigués
CAADP	Comprehensive Africa Agriculture Development Programme (Programme détaillé pour le développement de l’agriculture africaine)
CAP Malagasy	Conseil Agricole de Proximité Malagasy
CARE	Organisation humanitaire mondiale
CARWG	Conservation Agriculture Regional Working Group

CBC	Climate and Environment Division (Division du Cimat et de l'Environnement au sein de la FAO)
CC	Changement Climatique
CCNUCC	Convention Cadre des Nations Unies relative au Changement Climatique
CDN	Contribution Déterminée au niveau National
CEFAR	Centres et Etablissements de Formations Agricoles et Rurales
CEFFEL	Conseil Expérimentation Formation en Fruits et Légumes
CFAMA	Centre de Formation et d'Application du Machinisme Agricole
CI	Conservation Internationale
CIRAD	Centre International de Recherche Agricole pour le Développement
CITE	Centre d'Information Technique et Economique
CLAM	Consortium des Laboratoires en Agroalimentaire de Madagascar
CNARP	Centre National d'Application des Recherches Pharmaceutiques
CNFAR	Conseil National de la Formation Agricole et Rurale
CNRE	Centre National de Recherches sur l'Environnement
CNRIT	Centre national de recherches industrielles et technologiques
COMESA	Common Market for Eastern and Southern Africa (Marché Commun de l'Afrique Orientale et Australe)
COP	Conference Of the Parties (Conférences des Parties)
CPGU	Cellule de Prévention et Gestion des Urgences
CPN (BVPI)	Coordinateur du Programme National BVPI
CPM	Coalition Paysanne de Madagascar (OP faïtière)
CRFAR	Conseil Régional pour la Formation Agricole et Rurale
CRFPA	Centre Régional de Formation Professionnel et Agricole Ilofosana
CRS	Catholic Relief Services (Services de Secours Catholique)
CSA	Centre de Services Agricoles
CTAS	Centre Technique Agroécologique du Sud
CTD	Collectivité Territoriale Décentralisée
CTHA	Centre technique Horticole d'Antananarivo
DCRP	Direction du Curricula et de la Recherche Pédagogique
DDC	Direction du développement et de la coopération Suisse
DEGS	Regroupant la Faculté de Droit et des Sciences Politiques (FDSP) et la Faculté d'Economie, de Gestion et de la Sociologie
DEMC	Direction de l'Éducation de Masse et du Civisme
DMM	Dokany Mora ho an'ny Mpamokatra (Centre d'approvisionnement en intrants agricoles pour les petits producteurs)
dP	Dispositif en Partenariat (ou Dispositif d'enseignement et de recherche en Partenariat)
DRAE	Direction Régionale de l'Agriculture et Elevage

DUEM	Délégation de l'Union Européenne à Madagascar
DURRELL	ONG Britanique fondée par Durrell
EA	Exploitation Agricole
EAF	Exploitation Agricole Familiale
EEA	École d'Entrepreneuriat Agricole (FBS - Farmer Business School)
EFTA	Ecole de Formation des Techniciens Agricole
ESPA	Ecole Supérieure Polytechnique d'Antananarivo
ESSA	Ecole Supérieure des Sciences Agronomiques
FAO	Food and Agriculture Organization (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture)
F&B	Forêt et Biodiversité
FBS	Farmer Business School (EEA - École d'Entrepreneuriat Agricole)
FCA	Forum de Conseil Agricole
FDA	Fond de Développement Agricole
FEKAMA	Fédération des collèges agricoles de Madagascar
FENAM	Fédération Nationale des Apiculteurs de Madagascar
FERT	Association de coopération internationale (anciennement Formation pour l'Epanouissement et le Renouveau de la Terre)
FFEM	Fond Français pour l'Environnement Mondial
FID	Fond d'Intervention pour le Développement
FIDA	Fonds international de développement agricole (IFAD : International Fund for Agricultural Development)
FIFAMANOR	Fiompiana Fambolena Malagasy Norveziana (Centre de recherche et de développement rural en agriculture et en élevage)
FIFATA	Flkambanana Fampivoarana ny TAntsaha Groupe Fifata (Association pour le Progrès des Paysans) – OP Faïtière
FMI	Fonds Monétaire International
FOFIFA	Foibem-pirenena momba ny Fikarohana ampiharina amin'ny Fampanandrosoana eny Ambanivohitra (Centre national de recherche appliquée au développement)
FOFIFAKRI	Foibe Fiofanana Famokarana Kristianina (Centre Chrétien de Formation – Production)
FTA	Farming & Technology for Africa
GDT	Gestion Durable des Terres
GEC	Groupe d'Epargne Communautaire
GES	Gaz à Effet de Serre
GIEC	Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat
GIZ	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (Agence de coopération internationale allemande pour le développement)
GPSIAA	Génie des Procédés et des Systèmes Industriels, Agricoles et Alimentaires (Ecole Doctorale)
GRC	Gestion des risques de catastrophes

GRET	GRET, <i>Professionnels du développement solidaire</i> (anciennement nommé Groupe de Recherche et d'Echanges Technologiques)
GSDM	GSDM, <i>Professionnels de l'Agroécologie</i> (anciennement nommé Groupement Semis Direct de Madagascar)
GTCC	Groupe Thématique Changement Climatique
GVEC	Groupement Villageois d'Epargne Communautaire
HLPE	High Level Panel Expert (Groupe d'Experts de Haut Niveau)
IAA	Industries Agricoles et Alimentaires (Mention à l'ESSA)
IEC	Information, Education, Communication
IHSM	Institut Halieutique et des Sciences Marines
IMRA	Institut Malgache de Recherches Appliquées
IMVAVET	Institut Malgache des Vaccins Vétérinaires
INSPC	Institut National de Santé Publique et Communautaire
INSTAT	Institut National des Statistiques
INSTN	Institut National des Sciences et Techniques Nucléaires
IPM	Institut Pasteur de Madagascar
IRD	Institut de Recherche pour le Développement
IRDR	Integrated Research on Disaster Risk (Recherche Intégrée sur les Risques de Catastrophe)
ISSPM	Institut Supérieur de Sciences Paramédicales de Madagascar
JICA	Japan International Cooperation Agency (Agence Japonaise de Coopération Internationale)
LRI	Laboratoire de Radio-Isotope
MAHTP	Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Habitat et des Travaux Publics
MATTP	Ministère de l'Aménagement du Territoire et des Travaux Publics
MDB	Madagascar Dairy Board (Groupement d'Intérêt Economique Lait)
MEDAIR	Organisation non gouvernementale chrétienne internationale d'aide humanitaire
MEDD	Ministère de l'Environnement et du Développement Durable
MEN	Ministère de l'Education Nationale
MESUPRES	Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
METFP	Ministère de l'Emploi, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle
MFR	Maison Familiale Rurale
MICC	Ministère de l'Industrialisation, du Commerce et de la Consommation Madagascar
MINAE	Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage
MinCom	Ministère de la Communication
MinEau	Ministère de l'Eau
MinSan	Ministère de la Santé publique
MNP	Madagascar National Park

Mt _{éq} CO ²	Million de tonnes équivalent CO ²
MTM	Ministère du Transport et de la Météorologie
NDT	Neutralité des Dégradations des Terres
NTIC	Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication
OCHA	Office for the Coordination of Humanitarian Affairs
ODD	Objectifs du Développement Durable
OEMC	Office de l'Éducation de Masse et du Civisme
OI	Océan Indien
OIM	Organisation internationale pour les migrations
ONE	Office Nationale de l'Environnement
ONG	Organisation Non Gouvernementale
ONN	Office National de la Nutrition
ONU _{DI}	Organisation des Nations Unies pour le développement industriel
OP	Organisation Paysanne
OPF	Organisation Paysanne Fautière
OPR	Organisation Paysanne Régionale
OS	Objectif Stratégique
OSC	Organisations de la Société Civile
OSDRM	Organisation de Soutien pour le Développement Rural à Madagascar
PAM	Programme Alimentaire Mondiale (ou WFP : World Food Programme)
PAN	Plan d'Action National
PANLCC	Plan d'Action Nationale de Lutte contre le Changement Climatique
PANA	Plan d'Action National d'Adaptation
PAPAM	Projet d'Amélioration de la Productivité Agricole à Madagascar
PAPRIZ	Projet d'Amélioration de la Productivité Rizicole
PCSDR	Plateforme de Coordination Stratégique du Développement Rural
PCS-E	Plateforme de Coordination Stratégique Environnement Madagascar
PE	Programme d'Etude
PIB	Produit Intérieur Brut
PLAE	Programme de Lutte Anti-Erosive
PLOF	Plan Local d'Occupation Foncière
PNA	Plan National d'Adaptation au Changement Climatique
PNAN	Plan National d'Action pour la Nutrition
PNEDD	Programme National de l'Environnement pour le Développement Durable
PNFDDSA	Plateforme nationale Femme, Développement Durable et Sécurité Alimentaire
PNLCC	Programme National de Lutte contre le Changement Climatique
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement

PrAdA	Projet d'Adaptation des chaînes de valeur agricoles au changement climatique
Profapan	Projet de Professionnalisation des Filières Agricoles Périurbaines d'Antananarivo Nord
ProSol	Projet de Protection et de Réhabilitation des sols pour améliorer la sécurité alimentaire
Protana	Professionnalisation et Organisation des producteurs au Sud d'Antananarivo
PSAEP	Politique Sectorielle Agriculture, Elevage, Pêche
PSE	Paiement pour Services Environnementaux
PSP	Prestataire de Service de Proximité
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
REDD++	Reducing Emissions from Deforestation and Forest Degradation (Réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts)
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitation
RRC	Réduction des Risques de Catastrophes
RSE	Responsabilité Sociétale des Entreprises
RTM	Reggio Terzo Mondo (ONG Italienne en accompagnement de l'AB)
SADC	Southern African Development Community (Communauté de développement d'Afrique australe)
SAFF FJKM	Sampan'Asa momba ny Fampanandrosoan / Fiangonan'i Jesoa Kristy eto Madagasikara (Département pour le Développement de l'Eglise de Jésus Christ à Madagascar)
SAGE	Service d'Appui à la Gestion de l'Environnement
SAHA	Soa Afafy Hampahomby ny ho Avy (ONG avec des expertises portant sur des domaines variés touchant tous les aspects du développement)
SAMS	Sécurité Alimentaire et Moyen d'Existence
SAN	Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle
SCV	Semis direct sur Couvertures Végétales (correspondant à l'AC ou Agriculture de Conservation)
SDMad	Semis Direct de Madagascar (SARL)
SEPCM	Société des Engrais et des Produits Chimiques de Madagascar
SIF	Secours Islamique France
SLC	Structure Locale de Concertation
SNABIO	Stratégie Nationale pour le Développement de l'Agriculture Biologique
SNGRC	Stratégie Nationale de Gestion des Risques et des Catastrophes
SNRPF	Stratégie Nationale de Restauration des Paysages Forestiers
SOA (OP)	Réseau Syndicat des Organisation Paysanne (OP faîtière)
SPAD	Système de Production d'Altitude et Durabilité
SPG	Système Participatif de Garantie
STD	Service Technique Déconcentré
SQD	Semences de Qualité Déclarée
SRA	Système de Riziculture Améliorée

SRI	Système de Riziculture Intensive
STOI	Société Trading de l'Océan Indien
SUCASA	Strengthening Coordination, Scaling Up and Governance of Conservation Agriculture in Southern Africa (Renforcement de la coordination, de la mise à l'échelle et de la gouvernance de l'Agriculture de Conservation en Afrique australe)
SUN	Scaling Up Nutrition (Initiative regroupant différentes plateformes de la sécurité alimentaire et nutritionnelle)
SYMABIO	Syndicat Malgache de l'Agriculture Biologique
SYMRISE	: Entreprise allemande de production de saveurs et de parfums
TFNAC	Task Force Nationale de l'Agriculture de Conservation
TVAB	Territoire à Vocation Agriculture Biologique
UE	Union Européenne
UK	United Kingdom (Royaume-Uni)
UNCDF	UN Capital Development Fund (Fonds d'équipement des Nations unies)
UNICEF	United Nations International Children's Emergency Fund (Fonds des Nations Unies pour l'Enfance)
USAID	US Agency for International Development (Agence Américaine pour le Développement International)
UTCATF	Utilisation des Terres, Changement d'Affectation des Terres et Foresterie
VE	Visite-Echange
VERAMA	Verger d'Anacardiers de Masiloka
WCS	Wildlife Conservation Society
WHH	Welthungerhilfe (ONG Allemande dans l'Action Mondiale contre la Faim)
WWF	World Wide Fund for nature (Fonds mondial pour la nature)
ZEA	Zones d'Emergence Agricole

PROMOTEURS DE LA STRATEGIE

La stratégie a été établie sous le pilotage de la FAO, et basée sur les expériences menées par les organismes membres de la plateforme nationale sur l'agriculture de conservation (TFNAC) depuis sa création en 2010, et des expériences nationales, à travers les projets qui soutiennent la production agricole tout en préservant les ressources naturelles. Ce groupe est affilié au groupe de travail régional pour l'agriculture de conservation (CARWG) dont le secrétariat est assuré par la FAO comme tous les cas en Afrique (principalement en Afrique subsaharienne)

La TFNAC – Task Force Nationale de l'Agriculture de Conservation est une plateforme nationale qui a pour objectif global la mise à l'échelle de l'adoption des techniques d'Agriculture Intelligente face au Climat (*Climate Smart Agriculture*).

Plusieurs rôles ont été attribués à la TFNAC dont

- i. la coordination des activités des parties prenantes liées au développement national de ces techniques,
- ii. le développement des projets nationaux pour la promotion des techniques d'Agriculture Intelligente face au Climat,
- iii. l'appui au financement et la mobilisation des ressources,
- iv. la formation et le renforcement de capacité sur ces techniques au niveau national,
- v. l'identification et la facilitation des recherches agricoles nationales sur ces techniques,
- vi. la plaidoirie et l'appui à la politique nationale pour encourager l'adoption des techniques d'Agriculture intelligente face au climat.

La TFNAC regroupe actuellement (situation 2022) une trentaine d'organismes membres dont des Ministères de tutelles, un Organisme des Nations Unies, des Projets/Programmes, des Dispositifs publics de mise en œuvre, des associations-plateformes-syndicats, des Centres de recherche et de formation, des Organismes du Secteur Privé, des Organisations de la Société Civile/ONG et des Organisations Paysannes.



RESUME EXECUTIF

L'Agriculture est un secteur socio-économique très important et crucial pour Madagascar. Elle joue un rôle central dans la sécurité alimentaire, apporte une contribution majeure aux moyens d'existence et à l'emploi, et occupe 74,7% de personnes en emploi et en âge de travailler. Cependant, la plupart des exploitations familiales ont de faibles capacités productives (70% cultivent moins de 1,5 ha), disposent de très peu d'équipements, utilisent peu d'intrants, ont une très faible productivité et restent très vulnérables au changement climatique. Les actions de la TFNAC et de ses membres, appuyée par la FAO, au travers de différents projets visent à développer les pratiques d'AIC (Agriculture Intelligente face au Climat). Une stratégie et plan d'action pour le changement d'échelle de la diffusion de l'AIC a été proposée par la TFNAC depuis 2016-2017, et réactualisés pour 2022-2030.

La réactualisation de la stratégie a été projetée de 2022 à 2030, et ce choix est dicté par différents contextes. Beaucoup d'engagements ont été pris aussi bien au niveau international qu'au niveau national à l'horizon 2030 à savoir : i) les Objectifs du Développement Durable (ODD) à l'horizon 2030 ; ii) les Plans et programmes d'actions nationaux, et stratégie d'adaptation au CC développés à Madagascar ; iii) la Contribution Déterminée au niveau National (CDN-Madagascar en cours de réactualisation actuellement) en lien à l'objectif de Neutralité des Dégradations des Terres (NDT) en 2030 et au défi de Bonn, l'AFR100 et l'engagement de Madagascar. D'autres évolutions ont également amené à la nécessité de réactualisation de la stratégie et du plan d'action, à savoir les constats issus de deux études commanditées par la FAO/ TFNAC en 2020-2021. Il s'agit de : a) la sectorisation des interventions publiques avec des actions de développement agricole et rural du secteur AEP, actions de sécurité alimentaire et nutritionnelle, et les actions de GRC/RRC, actions de protection de l'environnement et des ressources naturelles intégrant les trois conventions des Nations Unies (biodiversité, changement climatique et lutte contre la désertification), et qui verrouillent et limitent la prise en compte et le développement des pratiques AIC pour des visions dominantes à chaque secteur, et qui demandent des stratégies spécifiques pour la mise à l'échelle de ces pratiques ; b) la faible prise en compte des liens avec les chaînes de valeur ; c) et les dynamiques transversales actuelles pouvant renforcer développement de l'AIC (acquis de la recherche, les réflexions autour des systèmes agricoles et alimentaires durables, ...).

L'agriculture intelligente face au climat (AIC) est définie comme « l'agriculture qui augmente durablement la productivité et la résilience (adaptation), réduit/ les émissions de GES (atténuation) dans la mesure du possible et améliore la réalisation des objectifs nationaux de sécurité alimentaire et de développement » (FAO, 2013). Elle correspond à l'Agroécologie développée à Madagascar.

Actuellement, divers cadres politiques intègrent le développement de l'AIC dont : 1) le programme Sectoriel Agriculture, Elevage, Pêche (PSAEP), 2) la lettre de politique BVPI – Document d'orientation stratégique de gestion de l'eau et de protection des bassins versants, 3) le plan d'action National pour la Sécurité alimentaire (ancien document, mais intégré plus tard dans le PSAEP), 4) la Stratégie Nationale face au changement climatique – Secteur Agriculture, Elevage et Pêche (AEP) – 2012-2025, 4) La loi sur l'Agriculture Biologique à Madagascar et la Stratégie Nationale pour le Développement de l'Agriculture Biologique (SNABIO), 5) le Plan National d'Action pour la Nutrition (PNAN), 6) la stratégie nationale de gestion des risques et des catastrophes – SNGRC (2016 – 2020), 7) Politique nationale de l'environnement pour le développement durable – PNEDD (2015), 8) la Stratégie nationale sur la restauration des paysages forestiers et des infrastructures vertes à Madagascar, 9) le Programme d'Action Nationale d'adaptation au changement climatique – PANA (2006), 10) la Politique nationale de lutte contre le changement climatique – PNLCC (2011), 11) le Plan d'Action National – PAN (2014), 12) la Contribution Déterminée au niveau National (CDN) – Contribution de Madagascar en matière d'adaptation et d'atténuation, 13) le Plan d'action nationale sur la lutte contre la désertification, aligné au plan cadre stratégique décennal (2008-2018), 14) la Politique Nationale en matière de la neutralité de la dégradation des terres, 15) et la Stratégie et plans d'actions nationaux pour la biodiversité (2015 – 2025).

La vision de la stratégie de diffusion stipule que : « *Les acteurs ruraux acceptent d'adopter, à l'échelle nationale, les technologies de l'AIC testées et éprouvées par les centres/organismes de recherche et les pratiquants générant une productivité élevée et durable, et résiliente au changement climatique* ».

La stratégie se base sur quatre axes stratégiques (AS) et un axe transversal de communication, et dans lesquels 14 objectifs stratégiques ont été développées :

- AS1 : Améliorer la gouvernance politique, institutionnelle, structurelle et le financement des actions d'accompagnement de l'AIC - OS1 : Renforcer la base politique de la mise à l'échelle de la diffusion de l'AIC ; OS2 : Développer les différentes mesures politiques et les différents mécanismes de financement de l'AIC ; OS3 : Renforcer l'assise institutionnelle et les capacités financières de la plateforme nationale AIC ; OS4 : Développer une approche territoriale d'accompagnement de l'AIC.
- AS2 : Améliorer l'accompagnement technique pour le changement d'échelle de la diffusion des pratiques AIC - OS 5 : Renforcer la formation en AIC à différents niveaux ; OS6 : Renforcer les liens entre la recherche et le développement ; OS7 : Favoriser l'adoption des pratiques AIC.
- AS3 : Renforcer l'environnement économique, l'accès aux moyens et facteurs de production, et les chaînes de valeur en lien aux pratiques AIC- OS8 : Optimiser l'adoption des pratiques AIC à travers la facilitation de l'accès aux semences, intrants et matériels spécifiques à l'AIC - OS9 : Développer l'accès au financement des agriculteurs pour les pratiques AIC ; OS10 : Diminuer les blocages liés au foncier, OS11 : Promouvoir l'économie de marché dans la mise à l'échelle de la diffusion de l'AIC ; OS12 : Mobiliser et appuyer les opérateurs économiques à investir dans la mise à l'échelle de la diffusion de l'AIC
- AS4 : Développer un système pérenne de capitalisation des acquis et de gestion de connaissances - OS13 : Gérer les connaissances et capitaliser les acquis des acteurs à tous les niveaux ; OS14 : Assurer la pérennisation de suivi de l'évolution de l'AIC en lien aux indicateurs nationaux et aux indicateurs sectoriels.
- Axe transversal : Communication à différents niveau (touchant les 4 AS) - OS15 - Développer une communication sur l'accompagnement de l'AIC et à tous les niveaux d'intervention ; OS16 - Assurer la communication et la visibilité des pratiques AIC.

Dans le plan d'action, les OS ont été développés de façon détaillée avec des objectifs, des plannings de mise en œuvre et des acteurs partenaires et responsables dans la mise en œuvre de chaque activité citée. Des budgets indicatifs ont été établis.

Dans la modalité de mise en œuvre, l'ensemble des acteurs du système d'innovation est impliqué dans la mise en œuvre de cette stratégie à savoir : i) les acteurs politiques, ii) les acteurs de la recherche et de la formation/enseignement, iii) les acteurs relais comme les dispositifs spécifiques ou canaux politiques mis en place, les PTF, les projets/programmes divers, les ONG, les plateformes multi-acteurs et les arrangements institutionnels et contractuels divers iv) les acteurs de la chaîne de valeurs (fournisseurs de semences, intrants, matériels, agriculteurs et opérateurs privés de production, acteurs de marché dont les distributeurs et/ou les collecteurs, les transformateurs, les consommateurs...). Elle se base aussi sur des arrangements institutionnels systémiques impliquant fortement la TFNAC et ses membres, les différentes plateformes, et les différents PTF et des différents projets liés. Les efforts devraient être combinés de façon à optimiser les ressources utilisées, partager les acquis, à mobiliser mutuellement les dispositifs mis en place.

Enfin, divers risques sont à prévoir et à atténuer dans la mise en œuvre de cette stratégie à savoir l'insécurité pouvant mener à une migration temporaire de la population affectant la réalisation du projet, les risques sanitaires liés au COVID, l'instabilité politique, la faible participation des parties prenantes, la réticence des autres secteurs (autres ministères et secteurs privés), le manque de financement, les aléas climatiques, les chocs économiques, le manque de ressources humaines qualifiées et la problématiques foncières

1 CONTEXTE ET JUSTIFICATION

1.1 CONTEXTE GLOBAL DY PAYS

L'Agriculture (le secteur primaire dans sa globalité) est un secteur socio-économique très important et crucial pour Madagascar. Elle joue un rôle central dans la sécurité alimentaire, apporte une contribution majeure aux moyens d'existence et à l'emploi. En effet, 74,7% de personnes en emploi et en âge de travailler exercent dans le secteur primaire selon les résultats du RGPH-3 2018 (INSTAT, 2020). En terme de contribution à la richesse nationale, environ 24,1% du PIB sont générés par l'agriculture comprenant une très forte proportion d'agricultures familiales, pourvoyeuses d'emplois à hauteur de huit actifs sur dix (BANQUE MONDIALE, 2021). La paupérisation ne cesse de s'aggraver avec un taux de pauvreté fixé à 1,90 \$ par jour de 77% (BANQUE MONDIALE, 2021).

Cependant, la plupart des exploitations familiales ont de faibles capacités productives (70% cultivent moins de 1,5 ha), disposent de très peu d'équipements, et utilisent peu d'intrants. Les contraintes sont fortes (cyclones, inondations et sécheresses, variabilité de la pluviométrie due au dérèglement de climats et aux manifestations météorologiques extrêmes, ravageurs dont l'invasion acridienne, maladies, mauvaises herbes, sols fragiles...) et les rendements souvent faibles. Ainsi, de nombreuses familles vivent en permanence dans la pauvreté et l'insécurité alimentaire et nutritionnelle. Elles s'orientent aussi essentiellement vers la production pour l'autoconsommation (75% de la production vivrière des ménages ruraux). Les stratégies de production développées par les chefs de ménage visent à assurer des productions diversifiées, mais avec la satisfaction des besoins alimentaires familiaux, ce qui est souvent considéré comme une limite ou même un frein à la croissance économique (FOFIFA, CIRAD, 2014).

Le secteur agricole reste ainsi un moteur de croissance économique pour le pays. Le changement climatique (CC) observé et mesuré actuellement a et aura sans aucun doute un impact considérable sur l'agriculture, et représente une menace pour la sécurité alimentaire. Ce phénomène se manifeste de différentes manières (élévation de la température, fluctuations des précipitations, décalage des saisons, sécheresse précoce et prolongée, violents cyclones, inondations...) affectant tout le système de production et occasionnant une dégradation alarmante de l'environnement (dont la dégradation des terres et la perte de biodiversité).

Dans le monde, l'intensification agricole trouve ses limites et il est observé un regain d'orientation vers des technologies plus respectueuses de l'environnement c'est-à-dire un retour vers les considérations traditionnelles de l'agriculture. Des mesures ont été prises à différents niveaux (internationaux et nationaux) pour faire face à ces enjeux mondiaux de sécurité alimentaire, d'adaptation et d'atténuation au changement climatique. Dans le secteur agricole l'Agriculture Intelligente face au Climat (dont l'AC et d'autres pratiques agroécologiques) peut contribuer à l'intensification durable, à l'exploitation efficace des ressources, à l'amélioration de la résilience des moyens de subsistance des petits producteurs, à leur sécurité alimentaire et nutritionnelle. Malgré cela, le développement des pratiques AIC par les producteurs reste encore faible. L'Agriculture du pays reste encore prédominée par la pratique de l'agriculture de subsistance conventionnelle.

Les actions de la TFNAC et de ses membres, appuyée par la FAO, au travers de différents projets visent à appuyer la mise à l'échelle de la transformation de la faible productivité du système de production conventionnel et non résilient au changement climatique actuel en agriculture durable et à forte productivité à travers l'adoption de l'approche et les techniques AIC (coordination, partage des connaissances et accompagnement des agriculteurs). C'est dans ce cadre qu'une stratégie et plan d'action pour le changement d'échelle de la diffusion de l'AIC a été proposée par la TFNAC depuis 2016-2017, et réactualisés pour 2022-2030.

1.2 UNE STRATEGIE DEVELOPPEE PAR LA TFNAC DEPUIS 2016

En 2016-2017, sur pilotage de la FAO, les membres de la TFNAC ont pris l'initiative pour élaborer la « *Stratégie et plan d'action pour le renforcement de la résilience des moyens de subsistance face au changement climatique à travers la mise à l'échelle de la diffusion de l'agriculture intelligente face au climat à Madagascar (2017-2022)* ». Cette stratégie a été développée pour offrir des axes de solutions pour améliorer la résilience de la population à travers le renforcement de leurs moyens

d'existence et le développement des pratiques agricoles intelligentes face au climat tout en créant un environnement politique, institutionnel et technique favorable à la diffusion de ces pratiques. La mise en œuvre de cette stratégie s'est justifiée par différents contextes et constats de l'époque :

- L'objectif d'atteindre 25 million d'adoptants des techniques d'Agriculture intelligente face au climat ou AIC d'ici 2025¹ au niveau de l'Afrique ;
- Les défis à relever dans le cadre de la mise en œuvre du "Programme sectoriel agriculture élevage pêche/ Plan national d'investissement agricole 2016-2020", dont le défi est de "*renforcer la résilience des systèmes de production agricoles pour faire face aux changements climatiques et favoriser les pratiques agricoles durables permettant d'atténuer les émissions de gaz à effet de serre*" ;
- Le constat où les terrains gérés sous AIC présentent encore moins de 1% (un million d'hectares) des parcelles cultivables totales en Afrique, et que les constats globaux à Madagascar sont également dans la même situation ;
- Le cinquième Rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), la hausse des températures et la fréquence accrue des phénomènes météorologiques extrêmes auront des répercussions directes et négatives sur la productivité des cultures, de l'élevage, de la foresterie, des pêches et de l'aquaculture ; et que les secteurs agricoles devront chercher des pratiques plus adaptées pour être plus résilientes, donc en *climate-smart* pour pouvoir prétendre à la sécurisation alimentaire et au relèvement des défis du CC, avec des changements escomptés à différents niveaux (technique, politique, environnemental et socioéconomique).
- Le constat de la Banque mondiale qui stipule que les coûts d'assainissement dus aux chocs climatiques en 2015 (cyclones et graves inondations), ont été estimés à 1,3% du PIB soit 46% du coût total de reconstruction pour tous les secteurs confondus, intégrant le secteur Agricole qui reste parmi les plus vulnérables aux chocs.

1.3 DES CONTEXTES EN EVOLUTION ET VERS LA REACTUALISATION DE LA STRATEGIE POUR 2022-2030

La première phase de mise en œuvre de la stratégie a été évaluée. Cette évaluation (non chiffrée) s'est basée sur les analyses des réalisations et/non réalisations des AS « axes stratégiques », des OS « Objectifs stratégiques » et des grandes lignes d'actions. Les résultats de cette évaluation sont donnés en annexe 1.

A terme de la première période définie pour la stratégie (2017-2022), la FAO, le MINAE et les acteurs membres de la TFNAC ont trouvé pertinent la mise à jour de la stratégie et plan d'action pour le renforcement de la résilience des moyens de subsistance face au changement climatique à travers la mise à l'échelle de la diffusion de l'AIC à Madagascar.

1.3.1 Réactualisation liée à des engagements internationaux et nationaux

La réactualisation de la stratégie a été projetée de 2022 à 2030. Le choix de s'orienter sur une projection en 2030 est dicté par différents contextes. Beaucoup d'engagements ont été pris aussi bien au niveau international qu'au niveau national à l'horizon 2030.

1.3.1.1 Les Objectifs du Développement Durable (ODD) à l'horizon 2030

Les ODD ont été adoptés par les Nations Unies en 2015, et constitue un appel mondial à agir pour éradiquer la pauvreté sous toutes ses formes, protéger la planète et garantir la paix et la prospérité pour tous les êtres humains. Dix-sept objectifs (figure ci-dessous) ont été établis par les États membres des Nations unies et qui sont rassemblés dans l'Agenda 2030.

¹ Barnard James, Manyire Henry, Tambi Emmanuel and Bangali Solomon. FARA (2015). Barriers to scaling up/out climate smart agriculture and strategies to enhance adoption in Africa. Forum for Agricultural Research in Africa, Accra, Ghana. Page 7.

Figure 1 : Les ODD à l'horizon 2030



Madagascar s'est aligné à ces ODD. Le développement des pratiques AIC contribue à l'atteinte de ces objectifs, et sans être exhaustif :

- En contribuant à l'éradication de la pauvreté (ODD1) à travers l'augmentation de la production et donc des revenus,
- En réduisant l'insécurité alimentaire et nutritionnelle voir arriver à la faim zéro (ODD2),
- En améliorant la santé au travers des produits agroécologiques avec moins d'intrants nuisibles à la santé et des systèmes de productions durables (ODD 3),
- En réduisant les inégalités (ODD 10) dans les systèmes alimentaires actuels focalisés par les gros producteurs jugés non durables, mais aussi dans le sens des principes d'égalité des sexes,
- En favorisant un mode de production responsable, et liée au travers des réseaux à un mode de consommation responsable (ODD12),
- En développant plus spécifiquement des pratiques adaptées au changement climatique et/ou contribuant à l'atténuation du CC (ODD 13),
- En contribuant à la préservation de l'eau et de la vie aquatique (ODD 14),
- En contribuant aussi à la préservation des écosystèmes terrestres (ODD 15).

1.3.1.2 Les Plans et programmes d'actions nationaux, et stratégie d'adaptation au CC développés à Madagascar

Madagascar a développé ses plans et/ou programmes d'adaptation au changement climatique (PANA) à partir de son intégration à la convention internationale CCNUCC (Convention Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique).

Bien que le PANA (version 2006 du secteur environnemental et du développement durable) n'affiche pas en projet prioritaire de façon plus spécifique à l'AIC, dans le secteur Agriculture-Elevage, qui est jugé actuellement vulnérable au changement et variabilités climatiques, le document de Stratégie Nationale face au changement climatique du secteur AEP (2012-2025) définit l'AIC parmi les axes stratégiques.

- Axe stratégique 1 : L'Agriculture- Elevage- Pêche s'adapte au changement climatique, en citant comme résultats : « *Les productivités de chaque sous-secteur sont améliorées avec des bonnes pratiques d'adaptation au CC* » ;
- Axe stratégique 2 : Les actions d'atténuation génèrent des bénéfices socio-économiques pour l'AEP avec des objectifs cités : « *Les productions pluviales vivrières et rizicoles augmentent avec la pratique des techniques d'Agriculture de Conservation* », et « *en adoptant des techniques contribution à l'atténuation des émissions de GES, la pratique de l'AC sera mieux*

promue et aboutira à l'amélioration significative des rendements et à la sécurité alimentaire, tout en contribuant à l'amélioration de l'économie à l'échelle nationale, si la pratique de ces techniques passe à l'échelle » ;

- **Axe stratégique 5 : L'Agriculture- Elevage- Pêche** promeut les recherches appliquées et utilise les résultats de recherche en outils de décision et de développement efficaces face au changement climatique. « *La pratique des feux sous toutes les formes néfastes et celle du tavy sont réduites au profit de systèmes de production durable* ».

1.3.1.3 La Contribution Déterminée au niveau National (CDN-Madagascar)

La Contribution Déterminée National de Madagascar (Adaptation et atténuation au CC) cite comme engagement d'ici 2030 la réduction de l'ordre de 30 MtéqCO² de ses émissions de GES en citant l'AIC comme moyen : i) la diffusion à grandes échelles des SRI/SRA, ii) la promotion à grandes échelles de l'AC et de l'AIC en général, iii) la diffusion de l'arboriculture (5000 ha/an à partir de 2018). Il faut noter qu'il y a actuellement une mise à jour de ce CDN au niveau du MEDD, donc, les objectifs chiffrés peuvent voir de changement. Cette stratégie devrait toujours reprendre ces éventuels changements pour s'aligner aux orientations et aux engagements politiques.

- **L'objectif de Neutralité des Dégradations des Terres (NDT) en 2030**

Dans le monde, l'horizon 2030 a été fixée pour atteindre l'objectif de neutralité de dégradation des terres (NDT).

La Neutralité de la Dégradation des Terres (NDT) est définie comme « un état où la quantité et la qualité des terres nécessaires pour soutenir les fonctions et les services des écosystèmes, et améliorer la sécurité alimentaire restent stables ou augmentent dans le cadre d'écosystèmes et d'échelles spatiale et temporelle définis ».

Dans ce cadre, Madagascar s'est engagé à atteindre la neutralité de la dégradation des terres d'ici 2030. Il s'agit plus spécifiquement d'améliorer la productivité et les stocks de carbone dans les zones cultivées et les zones de pâturage, d'améliorer la couverture des infrastructures vertes, de réduire la conversion de forêts à d'autres types de couverts végétaux d'ici 2030 et de réduire la conversion de zones humides à d'autres types de couverts végétaux d'ici 2030.

Le développement des pratiques AIC a été défini comme des mesures spécifiques à développer. Dans ce cadre, Madagascar vise à pratiquer au moins 200 000 ha de parcelles d'agriculture durable d'ici 2025, tout en fixant la neutralité de la dégradation des terres à l'horizon 2030.

- **Le défi de Bonn, l'AFR100 et l'engagement de Madagascar**

Le Défi de Bonn « Bonn Challenge » est un effort mondial dont l'objectif est de restaurer 350 millions d'hectares d'ici à 2030 (un premier objectif de 150 millions d'ha pour 2020). S'inscrivant dans ce défi, l'Afrique s'est aussi engagée à la restauration des paysages forestiers au travers de l'engagement AFR100 (Initiative pour la restauration des forêts et paysages forestiers en Afrique) en 2015, consistant à restaurer au moins 100 millions d'hectares (117 millions actuellement) de terres dégradées d'ici 2030. Madagascar fait partie d'un des 10 pays qui se sont engagés officiellement dans l'AFR100 avec une première promesse de restaurer 4 millions d'hectares d'ici à 2030. Cette initiative s'inscrit aussi dans la SNRPF ou Stratégie nationale sur la restauration des paysages forestiers et des infrastructures vertes à Madagascar (2017).

Les principaux enjeux de la restauration des terres agricoles et des terres dégradées sont le maintien de la fertilité des sols et la réduction des phénomènes d'érosion. Les pratiques AIC, sont l'AC, l'Agroforesterie et la gestion de la fertilisation organique, constituent des moyens pour toucher ces enjeux.

1.3.2 D'autres évolutions amenant à la nécessité de réactualisation

Les constats évoqués ici ont été issus de deux études commanditées par la FAO/TFNAC :

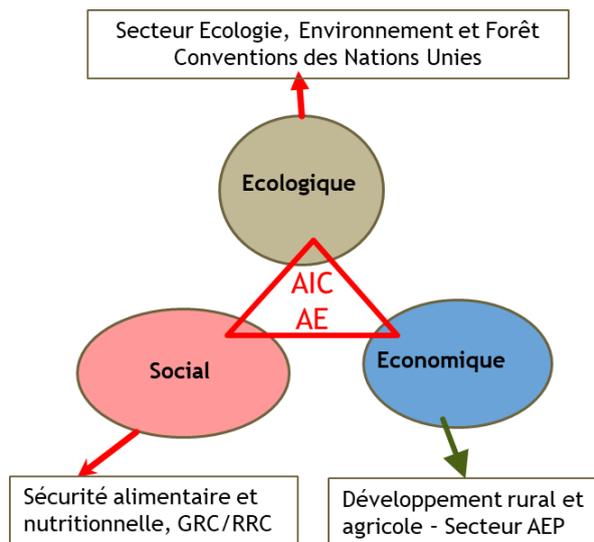
- Cartographie et documentation des points d'entrée de l'AC aux cadres de développement nationaux (RAHARISON, 2020) ;
- Cartographie des ressources en connaissance et en financement de l'Agriculture de Conservation (RAHARISON, 2021).

- **La sectorisation des interventions publiques**

D'après les analyses menées par Raharison (2020), la configuration institutionnelle actuelle, et notamment la sectorisation des interventions publiques constituent un effet de verrouillage et un blocage pour une forte prise en compte de l'AIC.

Dans chaque politique sectorielle, il y a toujours un référentiel dominant qui tire la vision et les orientations politiques, et laisse peu de place à l'AIC ou l'Agroécologie.

Figure 2 : Sectorisation des interventions publiques, limitant la prise en compte de l'AIC



Source : Raharison, 2020

Pour les actions de développement agricole et rural du secteur AEP (pilotees par le MINAE), les visions dominantes s'orientent vers le productivisme, la croissance économique, l'ouverture du marché, la chaîne de valeur et de plus en plus, ces dernières années vers l'agrobusiness en tournant davantage vers les grandes exploitations (**visions et actions très orientées vers l'économique**). La place de l'AIC et la priorité donnée à l'accompagnement de l'AIC restent limités. L'AIC a émergé vers la fin des années 90 au travers des pratiques AC (SCV à l'époque) portée par la Recherche (CIRAD) et quelques ONG, accompagnée par l'AFD. Les pratiques AIC sont de plus en plus reconnues dans ce secteur dans la gestion des ressources sols et protection des bassins versants (problématiques d'érosion). Ils sont aussi de plus en plus intégrés dans les réflexions pour la résilience des petites

exploitations agricoles. Toutefois, les pratiques AIC ne sont pas encore suffisamment considérées comme solution pour l'augmentation de la productivité (place importante de la révolution verte, et des grandes exploitations).

Pour les actions de sécurité alimentaire et nutritionnelle, et les actions de GRC/RRC (pilotees en partie par la Primature, et aussi par le MINAE), les actions dominantes visent à traiter la vulnérabilité des ménages et des communautés par des actions plus sociales et communautaires d'urgence (**visions et actions orientées vers le social**). La prise en compte de l'AIC dans les actions reste encore assez limitée. Ces pratiques sont toutefois de plus en plus reconnue pour accroître la résilience des ménages agricoles étant combiné à la diversification agricole, et renforcer la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Les expériences AIC pour la sécurité alimentaire dans le Sud, pour les Gestion/réduction des risques et catastrophes dans le Sud Est sont de plus en plus partagées au niveau des acteurs relais sur terrain.

Pour les actions de protection de l'environnement et des ressources naturelles (pilotees par le MEDD), les visions dominantes s'orientent principalement autour la protection de l'environnement, écologiques, les paysages forestiers... (**visions et actions orientées vers l'environnemental et l'écologique**) Même si l'AIC (au travers de l'AC) a été promue via les bailleurs internationaux en environnement (FFEM) et qu'il y a de plus en plus de pressions à travers les conventions des Nations Unies, l'accompagnement de l'AIC reste encore assez limitée dans les documents cadres politiques (sauf la SNRPF). L'agriculture est vue comme destructrice de la forêt (pratique de TAVY), et les rôles des pratiques AIC dans la protection de la forêt et des ressources naturelles, bien que reconnue, reste encore moins développées dans les actions. Les dispositifs et instruments potentiels pour le développement de l'AC sont fortement axés pour la conservation de la forêt et la biodiversité sauvage (réflexions PSE autour de l'AC non poursuivies, REDD++, autres).

A partir de ces constats, des verrouillages institutionnels ont été constatés et renforcés au travers de plusieurs mécanismes :

- Coût d'installation des dispositifs institutionnels de mise en œuvre des Politiques publiques (au travers de grands projets successifs)
- Effets d'apprentissages des acteurs au fur et à mesure de l'avancement (d'où tendances à partir des mêmes visions et les mêmes pratiques développées)
- Effets de coordination
 - Organisations - structuration des acteurs suivant ces différents secteurs,
 - Dispositifs d'accompagnement et de financement assez spécifiques pour chaque secteur
 - Spécialisations des acteurs (ONG, Consultants, organismes de ...)
 - Organisation en zones d'intervention (les actions de développement rural autour des pôles de développement et des périmètres irrigués ; les actions de sécurité alimentaire et nutritionnelle, ainsi que les actions de GRC/RRC dans les zones vulnérables comme le Sud et le Sud-Est ; les actions environnementales autour des Aires protégées).

Ces verrouillages menacent ainsi la prise en compte et le développement des pratiques AIC, et demandent des stratégies spécifiques pour la mise à l'échelle de ces pratiques.

- **La faible prise en compte des liens avec les chaînes de valeur**

Les actions de diffusion des pratiques AIC à Madagascar ont été fortement axées sur des accompagnements techniques. Les acquis techniques sont importants. Selon les études menées, les accompagnements des chaînes de valeurs en lien à l'AIC/AE (accès en semences, accès en matériels spécifiques, marchés...) restent encore limités.

Des opportunités sont présentes avec si on arrive à bien lier les initiatives actuelles avec les efforts de développement de l'AIC. On peut citer :

- Loi sur l'AB, lien avec la SNABIO... les initiatives SPG, TVAB... (en sachant que l'AB en 2020 (SYMABIO sur base Ecocert serait de 80.000 ha et 70.000 producteurs certifiés ... valorisant potentiellement des pratiques AE/AC/AIC ou pouvant être accompagnés)
- Projet de loi sur l'agrégation (accompagnement des liens entre opérateurs économiques et des agriculteurs)
- DMM pour mettre en lien avec les intrants pour l'AIC (AE)

Cela demande des réorientations stratégiques en matière d'accompagnement.

- **Des dynamiques transversales pouvant renforcer développement de l'AIC**

Les acquis autour des pratiques AIC sont importants au travers des résultats de recherche. La recherche pourrait aussi fournir des éléments de compréhension sur le faible développement de l'AIC, ou pourrait aussi fournir des éléments de plaidoyers en faveur des pratiques AIC. Cela nécessite une stratégie de renforcement des liens entre la recherche et le développement.

Les fortes dynamiques actuelles d'actions vers des systèmes alimentaires durables avec une place prépondérante des pratiques AE-AIC, mais aussi d'accompagnement de la transition agroécologique (Cf 10 éléments de la FAO - 13 principes de la HLPE), constituent des opportunités à saisir pour le développement des pratiques AIC.

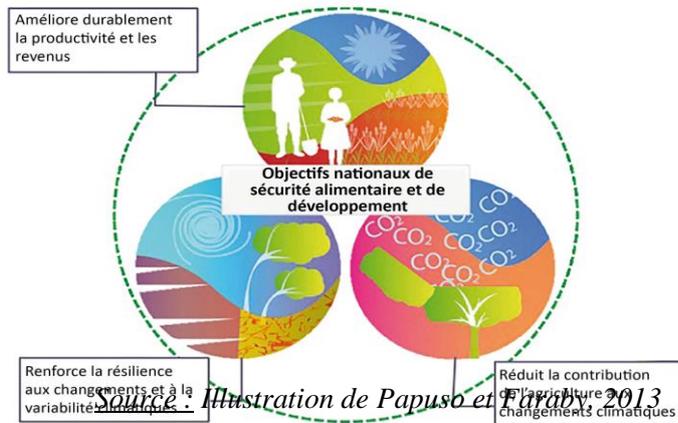
Il est aussi important de définir des stratégies sur les méthodes de suivis et d'évaluation des différents engagements, des objectifs en AIC difficiles à mesurer.

→ Tous ces éléments de contexte, qui ne sont pas forcément exhaustifs des différentes situations tels qu'ils sont cités ici, amènent à la réactualisation de la stratégie et du plan d'action pour le changement d'échelle de la diffusion des pratiques AIC. L'horizon 2030 a été ciblé afin d'avoir une cohérence avec les différents engagements nationaux.

2 CADRAGE GENERAL

2.1 DEFINITIONS IMPORTANTES

Figure 3 : Concept d'Agriculture Intelligente face au climat (AIC)



L'agriculture intelligente face au climat (AIC) est définie comme « l'agriculture qui augmente durablement la productivité et la résilience (adaptation), réduit/élimine les GES (atténuation) dans la mesure du possible et améliore la réalisation des objectifs nationaux de sécurité alimentaire et de développement » (FAO, 2013).

Cette définition identifie la sécurité alimentaire et le développement comme l'objectif principal de l'AIC ; tandis que la productivité, l'adaptation et l'atténuation sont identifiées comme les trois piliers interdépendants nécessaires pour atteindre

cet objectif.

Parmi les exemples cités par la FAO, l'Agriculture de Conservation, l'Agroforesterie, les systèmes agricoles intégrés font parties des AIC.

Les AIC dans leurs applications à Madagascar correspondent aux pratiques agroécologiques. L'Agroécologie, en tant qu'ensemble de pratiques agricoles, repose sur l'intensification des processus naturels des écosystèmes et permet de créer des interactions et des synergies entre les différentes composantes de l'agroécosystème (Altieri, 1995). En effet, d'après le GSDM en 2016, les techniques agro-écologiques développées à Madagascar regroupent plusieurs techniques comme l'Agriculture de Conservation, l'Agroforesterie, la gestion intégrée des pestes et ravageurs, l'intensification de l'intégration agriculture-élevage, la gestion des matières organiques, allant même jusqu'aux SRI ou systèmes de riziculture intensive ainsi que les bonnes pratiques agricoles.

L'Agriculture de Conservation constitue une technique très efficace pour assurer les trois objectifs attendus de l'AIC (cf concept ci-dessus).

L'Agriculture de Conservation, faisant partie intégrante de l'AIC, et ou de l'Agroécologie développée à Madagascar, est un ensemble de techniques culturales qui reposent sur trois piliers (FAO, 2008) : i) Minimum de perturbation des sols (par placement direct de semences et/ou d'engrais) ; ii) Couverture permanente du sol avec des résidus de culture et/ou des cultures de couverture ; iii) Diversification des espèces par des séquences de cultures variées (rotations des cultures) et des associations des cultures.

Des activités connexes ont été développées et mises en œuvre pour assurer une production durable et une amélioration des revenus des agriculteurs. Il s'agit par exemple de la gestion de fertilité par *a*) la promotion de l'usage de basket compost, de la fabrication de compost et de lombricompost, *b*) l'amélioration des conduites d'élevage par la construction d'étable à partir de matériaux locaux pour une bonne gestion du fumier et du purin, *c*) l'utilisation de semences adaptées aux conditions du milieu, *d*) la sensibilisation sur la mise en jachère par le *stylosanthes*, *e*) l'intégration de l'agriculture-élevage, *f*) l'intégration de l'arbre dans les exploitations agricoles et l'agroforesterie, *g*) la reforestation, et d'autres techniques permettant d'améliorer la résilience des moyens de subsistance des producteurs face aux impacts négatifs du changement climatique (sécheresse, cyclone et inondation principalement). Ces techniques concernent la gestion des ressources en eau (système de micro-irrigation goutte à goutte), l'intensification rizicole selon la technique de Système de Riziculture Intensive SRI, la pisciculture et la rizipisciculture.... Ces acquis ont permis à la FAO et la TFNAC de mener des réflexions sur une mise à l'échelle des pratiques AIC, d'où la pertinence de la présente stratégie pour atteindre cet objectif de mise à l'échelle.

2.2 CADRES POLITIQUES

L'accroissement de la résilience et la protection des moyens de production sont une des priorités des gouvernements de tout le continent africain (CAADP², 2014). Pour le cas de Madagascar, comme il a été déjà cité plus haut, l'AIC est intégrée dans plusieurs cadres de développement nationaux. Ces cadres de développement nationaux touchent des secteurs larges si on tient compte du caractère holistique du développement durable.

Les secteurs agricoles font partie intégrante des principales priorités des mesures d'atténuation et des objectifs d'adaptation établis par différents pays, dont Madagascar. Les secteurs agricoles sont toutefois plus élargis que l'agriculture plus restreint. Dans cette stratégie, nous allons tenir compte du secteur **AFAT (agriculture, foresterie et autres affectations des terres)**, qui, d'après les directives GIEC (Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat) en 2006, regroupe l'agriculture d'une part et l'utilisation / le changement d'affectation des terres et la foresterie (UTCATF) d'autre part.

Tableau 1 : Les différents cadres politiques pouvant être touchés par cette stratégie

Ministère en charge	Secteur d'intervention	Documents cadres nationaux pouvant intégrer la mise en œuvre de l'AIC
MINAE (Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage)	Politiques de développement agricole et rural, (intégrant des aspects de la sécurité alimentaire)	<ul style="list-style-type: none"> • Programme Sectoriel Agriculture, Elevage, Pêche (PSAEP) • Lettre de politique BVPI – Document d'orientation stratégique de gestion de l'eau et de protection des bassins versants • Plan d'action National pour la Sécurité alimentaire (ancien document, mais intégré plus tard dans le PSAEP) • Stratégie Nationale face au changement climatique – Secteur Agriculture, Elevage et Pêche (AEP) – 2012-2025 • Stratégie nationale de l'Agribusiness (en cours) • Loi sur l'Agriculture Biologique à Madagascar (2021) et la Stratégie Nationale pour le Développement de l'Agriculture Biologique (SNABIO) (en cours d'élaboration)
PRIMATURE (Parfois en lien avec le MINAE ou le MinSan)	Politiques de sécurité alimentaire et nutritionnelle	<ul style="list-style-type: none"> • Plan National d'Action pour la Nutrition – PNAN (2017-2021)
	GRC/RRC (Résilience)	<ul style="list-style-type: none"> • Stratégie nationale de gestion des risques et des catastrophes – SNGRC (2016 – 2020)
MEDD (Ministère de l'Environnement et du Développement Durable)	Protection de l'environnement et des ressources	<ul style="list-style-type: none"> • Politique nationale de l'environnement pour le développement durable – PNEDD (2015) • Stratégie nationale sur la restauration des paysages forestiers et des infrastructures vertes à Madagascar – SNRPF (2017)
	Conventions des Nations Unies	<ul style="list-style-type: none"> • Programme d'Action National d'Adaptation au changement climatique – PANA (2006) • Plan d'Action Nationale de Lutte contre le Changement Climatique – PANLCC (2011) • Plan National d'Adaptation au changement climatique – PNA (2019) • Contribution Déterminée au niveau National – CDN (2015) – Contribution de Madagascar en matière d'adaptation et d'atténuation (en cours de réactualisation par le MEDD) • Stratégie Nationale REDD+ Madagascar
		<ul style="list-style-type: none"> • Plan d'action nationale sur la lutte contre la désertification, aligné au plan cadre stratégique décennal (2008-2018) • Politique Nationale en matière de la neutralité de la dégradation des terres
		<ul style="list-style-type: none"> • Stratégie et plans d'actions nationaux pour la biodiversité (2015 – 2025)

Source : Raharison, 2020 (informations réactualisées)

² Initiative de l'Union Africaine et du NEPAD pour atténuer la pauvreté et la faim dans un cadre composé de principes et de cibles pour atteindre les objectifs du millénaire pour le développement.

D'après les analyses menées dans le cadre de la TFNAC (RAHARISON, 2020), ces différents documents politiques intègrent de façon assez variables les principes de l'AIC.

A termes, cette stratégie essaye de renforcer l'intégration de ces pratiques dans ces différents cadres, et dans la mise en œuvre sur terrain, et proposera aussi des actions de concertations pour une vision et des orientations communes dans les actions d'accompagnement. Il est prouvé que le secteur de la production est fortement lié à celui de l'environnement et la meilleure stratégie pour avoir une durabilité des actions réside dans une meilleure gestion des ressources naturelles (eau, sol, forêt) et la restauration des services écosystémiques (KREMEN and MILES, 2012).

Il faut noter que la version de 2007-2022 a été validée et appropriée par le MINAE pour servir de plan d'action de la Stratégie Nationale face au changement climatique – Secteur Agriculture, Elevage et Pêche (AEP) – 2012-2025, dont les axes stratégiques, les objectifs stratégiques et les grandes lignes correspondent aux attendus de cette Stratégie Nationale. Le MINAE renforce sa position et ses attentes dans le cadre de cette réactualisation.

La version 2007-2022 de la stratégie et plan d'action résulte également d'une demande de soutien technique et d'une assistance de la FAO Madagascar par la division du climat et de l'environnement (CBC) pour le développement d'une initiative visant à promouvoir l'agriculture intelligente face aux climats (AIC). Elle a été validée par Rome. La réactualisation a également reçu l'appui et le concours financier du projet de « Renforcement de la coordination, de la mise à l'échelle et de la gouvernance de l'agriculture de conservation (AC) en Afrique australe » ou SUCASA (FMM/GLO/146/MUL) via la FAO Madagascar. Les actions proposées convergent également vers le cadre stratégique 2022-2031 de la FAO, qui a pour ambition d'appuyer et d'accompagner la transformation des systèmes agroalimentaires destinée à les rendre plus efficaces, plus inclusifs, plus résilients et plus durables en vue d'améliorer la production, la nutrition, l'environnement et les conditions de vie, sans laisser personne de côté, au travers de 3 améliorations parmi les 04 citées dans la vision stratégique de la FAO (2021) :

- **Amélioration en matière de production :** Établir des modes de consommation et de production durables grâce à des filières d'approvisionnement efficaces et inclusives dans les secteurs de l'alimentation et de l'agriculture aux niveaux local, régional et mondial, en veillant à la résilience et à la durabilité des systèmes agroalimentaires dans le contexte du changement climatique et environnemental.
- **Amélioration en matière de nutrition :** Éliminer la faim, concrétiser la sécurité alimentaire et améliorer la nutrition sous toutes ses formes, notamment en promouvant des aliments nutritifs et en accroissant l'accès à des régimes alimentaires sains.
- **Amélioration en matière d'environnement :** Protéger et restaurer les écosystèmes terrestres et marins, promouvoir leur utilisation durable et lutter contre le CC (réduction, réutilisation, recyclage et gestion des résidus) grâce à des systèmes agroalimentaires plus efficaces, plus inclusifs, plus résilients et plus durables.

Cette stratégie constitue une orientation générale des actions pouvant mener à la mise à l'échelle des pratiques AIC mais les programmes et projets pouvant en découler devraient encore affiner les activités à réaliser de manière détaillée. Ce document, contenant des axes stratégiques à mener, à travers les objectifs stratégiques et qui se décline en actions prioritaires, nécessite l'engagement effectif de tous les acteurs et secteurs à tous les niveaux. Divers acteurs, divers bailleurs de fonds, divers projets peuvent contribuer à cette stratégie.

3 FORMULATION DE LA STRATEGIE

3.1 ÉTAT DES LIEUX DE LA MISE A L'ECHELLE DE LA DIFFUSION DE L'AIC

La compréhension de l'état des lieux de la mise à l'échelle de l'AIC est un impératif pour l'élaboration de la présente stratégie.

Diverses études ont été menées et divers documents de capitalisation ont été développés à Madagascar pour donner une situation ou l'évolution de la situation de la diffusion des pratiques AIC à Madagascar. Parmi ces documents, on peut citer :

- Le compte rendu du Symposium national sur le changement d'échelle dans la diffusion de l'Agriculture de Conservation à Madagascar par le GSDM en 2010 ;
- La documentation et synthèse de l'Agriculture de Conservation à Madagascar de la TFNAC/FAO et réalisée par le GSDM (*RAKOTONDRAMANANA et al., 2010*) ;
- Le rapport d'établissement de la situation de référence des techniques de AIC et AC dans les grandes zones agroécologiques de Madagascar dans le cadre du TFNAC/ FAO (*IDACC, 2015*)
- Le rapport de capitalisation des actions de diffusion des techniques de climate smart agriculture et de l'agriculture de conservation (AIC/CA) de la TFNAC (*RAHARISON, 2015*) ;
- Le rapport d'atelier de planification sur la stratégie pour le changement d'échelle de la diffusion de l'AC et de l'AIC de la TFNAC (*RAHARISON, 2016*) ;
- Le rapport de capitalisation du Projet d'Appui National Agro-écologie par l'équipe du GSDM (*RAHARISON et al., 2016*) ;
- Les différents constats dans l'ancienne version de la stratégie et plan d'action pour le renforcement de la résilience des moyens de subsistance face au CC à travers la mise à l'échelle de la diffusion de l'AIC à Madagascar (*RAKOTONDRALAMBO, RANDRIAMANANTENA, 2017*)
- La cartographie et la documentation des points d'entrée de l'AC aux cadres de développement nationaux (*RAHARISON, 2020*) ;
- La cartographie des ressources en connaissance et en financement de l'Agriculture de Conservation (*RAHARISON, 2021*).
- L'étude « *FAO Regional CA Study: National report Madagascar* » (*RATOVO, 2022*)
- Etude complémentaire de la situation nationale dans des zones stratégiques menée dans le cadre de Manitatra 2 (*RABARIJOHN, 2022*)

Une étude sur la situation nationale de l'Agroécologie à Madagascar est aussi en cours (pilotage MINAE/AFD) et servira aussi d'une base de réflexion.

Beaucoup d'éléments ont été déjà repris dans la partie contextuelle. Ici, les différents constats ne sont plus repris, mais ces rapports et notamment les études récentes ont été valorisés dans l'élaboration de cette stratégie.

Les différents constats sur la mise en œuvre de la stratégie et plan d'action durant les années 2017-2022 sont également donnés en Annexe 1. Les différents constats de réalisation, les différents questionnements ont aussi servis de base dans la réactualisation de cette stratégie et du plan d'action lié.

3.2 GRANDES PROBLEMATIQUES ET DEFIS MAJEURS

Les grandes problématiques et défis majeurs développés dans le précédent document de stratégie restent valables et sont repris dans ce document réactualisé. En effet, ces problématiques et défis ont été issus de processus participatif au sein de la TFNAC. D'autres déjà résolus ne sont plus repris. Ils seront aussi complétés avec les récentes études et analyses.

L'agriculture malgache est caractérisée par la diversité et la complexité des systèmes de culture et de production avec une prédominance de la riziculture et de l'élevage bovin (FOFIFA, CIRAD, 2014). Les grands défis sont liés aux trop petites superficies cultivées, à la faiblesse de l'accès aux intrants et à une productivité du travail trop faible. À cela s'ajoute la dégradation constante de l'environnement, la santé

précaire des ruraux, le niveau d'éducation, l'insuffisance des infrastructures de production et d'accès... Le risque majeur est celui d'un décrochage entre une croissance de la production insuffisante et une croissance démographique soutenue.

Comme partout ailleurs, l'agriculture rencontre également de nombreuses contraintes de production telles que le déclin de la fertilité des sols, la sécheresse, les maladies et les ravageurs. L'explication la plus souvent avancée sur l'évolution de l'agriculture est la suivante: "*l'explosion démographique aurait entraîné une extension des surfaces cultivées au détriment des jachères et des pâturages, une régression consécutive de l'élevage, la diminution de la surface moyenne par exploitation agricole, la mise en culture de terrains à forte pente et l'aggravation des phénomènes d'érosion, une baisse de la fertilité et une chute des rendements, la généralisation du sous-emploi et de l'insécurité à la campagne*". Adhérant à ce paradigme dominant, les institutions visent à transformer et à développer le secteur agricole, d'où les politiques sectorielles mises en œuvre.

Les politiques mettent ainsi la priorité sur le développement de l'agriculture en vue d'induire un développement socioéconomique qui se propagera du secteur primaire vers le secteur tertiaire et qui réduira la pauvreté. Elles orientent donc l'action vers la modernisation, l'intensification et la professionnalisation de l'agriculture, dans une perspective d'accroissement de l'efficacité et de réalisation d'économies d'échelle dans la production agricole. C'est dans ce contexte que de nombreuses institutions s'engagent dans le processus d'innovation agricole.

L'intégration du secteur privé est d'autant plus pertinente, selon le rapport du Fonds Monétaire International (FMI), la contribution du secteur privé reste non négligeable. Cette situation reste aussi l'une des lacunes de la diffusion des pratiques AIC puisque les capacités d'investissement des paysans restent faibles et l'innovation agricole s'implante difficilement en milieu rural généralement pauvre selon les statistiques. Pour la plateforme AIC, l'ultime défi est donc l'intégration de ce secteur pour soutenir et investir dans la mise à l'échelle de la diffusion de l'AIC.

Les revues documentaires et les entrevues avec la *taskforce* ont permis de faire émerger quatre constats sur le réseau d'innovation: 1) un approche purement technique avec de rares voies de transition alternatives, 2) les acteurs macro et méso s'insèrent dans la logique des politiques nationales, 3) la propagation de l'innovation dans le réseau est *top-down* et s'adresse à une catégorie de paysans ayant les moyens et la capacité à supporter les risques, 4) les démarches d'intervention des institutions ne prennent pas entièrement en compte les attentes et les savoirs des agriculteurs qui sont définis par des réalités locales. Ces résultats vont dans le sens de conclusions entendues auprès de certains organismes d'encadrement.

Un grand nombre d'acteurs participent à la création, la diffusion, l'adaptation et l'utilisation de l'innovation agricole. Le défi est de réussir à développer une vision systémique et des collaborations entre les différents réseaux existant. Or, les constats déjà évoqués plus hauts montrent des cloisonnements et des sectorisations dans la mise en œuvre sur terrain. De plus, les niveaux (macro/national, méso/régional, micro/local) représentent les champs d'action des acteurs. Ainsi, plus nous descendons dans les niveaux, de la macro vers le micro, plus le champ d'action est local. Une stratégie de diffusion n'est efficace et durable sans une implication effective des 3 niveaux et surtout l'intersectorialité.

Malgré la bonne volonté des institutions et des agriculteurs pour innover, leur articulation est infructueuse. Leurs attentes sont divergentes et le plus souvent insatisfaites. Cette situation s'explique, d'une part, par le fait que les politiques nationales et les stratégies des institutions ne ciblent pas les petits agriculteurs qui constituent pourtant la majorité de la population rurale. Dans le secteur de développement agricole et rural, les actions sont, en effet, orientées vers une modernisation de l'agriculture qui a comme objectif d'accroître l'efficacité de la production agricole et qui nécessite de prendre des risques pour investir, alors que du point de vue des petits paysans, l'innovation est perçue comme un moyen pour assurer des objectifs plus larges (par exemple, permettre une insertion urbaine aux enfants, assurer les frais de scolarité, garantir un niveau minimum de revenus, etc.) dans des conditions où les risques encourus ne sont pas trop importants (LAVIGNE DEVILLE et al, 2004).

L'un des problèmes majeurs est le partage des acquis de la recherche pour la valorisation pour le développement. Or il est important pour la recherche de dépasser le stade expérimental et/ou le stade de

démonstration pilote, en mettant en place des mesures d'accompagnement pour permettre la vulgarisation des résultats et la commercialisation de ses produits³. Des priorités dictées par des opportunités de financement plus particulièrement venant de l'extérieur, compromettent toute conception et toute mise en œuvre de programmation de la recherche pour le bénéfice de la Nation (ibid). Le renforcement des capacités scientifiques et technologiques aux fins du développement durable doit permettre de mettre au point leurs propres solutions novatrices, d'entreprendre une recherche scientifique et d'adopter de nouvelles technologies respectueuses de l'environnement. La collaboration entre les établissements de recherche, les universités, le secteur privé, les gouvernements, les organisations non gouvernementales et les scientifiques est fortement encouragée (ibid). De plus, il est aussi important de renforcer les liens entre la recherche et le développement à différents niveaux (national, régional, local). Il s'agit de connecter les problématiques de développement et les thématiques de recherche, de développer la recherche participative en impliquant les agriculteurs dès la phase de recherche, et de partager de façon continue les acquis.

De nombreux agriculteurs en Afrique subsaharienne rencontrent de réelles difficultés pour écouler leurs produits sur les marchés. Ils se plaignent également de la trop faible valorisation qu'ils en tirent. Nombreux sont ceux qui déplorent "les prix trop faibles", "les prix irréguliers", des rapports de force en leur défaveur sur des "marchés déstructurés" et des "filiales non organisées". Pour faire face à ces difficultés, les agriculteurs développent des initiatives individuelles ou collectives en fonction du contexte⁴. Des perspectives d'une meilleure valorisation des produits au travers des marchés des produits d'Agriculture Biologique ou des marchés de produits agroécologiques

La stratégie de production des ménages est surtout orientée vers la satisfaction des besoins alimentaires limitant ainsi la stratégie économique. Les producteurs malgaches n'ont pas encore, en ce début du 21^{ème} siècle, arrivé à s'affirmer en tant qu'acteur à part entière du développement⁵. Ils sont considérés comme de simples bénéficiaires ou des cibles des divers programmes de développement. Ils ont été souvent organisés pour répondre aux attentes des organismes œuvrant dans le milieu rural. Ainsi Manandafy RAKOTONIRINA⁶ a dit : "Par action de développement rural, il faut entendre la mise en œuvre par l'État de la politique de croissance visant à introduire et à généraliser l'économie du marché à l'intérieur des communautés villageoises"⁷.

La diffusion des pratiques en AIC devrait permettre non seulement de combler les besoins de subsistance mais surtout de permettre aux paysans de basculer vers l'économie de marché en favorisant la diversification des activités et les sources de revenu.

Face à ces situations, la problématique de la mise à l'échelle de la diffusion de l'AIC est présentée dans la figure (cf page suivante).

³ Stratégie Nationale de la recherche scientifique à Madagascar, Mai 2013, 26 p.

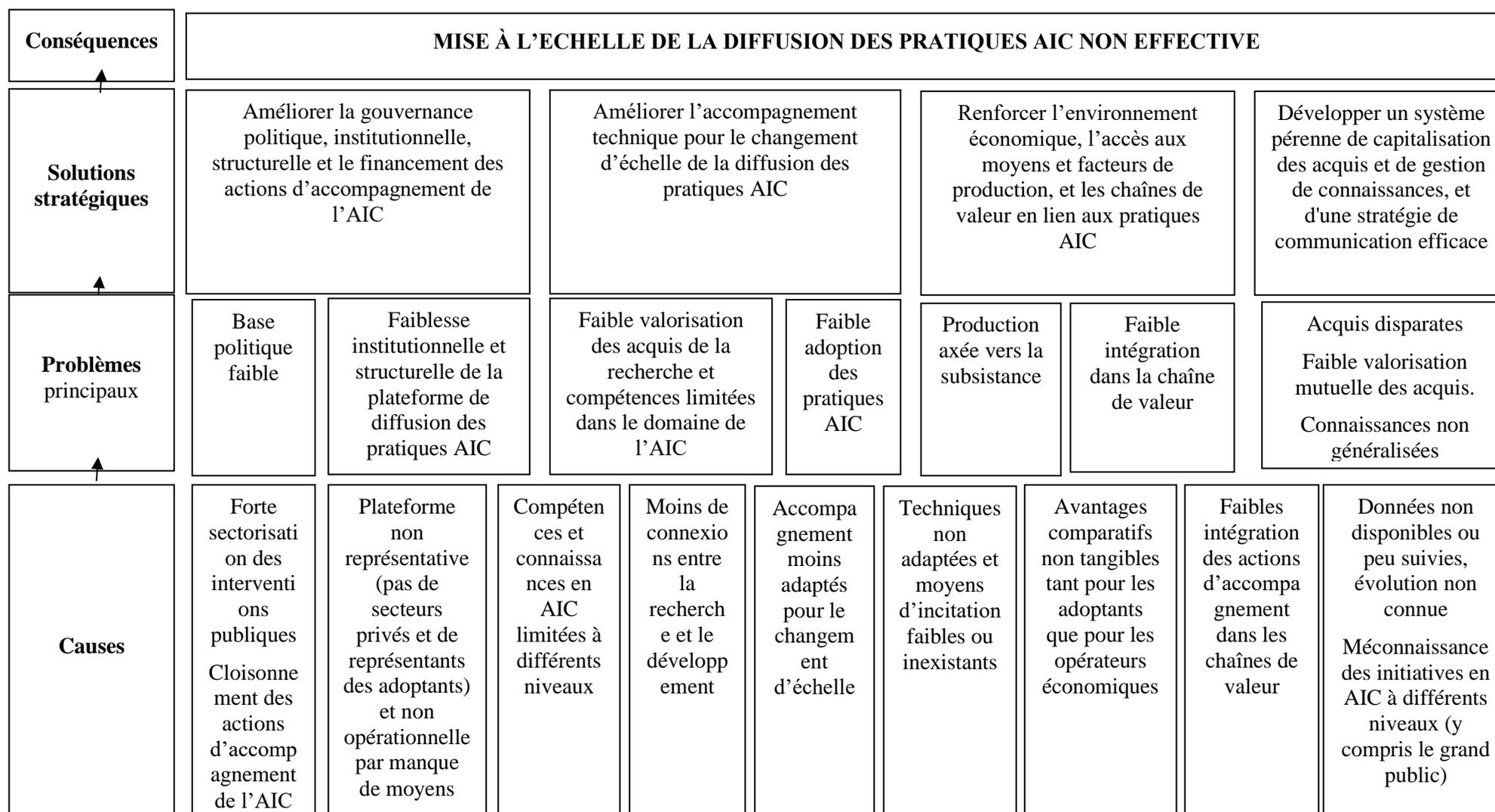
⁴ Anne Luthoré et Patrick Delmas, accès au marché et commercialisation de produits agricoles : valorisation d'initiatives de producteurs, AFD CDA, IRDR, p. 178

⁵ Selon MERCOIRET Marie Rose, p.252 : Capable de décider et d'agir en tant que "sujets" responsables.

⁶ Professeur de sociologie à l'ESSAGRO d'Antananarivo

⁷ Dans la partie introductive du mémoire de fin d'études de RASOANAIVO Faly Hery.

Figure 4 : Arbre à problèmes adapté de l'ancienne version



3.3 VISION STRATEGIQUE

Cette stratégie reprend donc les visions stratégiques des différents documents cadres en matière de développement durable, d'adaptation et d'atténuation des CC.

La vision de la présente stratégie de diffusion reprend celle qui a été citée dans la version précédente à savoir : « *Les acteurs ruraux acceptent d'adopter, à l'échelle nationale, les technologies de l'AIC testées et éprouvées par les centres/organismes de recherche et les pratiquants générant une productivité élevée et durable, et résiliente au changement climatique* ».

3.4 ORIENTATIONS STRATEGIQUES

Les orientations stratégiques ci-dessous reprennent celles de la précédente version, issues de différentes consultations des membres de la TFNAC. La réactualisation a fait également objet de consultations et d'Atelier participative entre les membres et partenaires. Différents constats et problématiques ont été présentés dans les différentes parties ci-dessus. La présente stratégie résumée dans le tableau ci-après vise à combler tous ces paramètres et à répondre aux attentes des membres de la plateforme nationale AIC et de l'État à travers la mise en cohérence avec les cadres de développement nationaux (précités).

La présente stratégie n'est pas exclusive ni en termes de cibles, ni en termes d'acteurs qui peuvent contribuer, ni en termes de zones d'intervention. Dans ce cadre, les objectifs sont de faire en sorte que les capacités de tous les acteurs puissent être renforcées de façon à impulser la mise à l'échelle de la diffusion de l'AIC et que les actions soient menées au niveau des différentes régions (mais avec des dynamiques variables) pour avoir une portée nationale. Néanmoins, durant la mise en œuvre opérationnelle de la présente stratégie, une priorisation des actions devrait être envisagée au niveau des régions pour qu'il y ait une cohérence dans les actions des parties prenantes.

La stratégie se base sur quatre axes stratégiques (AS) et un axe transversal de communication.

- AS1 : Améliorer la gouvernance politique, institutionnelle, structurelle et le financement des actions d'accompagnement de l'AIC
- AS2 : Améliorer l'accompagnement technique pour le changement d'échelle de la diffusion des pratiques AIC
- AS3 : Renforcer l'environnement économique, l'accès aux moyens et facteurs de production, et les chaînes de valeur en lien aux pratiques AIC
- AS4 : Développer un système pérenne de capitalisation des acquis et de gestion de connaissances
- Axe transversal : Communication à différents niveau (touchant les 4 AS)

Ces axes stratégiques et axe transversal se déclinent en seize (16) objectifs stratégiques (OS) et grandes lignes d'actions tels que résumé dans le tableau ci-dessous et développés dans les paragraphes suivants.

3.4.1 AS 1 - Améliorer la gouvernance politique, institutionnelle, structurelle et le financement des actions d'accompagnement de l'AIC

Pour cet axe stratégique, la finalité est à la fois de mettre en place des bases politiques d'accompagnement et des structures opérationnelles pour la gouvernance de l'accompagnement de l'AIC à Madagascar. Il se décline ainsi en quatre objectifs stratégiques :

- OS1 : Renforcer la base politique de la mise à l'échelle de la diffusion de l'AIC
- OS2 : Développer les différentes mesures politiques et les différents mécanismes de financement de l'AIC
- OS3 : Renforcer l'assise institutionnelle et les capacités financières de la plateforme nationale AIC
- OS4 : Développer une approche territoriale d'accompagnement de l'AIC

Tableau 2: Axes stratégiques, objectifs stratégiques et grandes lignes d'actions de la stratégie réactualisée

Axes stratégiques (AS)	Objectifs stratégiques (OS)	Grandes lignes d'actions
AS 1: Améliorer la gouvernance politique, institutionnelle, structurelle et le financement des actions d'accompagnement de l'AIC	OS1 : Renforcer la base politique de la mise à l'échelle de la diffusion de l'AIC	<u>Niveau national</u> - Proposer un projet de loi AIC/AE - Faciliter l'intégration de l'AIC/AE dans les autres politiques sectorielles et thématiques pertinentes (Pêche, Eau, Météorologie, REDD+, GRC/RRC, Education de base, foncier, formation et recherche ...) - Réfléchir (en tant que force de proposition) sur les stratégies pour la mise en œuvre effective de l'AIC au sein de chaque politique sectorielle et les complémentarités entre secteurs (action-budget)
	OS2 : Développer les différentes mesures politiques et les différents mécanismes de financement de l'AIC	<u>Niveau national</u> - Faire des études et analyses sur les mesures politiques (macro-économique, par région et/ou local) favorisant l'AIC/AE (politiques à effets catalyseurs - mesures en faveur des bonnes pratiques, politiques à effets régulateurs en défaveur des mauvaises pratiques) - Donner des outils d'aide à la prise de décisions facilitant la mise à l'échelle de l'AIC/AE pour les dirigeants politiques - Analyser les différents mécanismes de financement potentiels pour l'accompagnement de l'AIC/AE - Tester et favoriser les mécanismes les plus potentiels <u>Niveau régional</u> - Réfléchir avec les acteurs régionaux (dans certaines régions pilotes) les mécanismes de adaptées à la région - Tester et favoriser les mécanismes les plus potentiels
	OS3 : Renforcer l'assise institutionnelle et les capacités financières de la plateforme nationale AIC	<u>Niveau national</u> - Renforcer les rôles de la plateforme nationale et les liens avec les différentes plateformes existantes - Renforcer les capacités financières des organismes d'encadrement en AIC et/ou renforcer l'accès aux différentes lignes de financement potentielles pour l'accompagnement de l'AIC
	OS4 : Développer une approche territoriale d'accompagnement de l'AIC	<u>Niveau régional/territoire</u> - Recenser et structurer les acteurs et les actions de mise à l'échelle de la diffusion de l'AIC au niveau régional - Développer les liens institutionnels avec les acteurs territoriaux (régionaux) en faveur de l'AIC dans les différentes régions de Madagascar - Mener dans certaines régions pilotes des réflexions participatives pour des stratégies d'accompagnement de l'AIC au niveau territoire. - Intégrer l'AIC dans les politiques régionales, communales de développement etc.
AS2 : Améliorer l'accompagnement technique pour le changement d'échelle de la	OS 5 : Renforcer la formation en AIC à différents niveaux	<u>Niveau national</u> - Accompagner les initiatives existantes et/ou renforcer la formation académique (universitaire) en matière d'AIC/AE - Renforcer la formation professionnelle et faire le plaidoyer du référentiel existant - Renforcer la formation des formateurs au niveau des acteurs nationaux (centre de formation, acteurs d'accompagnement du développement) - Renforcer la capacité des acteurs de la TFNAC et des réseaux nationaux potentiels

Axes stratégiques (AS)	Objectifs stratégiques (OS)	Grandes lignes d'actions
diffusion des pratiques AIC		<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer le dispositif national d'accompagnement de la formation de base, qui est mené en concertation avec le Service d'Éducation environnementale de l'Office de l'Éducation de Masse et du Civisme (OEMC) du Ministère de l'Éducation Nationale <u>Niveau régional</u> - Accompagner les initiatives régionales de formation professionnelles et d'université paysanne - Accompagner le renforcement de capacité des agents des acteurs régionaux - - Renforcer la formation des formateurs au niveau des acteurs d'accompagnement du développement régional <u>Niveau local</u> - Accompagner le renforcement de capacité de toutes les structures relais (ex : paysans relais, ...) - Renforcer et partager les acquis des formations en cascade jusqu'aux agriculteurs - Valoriser les PSP formés au travers de la mise en lien avec les acteurs pérennes étatiques et non étatiques (FDA, acteurs privés, OP...) ou faciliter les liens avec les nouveaux Projets
	OS6 : Renforcer les liens entre la recherche et le développement	<ul style="list-style-type: none"> <u>Niveau national</u> - Renforcer le financement de la diffusion des résultats de recherche axé sur le changement - Démontrer l'efficacité des pratiques AIC suivant les différents indicateurs sectoriels (productivité agricole, augmentation de revenus, sécurité alimentaire et nutritionnelle, résilience aux CC ainsi qu'aux risques et catastrophes naturelles, réduction d'émission de GES, lutte contre l'érosion...) <u>Niveau régional</u> - Renforcer les dynamiques de recherche régionale en matière de l'AIC - Organisation des ateliers multi-acteurs régionaux pour partager les acquis <u>Niveau local</u> - Mise à disposition des agriculteurs des résultats de recherche. Ex : diffusion des semences résistants au CC, des luttés biologiques (cultures associées pour lutter contre le striga, ...) - Favoriser la recherche participative afin d'identifier les contraintes des paysans face aux CC et leur adéquation avec les solutions proposées par la recherche
	OS7 : Favoriser l'adoption des pratiques AIC	<ul style="list-style-type: none"> <u>Niveau national</u> - Partager les acquis sur les dispositifs d'accompagnement au niveau des acteurs nationaux (publics et privés) <u>Niveau régional et local</u> - Partager les acquis au travers des échanges croisés des acquis régionaux sur les dispositifs d'accompagnement au niveau des acteurs nationaux - Renforcer les services d'appuis-conseils de proximité en AIC - Mettre en place des sites vitrines et des actions pilotes à tous les niveaux (régional, district, communes...)
AS3 : Renforcer l'environnement économique,	OS8 : Optimiser l'adoption des pratiques AIC à travers la	<ul style="list-style-type: none"> <u>Niveau national</u> - Renforcer le partage sur la disponibilité en semences compatible aux pratiques AIC entre les différents acteurs (fournisseurs) - Renforcer l'accès en intrants spécifiques (hors semences) à l'accompagnement de l'AIC

Axes stratégiques (AS)	Objectifs stratégiques (OS)	Grandes lignes d'actions
l'accès aux moyens et facteurs de production, et les chaînes de valeur en lien aux pratiques AIC	facilitation de l'accès aux semences, intrants et matériels spécifiques à l'AIC	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer l'accès en matériels spécifiques à l'accompagnement de l'AIC <u>Niveau régional et local</u> <ul style="list-style-type: none"> - Faciliter l'accès en semences pour des matériels végétaux encore difficiles - Faciliter les dynamiques de production locale de semences et de pépiniéristes locaux au travers des OP et/ou des PSP (prestataires de services de proximité) - Soutenir la reconnaissance des droits et de l'autonomie des agriculteurs en matière de semences et de variétés locales/traditionnelles (initiative de développement des normes SQD)
	OS9 : Développer l'accès au financement des agriculteurs pour les pratiques AIC	<u>Niveau national et régional</u> <ul style="list-style-type: none"> - Réfléchir sur les mécanismes de financement des pratiques AIC au niveau des agriculteurs - Favoriser l'accompagnement des pratiques AIC via les secteurs privés (via l'agriculture contractuelle) - Mettre en place au niveau des FDA des motivations et incitations à l'adoption des pratiques AIC. Ex : 0 apport bénéficiaire ou apport acceptable ; Ex du partenariat Papriz/FDA mais GSDM/FDA
	OS10 : Diminuer les blocages liés au foncier	<u>Niveau national</u> <ul style="list-style-type: none"> - Mener des études/analyses permettant de limiter les blocages liés aux fonciers, et/ou analyser les éléments existants - Mettre à jour le PLOF dans toutes les communes et districts et faciliter l'accès des agriculteurs aux terrains domaniaux sans maître pour appliquer les pratiques AIC (mais à voir suivant le nouveau projet de loi) - Faire des plaidoyers pour des législations favorables au développement de l'AIC <u>Niveau régional et local</u> <ul style="list-style-type: none"> - Faciliter l'obtention des certificats fonciers pour garantir la durabilité des actions à travers les différents projets de l'Etat (MEDD, MinAE,...).
	OS11 : Promouvoir l'économie de marché dans la mise à l'échelle de la diffusion de l'AIC	<u>A différents niveaux</u> <ul style="list-style-type: none"> - Renforcer les capacités et des connaissances des acteurs sur les perspectives commerciales et la chaîne de valeur pour augmenter la résilience des ménages et améliorer les revenus agricoles, - Développer une stratégie de mise en œuvre de la chaîne de valeur → Intégrer dans la Stratégie National Agribusiness la chaîne de valeur incluant l'AIC - Accompagner et renforcer les initiatives de développement de marché de produits agroécologiques - Accompagner la dynamique sur l'Agriculture biologique à Madagascar et les réflexions en cours (TVAB, SPG) - Sensibilisation de la population sur la consommation de produits agro écologiques en partenariat avec le Min. population, Min. santé & ONN, Min Com et Culture, MICC, Association de défense des consommateurs
	OS12 : Mobiliser et appuyer les opérateurs économiques à investir dans la mise à l'échelle de la diffusion de l'AIC	<u>Niveau national et régional</u> <ul style="list-style-type: none"> - Renforcer la mise en œuvre des pratiques AIC au sein des grandes et/ou moyennes exploitations (facilitation technique et accompagnement dans la mise au point des matériels) - Réfléchir sur les intégrations (opérateurs économiques et producteurs) autour des chaînes de valeur liées aux pratiques AIC - Mobiliser et appuyer les opérateurs économiques à investir dans la mise à l'échelle de la diffusion de l'AIC

Axes stratégiques (AS)	Objectifs stratégiques (OS)	Grandes lignes d'actions
		<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer également en parallèle le contrat d'agrégation agricole pour que les opérateurs économiques et agriculteurs puissent bénéficier des différents appuis financiers et techniques → Favoriser la chaîne de valeur incluant l'AIC au niveau de l'agrégation
AS4 : Développer un système pérenne de capitalisation des acquis et de gestion de connaissances	OS13: Gérer les connaissances et capitaliser les acquis des acteurs à tous les niveaux	<p><u>Niveau national et régional</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Capitaliser les acquis (par la mise en place d'une base de données nationale sur les intervenants, zones d'interventions, approche, bonne pratique, ect) - Renforcer et rendre opérationnel le système de consolidation des données sur l'AIC - Instaurer une coordination et échange entre les acteurs et intervenants en matière d'AIC pour faciliter le partage d'expérience en matière d'AIC <p><u>Niveau local</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Encourager et faciliter les échanges de connaissances, d'expériences et de transfert de technologie entre agriculteurs « approches paysans-paysans », visite échange
	OS14: Assurer la pérennisation de suivi de l'évolution de l'AIC en lien aux indicateurs nationaux et aux indicateurs sectoriels	<p><u>Niveau national et régional</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Assurer le suivi des indicateurs nationaux et régionaux (réalisation, effets, impacts...) - Assurer le suivi des indicateurs sectoriels - Assurer les suivis nationaux de la situation nationale en AIC tous les 3 ans - Mise en place d'outils de mesure de l'adoption de l'AIC, impacts, ect.
Axe transversal : Communication à différents niveau (touchant les 4 AS)	OS15 - Développer une communication sur l'accompagnement de l'AIC et à tous les niveaux d'intervention	<ul style="list-style-type: none"> - Développer un plan de communication IEC et marketing à différents niveaux (national, régional, local) - Coordonner les différents axes de communication nécessaires pour les différents AS et OS - Uniformiser les terminologies pour une meilleure compréhension des approches AIC/AE/AC
	OS16 - Assurer la communication et la visibilité des pratiques AIC	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer la communication et la visibilité sur les bonnes et les mauvaises pratiques AIC - Assurer la communication sur les produits de l'AIC (souvent des produits agroécologiques) avec des canaux et support adéquat à tous les niveaux

Source : Auteur et membres de la TFNAC en réactualisation des AS, OS et grandes lignes d'actions de l'ancienne version

3.4.1.1 OSI- Renforcer la base politique de la mise à l'échelle de la diffusion de l'AIC

Cet objectif est principalement au niveau national. Il est clair que l'AIC est de plus en plus intégré dans les documents cadres nationaux et notamment dans les documents cadres sectoriels et des stratégies sectorielles (RAHARISON, 2020). Toutefois, tout cela ne se traduit pas à des actions publiques importantes. L'objectif ne se limite pas seulement à inscrire dans les documents politiques (qui restent des discours) mais dans les actions publiques sur terrain. Il a été aussi montré que cette configuration sectorielle d'intervention publique constitue un verrouillage pour la mise à l'échelle effective de l'AIC.

Une loi ou un cadre national fédérateur des accompagnements politiques en AIC/AE

Afin d'avoir une stratégie avec une vision commune et interministérielle, il est important de proposer et développer un projet de loi en AIC et pour le développement des pratiques agroécologiques en général. Le développement de cette loi permet d'avoir un cadre légal et commun, mais pourra aussi développer des dispositifs institutionnels plus engageant pour les politiques publiques.

Dans ce cadre, le développement durable étant multisectoriel, plusieurs paramètres sont pris en compte pour avoir une politiques efficace et surtout efficiente. Plusieurs secteurs à travers les différents ministères devront être concernés dans la mise en œuvre. Il est donc important de mettre en place un Comité interministériel de pilotage et de coordination intégrant au minimum le MINAE, le MEDD, en lien à la Primature... mais aussi le MEN, le MAHTP, le MTM...

Renforcement de l'intégration de l'AIC dans les différents secteurs

Même si la TFNAC prône pour la multisectorialité, il est encore difficile de se passer de la configuration sectorielle actuelle. Il est aussi jugé important de renforcer l'intégration de l'AIC dans les différentes politiques sectorielles.

Dans un premier temps donc, il est important de faciliter l'intégration de l'AIC dans les autres politiques sectorielles et les thématiques pertinentes où l'AIC n'est pas encore suffisamment affiché. On peut citer les thématiques de GRC/RRC au niveau de la primature, les réflexions autour des REDD+ au sein du MEDD, les liens avec le foncier, la recherche scientifique, l'eau, la météorologie...

Ensuite, la finalité, n'est pas aussi d'inscrire l'AIC dans les documents politiques, mais de faire en sorte que ces secteurs s'engagent à promouvoir l'AIC en matérialisant leurs engagements. Il faut davantage renforcer la mise en œuvre effective de l'AIC au sein de chaque politique sectorielle et les complémentarités entre secteurs (action-budget) et la TFNAC (au travers de ses membres dans chaque secteur) devrait agir en tant que force de proposition dans ce cadre.

3.4.1.2 OS2 : Développer les différentes mesures politiques et les différents mécanismes de financement de l'AIC

Lors des entrevues auprès des acteurs, les acteurs s'orientent toujours aux « Projets » en appui aux agriculteurs et en appuis aux production pour accompagner le développement de l'AIC. Les projets contribuent au développement de l'AIC mais restent très limités dans le temps (durée du projet) et dans l'espace (zones cibles limitées, donc agriculteurs cibles limités). Différentes mesures peuvent être analysées et développées pour accompagner le changement d'échelle du développement de l'AIC. Dans ce cadre suivant les niveaux d'interventions, quelques actions seront à prévoir.

Niveau national

Dans un premier temps, il est important de faire des études et analyses sur les mesures politiques et des mécanismes (macro-économique, micro-économique) favorisant le développement de l'AIC. Il s'agit des politiques ou mécanismes ayant des effets catalyseurs et/ou des mesures en faveur des bonnes pratiques, ou des politiques à effets régulateurs en défaveur des mauvaises pratiques. L'idée, c'est de partir sur ceux qui sont déjà développés même avec des expériences de cas isolés, ou de voir ceux qui sont potentiels (ayant été développés dans d'autres pays), et de partager au travers des échanges entre acteurs, et de tester ou favoriser le développement des politiques ou des mécanismes les plus potentiels, ceux qui ont donné de résultats positifs, des expériences positives à Madagascar pour le changement d'échelle.

Pour information, ces mécanismes peuvent être :

- Des politiques d'accompagnement direct des producteurs (ce que fait souvent les projets en accompagnement direct, en approvisionnement en intrants, en favorisant la transition des pratiques) ;
- Des politiques axées sur l'amélioration de l'environnement de production (sécurisation foncière, accès plus durable des intrants et semences, accès en matériels, accès en service et formation, information sur le marché, sur le changement climatique et autres facteurs influençant la production...) ;
- Des politiques axées sur les consommateurs (campagnes d'information et de sensibilisation pour la consommation des produits AE/issus de l'AIC, renforcement des initiatives pour la consommation de ces produits, éducations nutritionnelles pour la population ou pour les élèves, ...)
- Des politiques axées sur le marché (amélioration des marchés locaux des produits AE/AIC, mise en lien avec les initiatives TVAB-SPG, lien avec les labels et marchés internationaux type AB, Rainforest Alliance, mise en lien avec l'initiative agribusiness, amélioration du marché au niveau macroéconomique c'est-à-dire favorisant l'importation/exportation des produits AE/AIC, et limitant les produits non AE) ;
- Politiques axées sur les mécanismes environnementaux (en lien aux trois conventions des Nations Unies dont la biodiversité, le changement climatique et la lutte contre la désertification, les mécanismes de financement comme le PSE, les fonds verts pour le climat, les fonds carbone...)
- Politiques d'accompagnement de la recherche (de façon participative et mettant des liens avec le développement à différents niveaux) et de la formation à différentes échelles (formation de base, formation académique, formation professionnelle, formation continue des acteurs...)
- Politiques axées sur le partage de connaissances entre acteurs et la sensibilisation de masse ;
- Politiques transversales et institutionnels (cadres législatifs, gouvernance territoriale, approche paysage, approche mécanismes de concertations à différents niveaux, ...).

Niveau régional

A l'issue d'une analyse nationale et de partage des acquis, il est important de réfléchir avec les acteurs régionaux (dans certaines régions pilotes) les mécanismes de adaptés à la région, et de tester et favoriser les mécanismes les plus potentiels.

3.4.1.3 OS3 : Renforcer l'assise institutionnelle, les capacités financières de la plateforme nationale AIC et la commission nationale de lobbying financier

Il est important de renforcer l'assise nationale de la plateforme nationale (régionale) AIC. La finalité est (i) de mettre en place des structures opérationnelles et représentatives de tous les acteurs de la mise à l'échelle de la diffusion de l'AIC au niveau national et régional, (ii) de faciliter l'intégration de l'AIC dans les autres politiques sectorielles et/ou territoriales pertinentes. Ces derniers convergent vers la clarification des objectifs structurels, des responsabilités et du niveau d'engagement des acteurs à tous les niveaux.

Renforcer la représentativité de la plateforme TFNAC

Ainsi cet axe stratégique est efficace si les forces de développement incontournables du secteur primaire puissent joindre la plateforme nationale AIC notamment le secteur privé et les paysans eux-mêmes à travers leur système d'organisation et qu'au moins 3 secteurs envisagent d'aligner leurs politiques pour la considération de l'AIC. Les acquis sont importants car des Sociétés privés et des OP faitières ont intégré la TFNAC depuis mais cela reste à renforcer. Le renforcement de cette base institutionnelle, politique et structurelle permettra aussi de plaider efficacement sur l'importance de la mise à l'échelle des pratiques AIC et inverser les effets néfastes du changement climatique, et prendre des décisions plus efficaces et multisectorielles. Il est donc nécessaire pour faciliter l'intégration de la mise à l'échelle des pratiques AIC parmi les priorités de l'État.

La plateforme nationale a comme objectif d'appuyer et de promouvoir l'adoption des techniques AIC. Dans ce cadre, elle a pour rôle de coordonner les activités des parties prenantes et des groupes de travail pour lever les contraintes de la non adoption de l'AIC. L'objectif est d'améliorer la représentativité au sein des plateformes afin que les agriculteurs, les scientifiques, les décideurs politiques et les acteurs du secteur privés soient parties prenantes. Ainsi, la plateforme devrait intégrer en son sein :

- Les institutions publiques pertinentes au niveau central et régional, représentant les différentes thématiques dont au minimum le développement agricole, la protection de l'environnement, la sécurité alimentaire et nutritionnelle... mais d'autres secteurs concernés également)
- Les collectivités locales décentralisées,
- Les représentations nationales des organisations des Nations Unies (FAO)
- Les institutions de recherche, de formation académique et d'éducation de base,
- Les institutions privées et/ou les formations professionnelles,
- Les organisations de la société civile (OSC) et les ONG des différents secteurs,
- Les groupements de paysans,
- Les partenaires techniques et financiers des différents secteurs concernés,
- Le secteur privé de la production, de fournitures d'intrants et/ou de matériels, de l'exportation, de la transformation agro-alimentaire
- Les médias

La finalité est créer une cohésion entre les niveaux macro, méso et micro. La composition idéale de la TFNAC au niveau national et régional est présentée dans le tableau ci-après. Cependant, des plateformes peuvent être créées à l'échelle locale (micro). Elles serviront essentiellement à faciliter les échanges d'information et à l'harmonisation de certaines démarches (subventions, dons, prêts... sur certains produits ou services). Généralement elles fonctionnent le temps d'un projet. Les données issues de ces plateformes locales seront transmises aux plateformes régionales où les bases de données sont établies.

Tableau 3: Composition idéale de la plateforme AIC (sans être exhaustif)

		Décideurs	Partenaires de mise en œuvre			Bénéficiaires	
		Entité / autorités	Formation	Recherche	Vulgarisation et appui	Secteur privé	Communautés agricoles
Macro	Au niveau national	Ministère de l'agriculture Ministère de l'environnement Ministère de l'eau Ministère du commerce Ministère de l'aménagement du territoire Ministère de la population	CNFAR GSDM Réseaux CEFAR Réseaux BIMTT (parfois dans CEFAR) Universités Collèges	Institutions de recherche (dP SPAD, dP Forêts en biodiversité -FOFIFA, l'Université de Tana dont ESSA, Facultés des Sciences, LRI, FIFAMANOR et des centres internationaux (CIRAD, IRD, Africa Rice) Autres Centres de recherche	Bailleurs de fonds ONG nationaux et internationaux Tranoben'ny Tantsaha et OP nationales	Réseaux d'acteurs Privés Nationaux	Organisations paysannes faitières
Méso	Au niveau régional	Régions et districts	CRFAR CEFAR Acteurs et techniciens d'ONG	Institutions de recherche régionales	ONG Associations OPR	Fournisseurs d'intrants, Exportateurs, Exploitants, Industries agro-alimentaires...	OP Régionale
Micro	Commune Fokontany Village / Site*	Maire et Conseil Communal Chef Fokontany	PSP ou Paysans formateurs	Acteurs de recherche-action en lien avec les acteurs locaux	Animateurs locaux		Paysans Autorités traditionnels (Ray amandreny, Olobe, ...)

Source : Ancienne version réactualisée par l'Auteur

* Le niveau local n'est pas ciblé en tant que membre de la TFNAC mais intégré dans la mise en œuvre des actions de la TFNAC

Ainsi, la structuration des plateformes devrait être accompagnée de son opérationnalisation tant pour la structure nationale que pour les autres structures régionales. Cette opérationnalisation est surtout basée sur les renforcements des capacités des membres à mobiliser les différents mécanismes de financement existants. Dans ce cadre, des actions de renforcement des capacités techniques et de facilitation seront menées.

Les branches régionales de la plateforme ne sont pas encore instaurées. Il est aussi important de les développer, notamment dans certaines régions prioritaires (Vakinankaratra, Atsimo Atsinanana, Vatovavy Fitovinany, Alaotra Mangoro, Androy, Boeny... et d'autres si besoin). L'objectif est de se rapprocher des régions d'interventions, d'instaurer une dynamique régionale et/ou territoriale de l'accompagnement de l'AIC...

Renforcer les rôles de la plateforme nationale et les liens avec les différentes plateformes existantes

Plusieurs plateformes existent actuellement et qui font disperser les messages et le partage des connaissances. Au niveau de ces plateformes, les messages de l'AIC restent à des niveaux variables d'intégration, avec des messages en dispersion et des visions différentes. Pour mieux converger les réflexions, la TFNAC et les acteurs membres de la TFNAC devrait assurer des rôles de vecteurs de messages communs et contribuer à ces réflexions (à termes à des regroupements ou au moins à des combinaisons des efforts). On peut cibler les structures locales de concertation (SLC), mais également les quelques plateformes clés ci-dessous.

Tableau 4 : Les différentes plateformes potentielles pour développer le message AIC

Plateforme	Type	Différents membres
PCSDR ou Plateforme de Coordination Stratégique du Développement Rural	Plateforme des PTF (secteurs agriculture-élevage- pêche et foncier)	BM, BAD, AFD, DDC, DUEM, FIDA, FAO, GIZ, JICA, ONUDI, PAM, Coopérations Décentralisées France Madagascar, UNCDF, USAID, OIM
PCS-E ou Plateforme de Coordination Stratégique Environnement Madagascar	Plateforme des PTF	GIZ, DUEM, USAID, PNUD, UK, AFD, FAO, OIM, BM
Plateforme SAN - Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle	Plateforme des PTF	BM, UE, FIDA, BMZ/GIZ, USAID, DFID, Organismes des Nations Unies (FAO, PNUD, PAM, UNICEF)
GSDM, Professionnels de l'agroécologie	Association d'acteurs spécialisés dans l'AE	AGRISUD, ANAE, AVSF, BRL, CEFFEL, DURRELL, FIFAMANOR, FOFIFA, GRET, INTERAIDE, OSDRM, SDMad, VERAMA, WHH, WWF
TFNAC (Task Force Nationale sur l'Agriculture de Conservation)	Plateforme nationale orientée dans l'accompagnement de l'AC et l'Agriculture Intelligente face au climat	Ministères (MINAE qui assure la Présidence, MEDD), FAO (Secrétariat exécutif qui héberge les différents projets), Dispositifs d'accompagnement des actions publiques (dans le domaine du développement rural (CPN BVPI), dans le domaine de l'urgence et la résilience (CPGU), et l'environnement (ONE, MNP)), Projets/programmes (AD2M, PLAE), Plateformes promouvant l'AE (GSDM, BIMTT, SYMABIO, PNFDDSA ou Plateforme nationale Femme, Développement Durable et Sécurité Alimentaire), Centres de formation et de la recherche (FOFIFA, FIFAMANOR, LRI, ESSA, CRFPA), ONG de développement rural (AGRISUD, AVSF, BRL, RTM, CEFFEL, FERT, FAFIALA, GRET, OSDRM, ID FAMPIVOARANA), ONG environnementales (WWF, ANAE, CI), ONG de la sécurité

Plateforme	Type	Différents membres
		alimentaire et résilience (WHH, SAFF FJKM), Organisations paysannes faitières (FIFATA, Réseau SOA, CPM), Sociétés Privés (ANDRI-KO, SDMad, PATRAKALA, MINERAGREX).
SYMABIO (Syndicat Malgache de l'AB)	Syndicat de Sociétés privés	Composé de 62 membres actuellement (Sociétés Privés principalement, Organisme certificateur, ONG...): http://www.symabio.mg/membres.html
FCA (Forum de Conseil Agricole)	Plateforme thématique (Conseil agricole)	Membres fondateurs : Ministères (MINAE, MEDD), Plateformes ou associations : GSDM, BIMTT, CAP MALAGASY du réseau FERT, FENAM, MDB), Centres de formation et de la recherche (FIFAMANOR, FOFIFAKRI), ONG de développement rural (APIMADA, AVSF, CEFFEL, CITE, CTHA, FTA, ID FAMPIVOARANA, SAHA), ONG environnementales (ANAE, SAGE), ONG de sécurité alimentaire et nutritionnelle (WHH, SAFF FJKM) et Organisations paysannes faitières (FIFATA, Réseau SOA, CPM)
GTCC (Groupe thématique changement climatique)	Plateforme thématique (changement climatique)	Ministères (MEDD, MINAE, MATTP, MinSan, Ministère des ressources en eau et de l'énergie, Ministère de la recherche scientifique), Institutions de GRC/RRC (BNGRC, CPGU), Plateforme nationale regroupant des membres de la société civile œuvrant pour l'environnement (Alliance Voahary Gasy), Institutions de formation et de recherche (ESSA/Département Eaux et Forêts, LRI, Association Vahatra, CNRE), ONG internationales de conservation (WWF, CI, WCS), Fondations (fondation Tany Meva et fondation pour les aires protégées et la biodiversité de Madagascar), Organisations de coopération (PNUD, l'UN-Habitat, l'Union Européenne, Banque Mondiale), Associations et ONGs nationales environnementales dans la plupart des cas, mais aussi avec quelques acteurs dans le domaine du développement (nombre très limité), Divers projets appuyés par les partenaires techniques et financiers, notamment bilatéraux.
Cluster SAMS (Sécurité Alimentaire et Moyen d'Existence)	Plateforme thématique (sécurité alimentaire)	<u>Sud de Madagascar</u> : PAM, FAO, UNICEF – Nutrition, SIF, CARE, Save the Children, FID, Start Network, WHH, CRS, OCHA, SAF/FJKM, ACF, SIF, MEDAIR, ADRA, GRET, CTAS, BNGRC, ... <u>Sud-Est de Madagascar</u> : FAO, GIZ, INTERAIDE, WHH, FIANTSO, SAF/FJKM, DIAKONIA, ADRA, Côté Sud, GSDM, Projets divers (PAPAM, PRADA, SILVER...)
Plateformes du mouvement SUN (Scaling Up Nutrition)	Plateforme thématique (sécurité alimentaire et nutritionnelle)	<u>Plateforme HINA</u> : Alliance de la société civile regroupant une 40 ^{aine} d'organisation civile pour le renforcement de la Nutrition. http://www.sun-hina-madagascar.org/annuaire <u>Plateforme MIKASA</u> : Regroupe les acteurs de la recherche pour la lutte contre la malnutrition à Madagascar à savoir MINSAP, MinEau, Université d'Antananarivo (Présidence, Faculté des Sciences, ESSA IAA-AT2D-Elevage, DEGS, Faculté des Lettres), MESUPRES, ONN, ESPA, Université de Tan/Ecole Doctorale GPSIAA, ISSPM, CIRAD, IRD, GRET, LRI, CNRE, FOFIFA, INSPC, IPM, IMRA, AfricaRice, FIFAMANOR, IMVAVET, CNRIT, CNARP, INSTN, ManagriBio, ANAE, PROFIT, Homeopharma, Codex alimentarius, CLAM, Association Lovatsara, Tany Meva, GIZ, IHSM, MDB Land O'Lakes, JICA, Fondation de la biodiversité, STOI, autres acteurs individuels. <u>Plateforme ANJARAMASOANDRO</u> : regroupe les Sociétés privés dans le domaine de la nutrition. Elle regroupe une dizaine d'entreprises membres fondatrices de l'ONN.

Source : Entrevues des acteurs par l'Auteur

Renforcer les capacités financières des organismes d'encadrement en AIC

Le financement des actions d'accompagnement de l'AIC reste encore assez précaire, assez ciblé ou en lien à des projets (limités dans le temps et dans l'espace). Il est important de renforcer l'accès aux différentes lignes de financement potentielles pour l'accompagnement de l'AIC.

Dans ce cadre, il a été jugé important par les acteurs de mettre en place une commission nationale de lobbying financier en AIC. Ça pourrait sans doute s'atteler avec cette analyse des mécanismes existants, et de les partager au sein de cette commission ou au travers des mécanismes de concertation.

L'objectif est également de renforcer les financements des actions au travers des acteurs membres et partenaires au niveau de la TFNAC pour renforcer les cohérences des actions menées.

Participer aux forums et conventions internationaux (différents COP etc.)

Il a été cité plus haut que les conventions internationales figurent parmi les dispositifs potentiels et qui pourraient engendrer des politiques d'accompagnement ou des mécanismes de financement. Il est aussi montré dans le contexte actuel que les interventions très sectorisées limitent le développement de ces potentiels. A titre d'exemple, la représentation limitée et assez exclusive à un secteur donné de ces forums et conventions internationaux pourrait limiter le partage de acquis, des expériences mais aussi des opportunités. Dans ce cadre, il est jugé important que le réseau TFNAC (et ses membres) participent à ces forums et conventions. L'objectif est de renforcer l'assise institutionnelle de la plateforme TFNAC et aussi de creuser et partager les opportunités de financement existantes.

3.4.1.4 OS4 - Développer une approche territoriale d'accompagnement de l'AIC

Actuellement, les interventions publiques (dont celles en lien à l'accompagnement de l'AIC) sont fortement basées sur des projets nationaux ou des projets sectoriels. Bien que ces projets ciblent des zones spécifiques, ils sont très liés à des pilotages nationaux. Il est ainsi important de développer une approche territoriale d'accompagnement de l'AIC, avec une compréhension commune de l'AE/AIC, des stratégies définies sur les bases contextuelles de la zone et de façon participative avec les différents acteurs territoriaux.

Pour des régions pilotes, il est important de mener des analyses institutionnelles des systèmes alimentaires et les perspectives de l'AIC, de comprendre comment les politiques et initiatives nationales de soutien aux pratiques AIC se déclinent au niveau local, d'identifier les initiatives émanant des acteurs locaux (par ex. les collectivités territoriales, ONG locales) en faveur de l'AIC et de mettre en perspective l'évolution de ces systèmes avec leur environnement institutionnel, politique et socio-économique.

L'objectif est structurer les acteurs et de fournir une base pour l'analyse des évolutions possibles ; et pour l'identification des principales filières, activités, pratiques de ces acteurs, en vue d'une stratégie commune et régionale/territoriale dans les politiques régionales, communales de développement. La stratégie développée sera vraiment adaptée au contexte locale, regroupant les visions des acteurs régionaux/territoriaux, et valorisant les acquis et les dispositifs existants. Cela permet aussi de limiter les sectorisations et les cloisonnements existants observés à l'échelle nationale et aussi à l'échelle d'un territoire donné.

3.4.2 AS2 : Améliorer l'accompagnement technique pour le changement d'échelle de la diffusion des pratiques AIC

Pour cet axe stratégique, deux objectifs ont été identifiés. Le but est de mettre en place un environnement favorable afin que l'adoption des pratiques AIC entre autres l'agriculture de conservation, l'agroforesterie, l'intégration agriculture élevage (production fourragères, amélioration de la fertilisation organique...), le compostage, la gestion des ressources en eau et en sol, les pratiques rizicoles améliorées et intensifiées, les techniques de pêche et d'aquaculture améliorées, l'intégration agriculture-élevage, l'élevage amélioré, les techniques agricoles de gestion de risque et catastrophe... puisse être effective à travers l'amélioration de la productivité et du revenu. Il est important que l'État, les investisseurs, les

chercheurs, les décideurs politiques et les paysans comprennent comment une innovation technologique (AIC) puisse favoriser l'adaptation au changement climatique et être plus résilients⁸.

3.4.2.1 *OS5 - Renforcer la formation en AIC à différents niveaux*

Il est prouvé dans le contexte mondial que la transformation durable du secteur agricole passe par le renforcement de capacité des acteurs d'accompagnement de l'AIC mais aussi les individus acteurs de leur propre développement. Le renforcement de capacité et la formation à différents niveau (échelle) et suivant différents types de cible.

Actions d'accompagnement à la formation au niveau national

Pour le niveau national, on peut citer les différentes échelles et type de cibles suivants :

- *Accompagner les initiatives existantes et/ou renforcer la formation académique (universitaire) en matière d'AIC*

Il s'agit d'inventorier les initiatives existantes afin de les accompagner et de les mettre à l'échelle (multiplication des expériences et des cas). Actuellement, on peut citer deux parcours spécifiques accompagnant l'AIC à savoir : i) La Mention ABC (Agroécologie, Biodiversité et Changement Climatique) de l'ESSA/Université d'Antananarivo, ii) Le Master SPAD (Système de Production d'Altitude et Durabilité) du dispositif d'enseignement et de recherche SPAD. D'autres Master intègre mais sur des Unités d'Enseignement (UE) ou des Eléments Constitutif de l'UE seulement. A terme, il est important que l'AIC prenne de plus en plus une place prépondérante dans les contenus des cours académiques.

- *Réviser les programmes scolaires / éducatifs en intégrant l'AIC*

Dans le cadre de l'intégration des pratiques AIC, des sensibilités climatiques et de la sensibilité environnementale dans la formation de base, il y a eu plusieurs initiatives expériences importantes à Madagascar et au travers des membres de la TFNAC et/ou des Projets partenaires. On peut citer quelques expériences : i) celles du GSDM (PAPAM/AFD, Manitra 2/COMESA, ProSol/GIZ) sur l'intégration de l'AE en milieu scolaire, ii) celles du WWF sur l'éducation environnementale, iii) celle de PrAda – Education climatique, iv) celles de l'APDRA sur la rizipisciculture, v) celles de l'ONN sur l'éducation nutritionnelle.

L'objectif, c'est de combiner les efforts et les acquis, mais aussi de mettre à l'échelle ces différents initiatives. Il est aussi important de mettre en place des sites de démonstration et/ou des parcelles d'application (pratique AIC) au niveau des écoles, de valoriser les productions dans les cantines scolaires, tout en combinant avec les éducations nutritionnelles et les éducations climatiques.

Dans ce cadre, il est important de renforcer le dispositif national d'accompagnement de la formation de base, qui est mené en concertation avec le Service d'Éducation environnementale de l'Office de l'Éducation de Masse et du Civisme (OEMC) et la Direction de l'Éducation de Masse et du Civisme (DEMC) du Ministère de l'Éducation Nationale (MEN).

Il faut souligner aussi qu'à terme, les sensibilités climatiques et les pratiques AIC et AE devraient être intégrées dans le programme d'étude (PE) au niveau de la DCRP (Direction du Curricula et de la Recherche Pédagogique). Des initiatives ont été menées par le GSDM. Les perspectives sont déjà prometteuses dans ce sens d'intégration effective dans le cursus scolaire dans le cadre de la réforme actuelle du programme d'étude. Les réflexions sont déjà menées et des actions ont été engagées pour : a) l'intégration de la thématique agroécologie dans le nouveau PE (Monde du Travail, Fanabeazana ho Olom-pirenena Vanona, Géographie, Sciences de la Vie et de la Terre, Malagasy, Français...), b) la mise en place des jardins scolaires suivant les concepts et les principes de l'agroécologie, c) le renforcement des compétences et des connaissances des concepteurs sur l'agroécologie.

⁸ Barnard James, Manyire Henry, Tambi Emmanuel and Bangali Solomon. FARA (2015). Barriers to scaling up/out climate smart agriculture and strategies to enhance adoption in Africa. Forum for Agricultural Research in Africa, Accra, Ghana. Page 7.

Il est important de renforcer cette initiative du GSDM et de façon continue pour ne pas casser les dynamiques engagées car les responsables peuvent changer. Il est également important d'accompagner la DCRP dans l'élaboration des curricula. En effet, cette Direction a des rôles de : i) assurer la conception et l'élaboration des curricula suivant la politique du Ministère en matière de développement des curricula, ii) piloter : les recherches améliorant le curricula et la pédagogie selon la Politique Générale de l'Etat en matière d'Education Nationale et selon la politique du Ministère en matière d'éducation, iii) piloter la conception et la mise en œuvre du curricula (ref. MARE DCRP).

- *Renforcer la formation professionnelle et faire le plaidoyer du référentiel existant*

Le GSDM a établi un référentiel de certificat de spécialisation de « Conseiller agricole en Agriculture de Conservation et en Agroécologie » dans les établissements d'enseignements techniques et professionnels, avec l'accréditation de la METFP. Ce référentiel a été testé au sein des EFTA. Or, faute de budget, le référentiel a été mis en veille et non priorisé au profit du référentiel sur l'Agribusiness. Dans ce cadre contextuel, il est important de valoriser ce référentiel. Une première étape de réactualisation des contenus du référentiel s'avère importante au vu des évolutions depuis la validation du référentiel en 2016. Ensuite, les acteurs de la TFNAC et les partenaires devraient également élaborer des programmes de plaidoyer dans ce sens, pour le développement auprès des EFTA (Centre de formation de l'Etat) mais également des CEFAR privés.

Il est aussi important de développer les pratiques AIC et AE au travers d'autres niveaux de formation professionnelle qui cible en particulier les jeunes ruraux, les leaders paysans et les jeunes déscolarisés/voire les analphabètes. Dans ce cadre, il est important de se positionner sur les initiatives développées par : i) le FERT dans différentes régions de Madagascar notamment les réseaux FEKAMA (Fédération des collèges agricoles de Madagascar) ou les Universités Paysannes ou des leaders paysans avec FORMAGRI ; ii) le CRFPA Ilofosana accompagné par l'Agrisud dans l'Itasy ; iii) la MFR (Maison Familiale Rurale)

- *Renforcer la formation des formateurs au niveau des acteurs nationaux*

Les enjeux du changement d'échelle de la diffusion des pratiques AIC restent importants. Un Centre de formation et quelques formateurs n'arriveront pas à assurer les besoins en formation dans l'ensemble de la région de Madagascar. Il est important de développer des pools ou des réseaux de formateurs qui vont transmettre les mêmes messages, les mêmes contenus sur les pratiques suivant les zones agroécologiques... Dans ce cadre, une action de formation de formateurs nationaux sont à prévoir et à développer notamment des formateurs des centres de formation comme le CEFAR et les réseaux BIMTT, des acteurs d'accompagnement du développement, des acteurs membres de la TFNAC... On peut par exemple s'atteler aux expériences de formateurs du GSDM et de ses membres, de développer des sessions de formations continues et des visites de sites potentiels ou des zones agroécologiques (Ivory dans le Moyen Ouest, Sud Est, Sud de Madagascar, Lac Alaotra...).

Dans le cadre de la formation de formateurs, des échanges internationaux dans les pays de la SADC, de la COMESA, de l'Afrique de l'Ouest et aussi des centres internationaux seront aussi à développer.

Actions d'accompagnement à la formation au niveau régional

En complément des actions menées au niveau national, il est aussi important d'accompagner les initiatives régionales de formation professionnelles et d'université paysanne. Il est ainsi important d'identifier les initiatives existantes dans les régions ciblées pour développer les stratégies régionales de développement de l'AIC.

Il est aussi important d'accompagner le renforcement de capacité des agents des acteurs régionaux pour avoir les mêmes visions dans l'accompagnement de l'AIC, mais aussi pour qu'ils soient en mesure de développer les stratégies d'accompagnement de l'AIC.

Il est important de multiplier les outils pédagogiques et les supports techniques y afférents, et notamment ceux qui correspondent au développement de l'AIC dans la zone agroécologique ciblée et en lien aux contextes socio-économiques et aux expériences de la région.

Actions d'accompagnement à la formation au niveau local

Des actions spécifiques seront à développer au niveau local. En effet, en plus des actions de formation menées au niveau national et régional, et au-delà de la formation des formateurs et des acteurs d'accompagnement, il est toujours important et de plus en plus sollicité de former des relais locaux de formation. L'objectif est de mettre en place des réseaux locaux de formateurs, basés sur les approches « paysans-paysans ».

- *Accompagner le renforcement de capacité de toutes les structures relais*

Dans les accompagnements des pratiques AIC, il est important de développer des structures relais pour la formation et pour des services d'appuis-conseils locaux autour des pratiques AIC. Souvent, ces structures relais sont développés au travers des accompagnements des Projets et la dynamique s'arrête une fois que le projet est achevé. Actuellement, il y a différentes approches, différentes expériences, des acquis importants au travers des projets et initiatives. On note par exemple les PSP ou prestataires de services de proximité intégrant les fournitures de formation (paysans formateurs, paysans relais, maîtres exploitants, paysans pilotes, paysans ambassadeurs, ...) ou des fournitures de service de traitement des animaux (ACSA), ou des fournitures de plants, de service spécifique (traitements...).

- *Mettre en lien avec les dispositifs pérennes existants*

Comme actions, il est important de partager les acquis dans ce sens au niveau local, d'assurer la valorisation quel que soit le projet ou l'acteur en face. Très souvent, il n'y a pas aussi de reconnaissance ou de valorisation mutuelle, et la TFNAC a un rôle à jouer dans ce sens.

Les premières actions à faire est que chaque acteur contribue à identifier les PSP potentiels (forte expérimentation). Les valorisations peuvent passer par la mise en lien avec les acteurs pérennes étatiques et non étatiques (FDA, acteurs privés, OP...) ou faciliter les liens avec les nouveaux Projets.

- *Proposer des séances de recyclages réguliers et mettre à disposition les outils adéquats pour ces structures relais*

Dans le domaine de renforcement de capacité, il est également important de programmer et effectuer des séances de recyclage réguliers et mettre à disposition des outils adéquats (fiches techniques adaptés aux agriculteurs, autres outils).

3.4.2.2 OS6 - Renforcer les liens entre la recherche et le développement

Dans le domaine de la recherche, il y a beaucoup d'acquis dans le domaine de l'AIC pour ne citer que les réflexions au sein des dispositifs d'enseignement et de recherche en partenariat SPAD regroupant différents organismes de recherche nationaux et internationaux dont le FOFIFA, l'Université d'Antananarivo (via l'ESSA, la Faculté des sciences, le LRI), le FIFAMANOR, le CIRAD, l'IRD et l'Africa Rice. Il y a également le dP Forêt et Biodiversité. D'autres organismes de recherche et Universités publics et privés orientent également des travaux de recherche dans le domaine de l'AIC et l'AE. Des projets (UE, AFD, GIZ, USAID...) développent également des travaux de recherche-action. La valorisation de ces acquis est importante et des actions restent à faire à différents niveaux.

Niveau national

Au-delà de la recherche technique, il est important de renforcer le financement de la diffusion des résultats de recherche axé sur le changement. La recherche devrait être axée les recherches sur des actions concrètes/spécifiques de développement (recherche-action).

Le partage des résultats de la recherche devrait constituer une action prioritaire au travers de l'interfaçage entre la recherche et le développement. On peut citer l'organisation des ateliers multi acteurs afin de partager les acquis de la recherche au travers de l'organisation des Ateliers « recherche-développement ».

Dans le domaine technique, il est aussi pertinent de faire la synthèse des acquis dans différents domaines, et de ressortir aussi de façon participative avec les acteurs de développement les besoins en recherche.

Sans être exhaustif et nécessitant encore des approches participatives pour remonter les besoins, il est important de souligner les besoins suivants :

- Les recherches sur les espèces fourragères se focalisent principalement sur les Hautes terres. La recherche devrait accompagner les travaux sur les espèces adaptées à d'autres zones et notamment dans les zones sèches (semi-arides) et dans les zones à sols ferrugineux tropicaux (zones Ouest et zones Sud de Madagascar). La recherche devrait accompagner ce domaine.
- Les moyens de lutte biologique (dont le « ady gasy ») sont largement documentés à partir des compilations des données empiriques et des acquis auprès des agriculteurs et/ou des acteurs de terrain. Or, au niveau de Madagascar, ces acquis ne sont pas documentés, vérifiés, testés au niveau de la recherche qu'assez rarement. Des efforts devraient être menés dans ce sens pour la recherche nationale à Madagascar. Cette thématique de recherche est très importante et à prioriser en vue de l'accompagnement de la dynamique autour de l'accompagnement de l'AB actuelle, et notamment pour accompagner les TVAB – Territoire à vocation Agriculture Biologique où un ensemble de systèmes, de filières et d'espèces devraient être accompagnés.
- Les techniques d'agroforesterie restent assez rarement développés à plus grande échelle à Madagascar. Hormis des accompagnements autour des filières de rente dans les zones tropicales humides, ces systèmes ne sont pas suffisamment développés. La recherche devrait davantage le renforcer pour créer des références dans les différentes zones agroécologiques de Madagascar.

Enfin, actuellement, dans les politiques sectorielles, les blocages de l'intégration de l'AE et de l'AIC restent dans la prise en compte des réseaux d'acteurs dans chaque secteur. Cela demande encore beaucoup d'efforts de plaidoyer. Or, il ne s'agit pas seulement de faire des sensibilisations mais de montrer des évidences sur l'apport de l'AE et AIC dans chaque sensibilité. Pour ce faire, il faut se référer aux indicateurs de chaque secteur pour se faire, et donc de démontrer l'efficacité des pratiques AIC suivant les différents indicateurs sectoriels (productivité agricole, augmentation de revenus, sécurité alimentaire et nutritionnelle, résilience aux CC ainsi qu'aux risques et catastrophes naturelles, réduction d'émission de GES, lutte contre l'érosion...).

Les niveaux et les différents indicateurs suivants peuvent servir de base (non exhaustif et à renforcer de façon participative et avec les acteurs du secteurs (dont les experts également). Les liens entre l'AE/AIC et ces différents indicateurs (évidences techniques, socio-économiques) sont ainsi à établir.

Tableau 5 : Différents indicateurs sectoriels et à différents niveaux (non exhaustif)

	Développement agricole et rural	Protection des ressources naturelles / biodiversité, CC et désertification	Sécurité alimentaire et nutritionnelle GRC/RRC
Cible/niveau d'intervention	Parcelle, EA (EAF, Grandes exploitations), Filière, Lien avec l'agribusiness Régional, National	Individus, Communauté, Aires protégées, Paysage National, International	Individus (enfants, mères), Ménages, Consommateurs, Communauté (notamment groupes de vulnérables), National
Indicateurs individus	Productivité du travail	Résilience des individus face aux chocs	Insuffisance pondérale (enfants, mères allaitants) Poids à la naissance
Indicateurs parcelles	Rendement Fertilité du sol	Séquestration de C Biodiversité, Impact des feux de brousse, GDT	-
Indicateurs EA ou ménage	Travail (productivité, pénibilité), Revenus, sécurité alimentaire	Coût-bénéfice des pratiques	Diversité alimentaire Prévalence de sécurité alimentaire des ménages
Filières	Accès aux intrants, aux matériels adaptés Accès au marché et lien avec l'agribusiness	-	Qualité des produits pour les consommateurs
Indicateurs Communauté	-	Coût bénéfice au niveau de la communauté. Gestion durable des terres	Taux de malnutrition aigüe et/ou chronique au niveau de la communauté

	Développement agricole et rural	Protection des ressources naturelles / biodiversité, CC et désertification	Sécurité alimentaire et nutritionnelle GRC/RRC
Indicateurs au niveau territoire - région	Production régionale Services agricoles	Coût bénéfice au niveau du territoire Protection des aires protégées Niveau de concertation au niveau du paysage	Taux de malnutrition aigüe et/ou chronique au niveau territoire
Indicateur national	Production nationale et Sécurité alimentaire nationale	Taux de couverture forestière	Taux de malnutrition aigüe et/ou chronique au niveau national

Source : Auteur

Niveau régional

Au-delà de certaines actions menées au niveau national et pouvant être valable pour le niveau régional, il est important de développer et renforcer les dynamiques de recherche régionale en matière de l'AIC. Cibler les 22 régions restent assez ambitieuses mais il est dans un premier temps plus pertinent de cibler 5 régions pilotes pour la mise en œuvre de recherche régionale en matière de l'AIC.

Comme dans le niveau national, parmi les approches à développer, l'organisation des ateliers multi-acteurs régionaux est aussi important pour partager les acquis.

Des parcelles-tests/démonstration avec différents traitements (et répétitions) au niveau régional sont à mettre en place pour la mise à l'échelle de la diffusion des résultats de recherche. Il est également important de développer des échanges entre les acteurs régionaux.

Niveau local

Le rôle à accorder à la recherche devrait aussi être repensé pour mettre en exergue l'importance de la valorisation des savoirs faire locaux ou des « recherches-paysans ». Le but est de promouvoir une approche *bottom-up* et de favoriser la participation des paysans dans la définition des besoins en recherche. La finalité est de rendre les pratiques paysannes intelligentes face au climat et résilientes aux chocs. Dans ce cadre, un mécanisme de concertation entre les acteurs de la recherche et les paysans sera mis en place afin qu'ils puissent creuser ensemble les causes profondes de la non adoption des pratiques AIC voire leur abandon après quelques années d'application seulement sur le plan technique.

Au niveau local, il est aussi important de mettre à disposition des agriculteurs des résultats de recherche par exemple la diffusion des semences résistants au CC, des luttés biologiques, des cultures associées pour lutter contre le striga, ... Dans ce cadre, il serait pertinent d'inventorier les résultats de recherche répondant aux besoins des producteurs ciblés au niveau local, de favoriser la recherche participative (ou des visites organisées) afin d'identifier les contraintes des paysans face aux CC et leur adéquation avec les solutions proposées par la recherche. Il faut promouvoir la mise en pratique des résultats de recherche au niveau des paysans/communautés locales les résultats de recherche (des comités spécifiques de mise en lien entre la recherche et les agriculteurs sont à prévoir).

Il est aussi intéressant de mettre en place des champs écoles pour la validation locale et l'appropriation des résultats de recherche.

Il faut aussi faciliter la capitalisation et la diffusion des acquis avec des outils adaptés aux agriculteurs et aux acteurs locaux.

3.4.2.3 *OS7 - Favoriser l'adoption des pratiques AIC*

Dans la précédente version de la stratégie de mise à l'échelle de l'AIC, il a été pris comme référence de faciliter la valorisation de **250 000 Ha** de terrain sur une période de 5 ans avec la participation d'au moins **350 000 paysans** à travers la promotion des pratiques AIC. Ces objectifs chiffrés restent valables au vu de l'engagement de Madagascar dans la SNRPF.

D'abord, pour accompagner l'adoption des pratiques, les actions menées pour la formation et dans le cadre de la recherche cités plus haut y contribuent déjà.

Au-delà de ces actions, il est important de mettre à disposition des relais locaux un manuel technique adapté à chaque zone agroécologique et toutes les informations nécessaires à la prise de décision notamment les informations agro-climatiques. D'autres actions complémentaires peuvent être développées à différents niveaux.

Niveau international et national

Il est important de partager les acquis sur les dispositifs d'accompagnement au niveau des acteurs internationaux et nationaux (publics et privés), mais aussi de concevoir et développer des outils et des supports sur les acquis techniques, et les succès en matière d'AIC (success story ...).

Des visites-échanges seront à programmer entre les décideurs politiques, les acteurs de développement pour partager les réflexions sur le changement d'échelle des pratiques AIC :

- Visites-échanges au niveau international avec des pays ayant les mêmes contextes et problématiques,
- Visites-échanges au niveau régional (Afrique) entre les pays de la SADC, de la COMESA, de l'OI ou avec les pays de l'Afrique de l'Ouest.

Niveau régional et local

Dans un niveau plus rapproché des agriculteurs, il est important de partager les acquis au travers des échanges croisés des acquis régionaux sur les dispositifs d'accompagnement au niveau des acteurs régionaux, et locaux jusqu'aux agriculteurs.

Il faut aussi renforcer au niveau des régions les services d'appuis-conseils de proximité en AIC, et mettre en place des sites vitrines (champs écoles paysans, sites pilotes...) et des actions pilotes à tous les niveaux (régional, district, communes...).

Dans l'accompagnement de la mise à l'échelle des pratiques AIC, les organisations des visites échanges (VE) constituent des actions où les impacts positifs ont été ressentis. Elles ont permis de mieux sensibiliser, convaincre les agriculteurs et ces actions ont le plus permis d'arriver au changement de comportement. Il est ainsi important de développer cette approche à différents niveaux :

- VE entre les acteurs et les agriculteurs au niveau des régions,
- VE intercommunaux c'est-à-dire entre communes dans une région ou districts,
- VE intra-communaux entre agriculteurs de différents fokontany et des agriculteurs proches.

Il est aussi très important de renforcer les services d'appui-conseil en pratique AIC au niveau local. Très souvent, les services d'appui-conseil sont portés par les projets. Il est important d'analyser les différentes formes possibles d'appuis conseils : projets, secteurs privés, OPR, ... et de renforcer la capacité technique et matérielle (dans le sens de la pérennisation des actions) de ces dispositifs.

3.4.3 AS3 - Renforcer l'environnement économique, l'accès aux moyens et facteurs de production, et les chaînes de valeur en lien aux pratiques AIC

Au-delà des accompagnements techniques, il est également important de renforcer l'environnement de production, au travers de l'accès aux moyens et facteurs de production. L'ambition est de pouvoir donner aux agriculteurs les capacités à se doter des moyens et des facteurs de production notamment en intrants et en matériels et surtout le développement de la mécanisation adaptée en fonction de chaque contexte, et la facilitation de l'obtention des certificats fonciers pour garantir la durabilité des actions.

3.4.3.1 OS8 : Optimiser l'adoption des pratiques AIC à travers la facilitation de l'accès aux semences, intrants et matériels spécifiques à l'AIC

D'après différentes études et diagnostics menés auparavant, l'accès aux différents facteurs de production (semences, intrants, matériels) reste parmi les principaux blocages du changement d'échelle de la diffusion des pratiques AE. Il est ainsi très important de mener des actions dans ce sens, à différents niveaux au niveau national et aux niveaux régional/local.

Niveau national

Plusieurs actions sont proposées dans ce cadre au niveau national.

- *Renforcer le partage sur la disponibilité en semences compatible aux pratiques AIC entre les différents acteurs (fournisseurs)*

Plusieurs sous-activités sont proposées dans ce sens. D'abord, il est proposé de faire la cartographie des GPS (Groupements des Producteurs Semenciers) ou producteurs semenciers, et de façon à les rendre disponibles pour les différents acteurs. Il faut notamment privilégier les fournisseurs des semences liées aux pratiques AE/AIC (dont les fournisseurs des plantes de couverture).

Il est également important d'appuyer la mise en relation de ces réseaux de producteurs de semences et de faciliter les accès au travers de quelques dispositifs (plateforme e-commerce, Bazarmada, Market place, émission radio nationale et locale, foire, ...) et de faire en sorte à ce que ces actions soient menées de façon continue et permanente.

Sur le plan national, il est important de soutenir la reconnaissance des droits et de l'autonomie des agriculteurs en matière de semences et de variétés locales/ traditionnelles (initiative de développement des normes SQD). Il faut faire des plaidoyers nationaux pour que la législation soit renforcée dans ce cadre, à l'exemple des reconnaissances des pratiques AE et AIC dont les associations dans la production de semences, mais aussi de faciliter les procédures pour reconnaître les producteurs ou les coopératives agricoles. Il est important de recenser les acquis des SQD ou autres initiatives, de les capitaliser et de les partager.

- *Renforcer l'accès en intrants spécifiques (hors semences) à l'accompagnement de l'AIC*

Actuellement, il y a beaucoup de fournisseurs d'intrants au niveau national (Type SEPCM, AGRIVET, FIAVAMA...). Dans la plupart des cas, il s'agit de la fourniture d'intrants conventionnels. Ces dispositifs restent toutefois intéressants à se rapprocher car il s'agit des dispositifs privés pérennes. Il est important de développer au travers de ces boutiques des filières (intrants) spécifiques pour l'accompagnement des pratiques AIC (vente d'intrants biologiques, vente de matériels à irrigation goutte à goutte, ...).

Actuellement, l'Etat est en pleine réflexion et action dans la mise en place d'un dispositif de proximité permettant aux producteurs de s'approvisionner en intrants et matériels de qualité à prix abordable, de bénéficier gratuitement de conseils agricoles ainsi que d'éventuels supports financiers. Il s'agit du DMM ou « Dokany Mora ho an' ny Mpamokatra ». Pour l'instant, les intrants développés restent des intrants conventionnels. Il est important d'accompagner des réflexions pour faciliter l'accessibilité des intrants AIC au niveau de ces DMM et notamment, faire des plaidoyers pour des subventions spécifiques pour les intrants AIC.

- *Renforcer l'accès en matériels spécifiques à l'accompagnement de l'AIC*

Les matériels spécifiques pour l'accompagnement de l'AIC restent encore assez limités et éparpillés en termes d'initiatives. Il est important de regrouper les initiatives, et d'identifier et renforcer les capacités des artisans locaux en collaboration avec centre spécialisé en machinisme agricole (CFAMA).

Il est aussi important de développer avec ces centres spécialisés de recherche-action ou de test sur les matériels spécifiques pour AIC et de diffuser ces résultats de recherches avec les artisans locaux.

Les initiatives des membres de la TFNAC dans ce cadre sont à favoriser dont les initiatives de PATRAKALA pour la production de matériels d'irrigation liés à des pratiques AIC.

Comme les initiatives restent encore limitées dans ce sens, il est aussi important d'établir des échanges avec les initiatives internationaux et régionaux (Afrique) pour partager les expériences sur les matériels en AIC.

Niveau régional et local

Au même titre que le niveau national, il faut développer tous les moyens pour faciliter l'accès en semences/plants encore difficile d'accès, en intrants et matériels, et notamment ceux en lien avec les pratiques AIC.

- *Renforcer l'accès en semences et/ou matériels végétaux au niveau régional et local*

Actuellement, des fournisseurs de semences privés ou des GPS/PS sont en train d'émerger, il est important d'établir la liste de ces fournisseurs et leur localisation. Le partage dans le réseau TFNAC et d'autres réseaux sont à favoriser au travers de différents moyens ou sur le site web (ex : site du GSDM ou autres).

A défaut des Centres semenciers de l'Etat (avec de plus en plus de désengagement), il est aussi important de souligner les expériences de l'Androy avec la mise en place du CTAS (Centre Technique Agroécologique du Sud). Ce centre technique gère la recherche-développement, la production de semences au niveau régional et la mise en accès aux acteurs et aux producteurs. Le CTAS avec le GRET avec l'appui de l'UE mènent aussi des actions sur la mise en place et la gestion des boutiques d'intrants dans les différentes localités (niveau Communes). Ces efforts sont à soutenir tant que possible, et à renforcer avec des réflexions dans d'autres régions ou en inter-régions si les coûts de mise en place et de maintien restent élevés.

Comme les processus au niveau national, il est aussi pertinent de renforcer le découlement régional des actions de soutien de la reconnaissance des droits et de l'autonomie des agriculteurs en matière de semences et de variétés locales/ traditionnelles (initiative de développement des normes SQD avec la FAO, le GRET/CTAS et l'appui de l'UE). Il faut recenser les acquis des SQD ou autres initiatives, capitaliser, partager, et faire du lobbying pour développer cette approche à d'autres régions.

Enfin, il est aussi important de développer des actions de renforcement de capacité et de formation dans ce domaine, des partages d'expériences et visites d'échanges entre les paysans, mise en relation avec les clients.

- *Renforcer au niveau régional et local l'accès en intrants spécifiques (hors semences) et de matériels à l'accompagnement de l'AIC*

En continuité aux actions programmées au niveau national dans ce cadre, les liens avec les initiatives régionales sont à renforcer. Les réflexions ne devraient pas rester au niveau national. C'est notamment dans l'application au niveau régional et local que les actions seront effectives.

Il faut aussi appuyer les producteurs de semences locales ou faciliter les dynamiques de production locale de semences et de pépiniéristes locaux au travers des OP et/ou des PSP (prestataires de services de proximité). Il est aussi important de prioriser les boutiques d'intrant gérés par les acteurs locaux, ou par les producteurs et en mode fond revolving pour les intrants et matériels, et donc de favoriser les accès locaux. On peut citer l'exemple de la méthode qu'il est à développer « 1 tonga 2 » (exemple 1 kg de semence donnée puis partage de 2kg avec 2 producteurs après la récolte).

Les actions de mise en place des producteurs d'intrants spécifiques de proximité sont à renforcer, à l'exemple de la production de lombricompost. Il faut aussi davantage appuyer les communautés locales par des renforcements de capacités, formations, accompagnements, dotation/subvention si nécessaire.

Les tests locaux de matériels et la promotion d'artisans locaux sont toujours à favoriser autant que possible car c'est au travers de l'accès par les acteurs locaux ou agriculteurs que le changement d'échelle se fera.

3.4.3.2 OS9 – Développer l'accès au financement des agriculteurs pour les pratiques AIC

A tous les niveaux (national, régional et même local), il est important de développer les systèmes et les mécanismes de financement des agriculteurs (au-delà des financements des actions et des acteurs d'accompagnement). En effet, très souvent, les innovations nécessitent de financement pour les agriculteurs.

- *Mettre en place des mécanismes de financement pérennes et favoriser ceux en lien avec le secteur privé*

Il est ainsi important de réfléchir sur les mécanismes de financement des pratiques AIC au niveau des agriculteurs. Parmi les mécanismes pérennes, il faut favoriser l'accompagnement des pratiques AIC via

les secteurs privés (via l'agriculture contractuelle). Cela passe donc par la sensibilisation pour l'implication du secteur privé.

- *Mettre en place au niveau des FDA des motivations et incitations à l'adoption des pratiques AIC.*

Il est aussi important de renforcer les actions déjà menées au niveau du FDA pour la mise en place des motivations et incitations à l'adoption des pratiques AIC. On peut citer l'exemple de partenariat Papriz/FDA et aussi du GSDM/FDA assez spécifiquement dans le domaine de l'agroécologie.

Des lobbyings seront à mener au niveau des FDA et des instances de validation de dossiers, afin de prioriser les dossiers à caractères AIC et AE.

Des réflexions devraient être menées sur les différentes modalités par exemple la mise en place des systèmes de primes incitatives sur l'application des pratiques AIC (exemple les haies vives seront payés par mètres linéaires aux producteurs, ...), ainsi que les différentes conditions (ex. les 0 apport bénéficiaire ou apport acceptable).

Actuellement, le financement du FDA est aussi ponctuel. Des réflexions sont à mener pour avoir des modalités de financement à plus long terme et continue (type 3 ans) pour renforcer la transition des agriculteurs à des pratiques plus durable. Les pratiques AE/AIC demandent en effet un pas de temps plus long pour bien s'instaurer.

- *Analyser et développer d'autres sources de financement des agriculteurs*

D'autres sources de financements des agriculteurs seront à développer, et les expériences existantes sont à capitaliser. On peut citer l'exemple de l'ONG Vahatra dans la région de Vakinankarara qui joue le rôle d'IMF, mais spécifiquement assez sensible au développement des pratiques AE et AIC.

Il est aussi important de renforcer le lobbying pour la mise en place d'un système d'offre financière au niveau de tous les bailleurs de fond sur la pratique AIC.

Des systèmes locaux sont aussi à développer à savoir les initiatives locales (AVEC, GVEC, ...). Ces expériences sont actuellement nombreuses, avec des variantes et des acquis importants. Le partage de ces acquis, et des séances de discussion autour de ces modalités seront à développer au niveau du réseau de la TFNAC, en s'ouvrant à d'autres réseaux de partenaires ayant développé ces approches par exemple les réseaux d'acteurs promouvant les approches communautaires dans le domaine de la protection des aires protégées ou des acteurs de sécurité alimentaire et nutritionnelle et/ou de résilience communautaire, en sachant que les acteurs du développement agricole et rural ne sont pas sensibilisés à ces approches.

Il est aussi important de renforcer les partages et diffusions d'informations sur l'existence des offres financières (exemple REDD++, crédits carbone, ...).

3.4.3.3 OS10 - Diminuer les blocages liés au foncier

A l'issue de différentes études et différents Ateliers de réflexion, il est toujours constaté que le foncier constituerait un principal blocage à l'innovation de type AIC avec des investissements à plus long termes. Des actions seront à prévoir à différents niveaux.

Niveau national

Depuis la réforme de 2005, la législation a évolué et les acquis sont nombreux dans l'application des différentes mesures. Il est important de mener une analyse, ou solliciter des avis des spécialistes les évolutions de la législation entre 2005 et actuellement pour analyser les blocages potentiels au développement de l'AE/AIC.

Dans ce domaine, il faut encore voir la pertinence de la mise à jour des PLOF dans toutes les communes et districts, et la facilitation de l'accès des agriculteurs aux terrains ou aux ressources foncières pour appliquer les pratiques AIC. Dans le cas où cela reste valable, en lien au nouveau projet de loi, il faut des actions pour renforcer ces approches.

Il est aussi important de faire des plaidoyers continus pour des législations favorables au développement de l'AIC.

Niveau régional et local

En lien aux actions menées au niveau national, il faut assurer le partage du découlement régional des évolutions sur la législation foncière et les mettre en lien aux perspectives de développement ou de blocage des pratiques AIC au niveau régional et local

Au cas où les actions de mise à jour des PLOF et l'obtention de certificat foncier reste valable, il est recommandé d'appuyer les responsables PLOF pour la mise à jour.

Enfin, les approches AE et AIC sont fortement liées aux petites agricultures familiales. Les membres de la TFNAC devraient se rallier auprès des coalitions de lutte pour les causes des petits agriculteurs dans la législation sur le foncier.

3.4.3.4 OS11 - Promouvoir l'économie de marché dans la mise à l'échelle de la diffusion de l'AIC

La diffusion des pratiques AIC a toujours été axée sur la production et la productivité, pourtant leur réussite dépend en majeure partie des valeurs ajoutées et des bénéfices pécuniaires (tangibles) pour le ménage à travers l'amélioration des revenus acquis. La mise à l'échelle de la diffusion de l'AIC ne sera effective que si des bénéfices réels à long terme sont perçus par les adoptants. Dans ce cadre, une approche axée sur le marché sera indispensable pour garantir la mise à l'échelle de la diffusion de l'AIC.

La démarche à adopter est donc de faciliter la création de valeurs ajoutées à toutes les étapes de la production tout en facilitant l'accès au marché. Néanmoins, la solidité d'une chaîne de valeur dépendra en général du maillon production qui va être renforcée à travers cette stratégie. Le but est de combiner les productions vivrières avec des productions à fortes valeurs ajoutées comme les cultures industrielles et les produits de rente. Cependant, la faiblesse de la capacité d'investissement des agriculteurs rend nécessaire le concours des opérateurs économiques et financiers pour supporter ce changement d'échelle en termes d'activités. Des actions seront à mener à différents niveaux (national, régional et local).

- *Renforcer les capacités et des connaissances des acteurs sur les perspectives commerciales et la chaîne de valeur pour augmenter la résilience des ménages et améliorer les revenus agricoles*

L'accès au marché à travers la mise en place de cette chaîne de valeur ne peut se faire si les adoptants ne disposent pas de toutes les informations, les capacités suffisantes et nécessaires qui leur permettent de prendre des décisions et surtout une stratégie bien ficelée aboutissant à la mise en œuvre de ce concept. Dans le cadre de la mise en œuvre de cette stratégie, les activités seront donc axées à l'analyse de la chaîne de valeur, à la création d'un environnement propice à cette nouvelle vision commerciale et à la formation des parties prenantes notamment concernant l'agrobusiness et le développement de la chaîne de valeur.

Les actions à mener consiste donc à renforcer la capacité des acteurs et à informer sur les opportunités de marchés et chaîne de valeur. Il est aussi proposé de recenser les acquis, capitaliser, partager au travers de visites échanges et/ou témoignages... sur les acquis de l'Agrisud Profapan et de Fert Protana/Ambioka.

Cette étape aboutira donc au développement d'une stratégie visant à mettre en œuvre cette chaîne de valeur s'appuyant sur l'AIC en garantissant un meilleur retour sur investissement. Cette stratégie sera ancrée sur le concours des opérateurs économiques et financiers.

Il est dans ce cadre important de développer les approches École d'Entrepreneuriat Agricole (EEA) ou Farmer Business School (FBS) promues actuellement par le PrAda/giz de pousser l'entrepreneuriat et les aptitudes commerciales des petits exploitants agricoles. L'approche est fondée sur l'apprentissage par l'expérience et a pour objectif de faire en sorte que les agriculteurs se considèrent comme des entrepreneurs et des investisseurs. Cela est la condition essentielle à l'adoption de nouvelles techniques, à la mise à profit des possibilités commerciales et aux investissements dans la production agricole, afin d'améliorer la productivité et la qualité de la production, la diversification des revenus familiaux et la nutrition.

- *Intégrer dans la Stratégie National Agribusiness la chaîne de valeur incluant l'AIC*

Actuellement, une Stratégie national Agribusiness est en train d'être développée. Dans le cadre de cette stratégie, les acteurs du réseau TFNAC devraient proposer des mises à jour en ajoutant dans la stratégie national agribusiness l'ensemble des pratiques AE et AIC, mais ne pas se limiter à l'AB.

- *Accompagner et renforcer les initiatives de développement de marché de produits agroécologiques*

Les pratiques AIC à Madagascar sont principalement basées sur des principes agroécologiques. Les productions obtenues sont ainsi des produits agroécologiques. Le développement du marché spécifique à ces produits contribuera à favoriser l'extension de ces pratiques et au changement d'échelle.

Actuellement, il y a eu des expériences de développement de marché des produits AE. Il est important dans un premier temps de recenser les acquis, capitaliser, partager les démarches développées au travers de visites échanges et des témoignages (Agrisud Profapan, Fert Protana /Ambioka ou d'autres initiatives). Il est important de développer des cahiers de charge pour les produits AE suivant leurs spécificités (spécifique terroir ? Spécifique produit ? Spécifique consommateurs ?).

Il est aussi préconisé de procéder à l'élaboration d'un plan de communication et marketing sur les marchés existants, et à l'appui des producteurs sur la chaîne de valeur de ces produits agroécologiques. Ainsi, des actions de sensibilisation de la population sont proposées autour de la consommation de produits agroécologiques par les acteurs membres de la TFNAC en partenariat avec le Min. population, Min. santé & ONN, Min Com et Culture, MICC, Association de défense des consommateurs. Les différents canaux de sensibilisation seront à développer à savoir la sensibilisation via la masse média (radio TV nationale et locale), la sensibilisation via les outils NTIC (réseaux sociaux, site web...), les événements spécifiques (foires...).

Il est aussi proposé de développer auprès des élèves en accompagnement aux actions de développement de l'AE/AIC au niveau des écoles des sensibilisations à la consommation des produits AE et à l'éducation nutritionnelle (avec la participation de l'ONN).

- *Accompagner la dynamique sur l'Agriculture biologique à Madagascar et les réflexions en cours (TVAB, SPG)*

Il faut noter que les principes développés dans les pratiques AE/AIC pourraient contribuer au développement des pratiques AB, quand celles-ci rejoignent les normes AB (sans résidus de pesticides et d'autres normes liés). Dans ce cadre, les stratégies de développement de l'AB sont en phase avec les stratégies de développement de l'AIC et y contribuent.

Dans ce cadre, la TFNAC et ses membres devraient s'intégrer et contribuer aux réflexions et actions proposées par la SNABIO.

Sur le plan technique, il faut établir des liens entre les chercheurs, les acteurs de l'AE/AIC et les acteurs de l'AB pour définir les cahiers de charges et proposer les pratiques adaptées pour accompagner le développement de l'AB. On peut insister notamment des échanges thématiques sur les pratiques de gestion de fertilité, et/ou les pratiques de lutte biologique adaptée et validée.

On peut aussi souligner les réflexions autour du développement des outils et des approches TVAB (Territoire à Vocation Agriculture Biologique) et SPG (Systèmes participatifs de Garantie), dans lesquels les pratiques AIC sont développées.

Le TVAB est actuellement en cours de conceptualisation à Madagascar. Selon la loi sur l'AB, les TVAB sont des « territoires dans les cadres desquels des partenariats public-privés sont encouragés pour faciliter le développement de la production biologique, et ce notamment dans les périphéries des aires protégées, les zones à forte propension à l'Agriculture biologique, ou encore les zones péri-urbaines au potentiel identifié pour l'approvisionnement des marchés domestiques notamment en produits biologiques frais ». Il nous semble que ce concept de TVAB permet le plus de développer les approches AIC car souvent, le point d'entrée dans le territoire est une filière biologique, mais l'ensemble du territoire devrait être géré de façon agroécologique et avec les pratiques AIC. Cela pourrait donc concerner un ensemble d'acteurs, un ensemble de producteurs et une surface plus élargie.

Les Systèmes participatifs de garantie (SPG) sont des systèmes d'assurance qualité orientés localement. Ils certifient les producteurs sur la base d'une participation active des acteurs concernés et sont construits sur une base de confiance, de réseaux et d'échanges de connaissances. Il s'agit d'une méthode de certification des produits biologiques, orientée localement et avec les chaînes de valeur courtes. C'est un système qui vise surtout à développer le marché local. Bien que l'origine du SPG est le mouvement biologique, il est applicable pour les pratiques AIC à caractères agroécologiques (et d'ailleurs les premières expériences à Madagascar).

3.4.3.5 OS12 - Mobiliser et appuyer les opérateurs économiques à investir dans la mise à l'échelle de la diffusion de l'AIC

Dans l'accompagnement des pratiques AIC, il ne faut pas se limiter aux actions de projets qui sont souvent moins durables (dans le temps) et limités (dans l'espace). Il est important de créer un environnement incitatif favorable à l'entrepreneuriat, à l'accès au marché qui justifie d'éventuels investissements.

Quelques actions sont proposées au niveau national et régional.

- *Renforcer la mise en œuvre des pratiques AIC au sein des grandes et/ou moyennes exploitations*

Il s'agit d'une opération qui consiste à favoriser l'implication du secteur privé et notamment des grandes ou moyennes exploitations dans la mise en œuvre directe des pratiques AIC. Dans un premier temps, il est préconisé de recenser les opérateurs économiques et les grandes et/ou moyennes exploitations pratiquant l'AIC. Ensuite, il est important de renforcer les capacités techniques et matériels des opérateurs économiques privés dans la diffusion de l'AIC, et notamment au travers de la facilitation technique et/ou de l'accompagnement dans la mise au point des matériels adaptés au plus grandes exploitations agricoles.

Il est aussi intéressant de réfléchir sur les moyens d'intégration des opérateurs privés :

- Soit au travers de la RSE (Responsabilité sociétale des entreprises). L'objectif de la RSE est de rendre systématique la prise en compte des enjeux du développement durable, dans la stratégie des entreprises. Cet aspect devrait être une des conditions dans les opérateurs privés bénéficiant des appuis de la MINAE ou dans la mise à disposition des terres (ZEA).
 - Soit au travers des subventions (ou primage) des investissements des opérateurs économiques dans la mise en œuvre des pratiques AIC. Ce système demande de ciblage assez particulier vu la capacité de l'État à octroyer des subventions.
- *Réfléchir sur les intégrations (opérateurs économiques et producteurs) autour des chaînes de valeur liées aux pratiques AIC*

Dans cette intervention, l'objectif est de mettre en lien les opérateurs économiques et les producteurs au travers des contrats d'agrégation agricole. L'objectif de cette mise en lien est de faire en sorte à ce que les opérateurs économiques et agriculteurs puissent bénéficier des différents appuis financiers et techniques, et de favoriser la chaîne de valeur incluant l'AIC au niveau de l'agrégation. Il s'agit aussi de renforcer les capacités techniques et matérielles des opérateurs économiques œuvrant dans la mise à l'échelle de la diffusion de l'AIC afin de les inciter à investir et à contractualiser avec les producteurs.

Dans ce cadre, il est aussi important de réorganiser ou d'accompagner les producteurs en intervenant sur leurs capacités productives.

Il est également recommandé de renforcer les agriculteurs sur les démarches qualité pour garantir la compétitivité de leurs produits, ainsi que le renforcement de leurs capacités en matière de gestion, de commercialisation... et la facilitation de leur accès aux informations surtout commerciales en temps réel.

Dans ce cadre, les liens peuvent se faire au travers d'un mécanisme contractuel (sur une filière donnée en développant l'AE), ou au travers de la RSE ou à travers la mise en place d'un système de subventions et primes. Il est aussi souhaité de faciliter l'environnement d'investissement (fiscalité, marché, ...) dans ce cadre.

- *Mobiliser et appuyer les opérateurs économiques à investir dans les chaînes de valeur de l'AIC*

Au-delà des interventions dans la production directe, les opérateurs économiques peuvent également intervenir dans les chaînes de valeur (semences, matériels...). Il est important lancer les dynamiques car les premières actions sont difficiles à supporter par les opérateurs économiques. Ils intègrent le système au moment où les opportunités de marché se développent que ce soit sur les semences, que sur les intrants (dont les engrais biologiques, ou les produits biologiques) ou sur les matériels.

- *Accompagner les initiatives liées à des produits certifiés et/ou labélisés*

Il est aussi proposé de développer entre les opérateurs économiques et les producteurs des chaînes de valeur AIC en lien à des produits labélisés.

On connaît actuellement le label biologique en lien avec la certification biologique existant. Les liens avec les acteurs de marché des produits biologiques et notamment les acteurs de SYMABIO sont à renforcer.

On peut citer aussi d'autres labels comme le Rainforest alliance qui est en train de se développer. On peut prendre l'exemple de la Société SYMRISE dans le Nord qui collecte de la vanille certifiée Rainforest Alliance auprès des agriculteurs respectant les principes durables au sein de leur exploitation. Des réflexions sont menées aussi dans ce sens avec le CRS (Catholic Relief Services) en collaboration avec l'USAID dans les réflexions de mise en lien entre les agriculteurs ayant les capacités à s'investir et les Opérateurs Privés et/ou Exportateurs.

3.4.4 AS4 - Développer un système pérenne de capitalisation des acquis et de gestion de connaissances

Pour la capitalisation des acquis, les systèmes mis en place devraient prendre en compte la désagrégation des données afin de pouvoir analyser le rôle de tout un chacun dans la mise à l'échelle de la diffusion de l'AIC. Pour cet axe stratégique, deux objectifs ont été identifiés, la documentation et le partage. Ces objectifs permettront de mettre en place un système de gestion des connaissances efficace et efficiente pour la mise à l'échelle de la diffusion de l'AIC et le défi majeur sera la capitalisation des pratiques à tous les niveaux (national, régional, niveau communautaire, niveau exploitation agricoles, ...). Sans cette capitalisation, les informations qui pourraient contribuer à la promotion de l'AIC et au développement des connaissances y afférentes seraient inaccessibles. Comme mentionné par SELENER et al, une méthode qui facilite la description, l'analyse et la capitalisation, d'une manière continue et participative, des processus et des résultats d'un processus de développement contribue à la mise en cohérence d'informations acquises sur le terrain. Le système à mettre en place dans ce cadre notamment le système d'actualisation des acquis, le plan de communication et marketing et le système de suivi-évaluation devront être définis sur une base participative. Cette capitalisation devrait avoir un ancrage institutionnel solide pour soutenir le processus et fournir les ressources et se baser sur les capacités de tous les acteurs.

3.4.4.1 OS13- Gérer les connaissances et capitaliser les acquis des acteurs à tous les niveaux

Étant donné les efforts menés dans la diffusion de l'AIC à Madagascar depuis 1994, la capitalisation des expériences et des leçons tirées constitue un enjeu important pour améliorer les interventions futures notamment les actions prévues dans le cadre de ce document stratégique. Actuellement, les acquis sont importants, et il est important de capitaliser les acquis de façon continue. Très souvent, les acquis ne sont pas aussi suffisamment mutualisés. Ainsi, cela demande des stratégies de gestion de connaissance à différents niveaux.

Niveau national et régional

Les actions de gestion de connaissance au niveau national et régional demande encore beaucoup d'efforts communs entre les différents acteurs.

- *Assurer la capitalisation et le partage des acquis au niveau des acteurs*

Dans ce cadre, les acteurs seront incités à capitaliser leurs acquis. Il est aussi recommandé de partager ces acquis sous différentes formes (Atelier de partage, partage par mail via le réseau TFNAC et d'autres

réseau, partage suivant les fiches techniques, partage au travers du journal Agroécologie du GSDM, partage au travers du bulletin Mahavotra du MINAE, autres canaux de partage).

- *Renforcer et rendre opérationnel le système de consolidation des données sur l'AIC*

Il est important de développer des systèmes opérationnels pour consolider les données sur l'AIC de différents ordres : données statistiques, données techniques, données sur la localisation géographiques, données économiques, données institutionnelles. Tous ces types de données sont importantes et il faut trouver des moyens pour structurer la capitalisation de ces données.

Il est aussi important d'identifier tous les acteurs concernés (cartographie des acteurs en actualisant l'étude menée, ou en élaborant des fiches de recensement et en actualisant les coordonnées. Il est aussi important de recenser les Agriculteurs/organisation paysanne qui pratiquent l'AIC (données statistique des agriculteurs pratiquant l'AIC- cf OS14).

- *Instaurer une coordination et échange entre les acteurs et intervenants en matière d'AIC pour faciliter le partage d'expérience en matière d'AIC*

Dans le cadre de l'accompagnement des pratiques AIC, plusieurs initiatives sont actuellement développées, parfois avec quelques coalitions mais globalement de façon parallèle :

- Les initiatives des réseaux de projets financés par l'AFD autour de l'accompagnement des pratiques agroécologiques ;
- Les initiatives, les acquis capitalisés au niveau du GSDM, *Professionnels de l'Agroécologie* et de ses membres ;
- Les initiatives des réseaux de projets financés par l'Union Européenne à Madagascar autour des pratiques agroécologiques pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle et l'Agriculture Intelligente face au climat ;
- Les initiatives des réseaux de projets financés par la GIZ autour des pratiques de gestion durable des terres, des pratiques agroécologiques et des pratiques AIC, ainsi que les mises en lien avec les opérateurs privés et/ou les sensibilités climatiques ;
- Les initiatives des réseaux de projets financés par le FIDA autour des pratiques AIC et du développement agricole au sens plus large ;
- Les initiatives des réseaux de projets financés par l'USAID autour des pratiques d'Agriculture de Conservation, des pratiques AIC, de la protection des ressources naturelles, des actions pour la résilience des ménages ruraux et de la communauté rurale, et des actions de mise en lien avec les opérateurs privés ;
- Les initiatives de la FAO/MINAE avec la plateforme TFNAC sur la réactualisation de la stratégie et plan d'actions pour le changement d'échelle de la diffusion des pratiques AIC ;
- Les initiatives de recherche au sein des dispositifs d'enseignement et de recherche en partenariat dP SPAD (Système de Production d'Altitude et Durabilité) et le dP Forêt et Biodiversité ;
- Les initiatives des acteurs environnementaux en lien avec le MEDD pour développer l'AIC autour des Aires Protégées (AP) et pour la gestion des ressources naturelles ;
- Les initiatives des acteurs environnementaux, avec le MEDD, en lien aux conventions des Nations Unies (pour la biodiversité, sur le changement climatique et pour la lutte contre la désertification).

Ces initiatives sont nombreuses et éparpillées. Parfois, il n'y a pas de reconnaissance mutuelle, ou de valorisation des acquis d'un réseau à un autre. Les dispositifs mis en place de sont pas valorisés de façon optimisée au vu de la sectorisation des interventions, ou de cloisonnement des acteurs.

Il est important de développer des partages croisés entre ces différents réseaux d'acteurs, de créer des visites échanges ou des ateliers d'échanges, de mutualiser les efforts.

Niveau local

Au-delà des partages attendus au niveau national et régional, il faut encourager et faciliter les échanges de connaissances, d'expériences et de transfert de technologie entre agriculteurs « approches paysans-paysans » ou entre acteurs locaux au sein d'une localité donnée. Cette approche devrait être menée par les différents projets, ou les différents acteurs membres de la TFNAC au sein de leurs zones d'intervention respectives.

Ce mécanisme devrait aussi remonter les acquis locaux et de les capitaliser (à titre d'exemple sur les moyens de lutte biologique à partir des expériences empiriques des agriculteurs, ou des méthodes de gestion de fertilité par les agriculteurs, ou d'autres expériences locales).

3.4.4.2 OS14- Assurer la pérennisation de suivi de l'évolution de l'AIC en lien aux indicateurs nationaux et aux indicateurs sectoriels

En intégrant un système de suivi évaluation, il serait plus facile d'avoir des données en temps réels, fiables et reflétant les réalités des actions. Ces actions devraient être effectuées à l'échelle nationale et régionale (ce dernier sera sur la base des données locales remontées).

- *Assurer les suivis nationaux de la situation nationale en AIC tous les 3 ans*

La consolidation des données nationales permet d'identifier, de valoriser et surtout de documenter les acquis en matière d'AIC. Il serait ainsi plus facile de déterminer les causes profondes de la non adoption des pratiques et de mieux identifier les pistes d'amélioration. L'atteinte de cet objectif stratégique sera donc un moyen efficace et efficient pour promouvoir les pratiques en AIC.

Pour cela, il est important de définir un plan/grille de suivi de la situation nationale en AIC. La proposition serait de le faire tous les trois ans pour suivre les évolutions nationales dans un temps plus court et pour mieux réagir sur le plan stratégique. Deux sortes d'études ou d'analyses seront à faire à savoir : i) la compilation des données au niveau des acteurs nationaux et régionaux ; ii) des enquêtes auprès des échantillons des exploitations agricoles au niveau de quelques régions prioritaires (si le niveau national reste encore difficile à gérer faute de moyens). On peut s'inspirer des études menées dans le Sud de Madagascar par le GRET/CTAS ou du GSDM dans le cadre de l'étude complémentaire à la situation nationale dans 03 régions (Vakinankaratra, Fitovinany, Atsimo Atsinanana).

- *Assurer le suivi des indicateurs nationaux et régionaux (réalisation, effets, impacts...), ainsi que les indicateurs sectoriels*

Sur la base des engagements nationaux, il est recommandé de définir les indicateurs de suivi nationaux, à partir des objectifs fixés au préalable (gestion durable des terres, séquestration de C, surfaces en pratiques AIC, surfaces reboisées, nombre d'agriculteurs touchés, ...). Ces indicateurs nationaux devraient se découler en indicateurs régionaux, en se fixant des objectifs suivant les évolutions actuelles de chaque Région et des dynamiques en cours.

Il est aussi préconisé de définir les indicateurs de suivi sectoriels sur la base des différents documents politiques et objectifs annoncés. La définition de ces indicateurs devrait constituer une base de suivi-évaluation. Les données collectées peuvent ensuite alimenter les suivis de ces indicateurs sectoriels.

- *Mettre en place et gérer une base de données en ligne*

Avec la technologie actuelle, il est important de sécuriser les données en ligne, et les rendre accessibles à l'ensemble des acteurs (accès libres ou accès sécurisés suivant les objectifs qu'on veut donner à cette BDD en ligne).

Dans ce cadre, il faut procéder à l'identification de logiciel disponible, des matériel et équipements nécessaires, des ressources humaines et des besoins en formation au niveau national. On peut s'atteler aux expériences de la BDD Man@mora du GSDM, qui est actuellement disponible, qui nécessite encore quelques travaux de remise à niveau ou de reconfiguration pour qu'elle soit accessible, valorisable, exploitable et surtout facile à alimenter. Pour l'instant, la difficulté réside sur le niveau de données pour l'alimenter (données à la parcelle) mais des réajustements à des données plus agrégées peuvent résoudre ce problème. Ensuite, il faut passer aussi par l'identification et la mise en place d'une entité chargée de consolidation des données au sein du MINAE ou au niveau des Régions ou DRAE, en collaboration avec des entités privées pérennes. Enfin, une fois bien installé, la formation des ressources humaines est

une étape importante et à différents niveaux (national, régional) pour gérer les données ou alimenter la BDD.

3.4.5 Axe transversal : Développer une stratégie de communication à différents niveaux

- *OS15 - Développer une communication sur l'accompagnement de l'AIC et à tous les niveaux d'intervention (des objectifs stratégiques)*

La communication sur la mise en œuvre de la stratégie doit être renforcée pour que tous ceux qui sont impliqués dans le secteur agricole, le secteur environnemental et de protection des ressources naturelles, le secteur de sécurité alimentaire et nutritionnel et la résilience des exploitations agricole et de la communauté, soient au même niveau d'information sur les actions d'accompagnement de l'AIC.

La TFNAC a établi une stratégie de communication. Cette stratégie de communication devrait constituer un document à part et complémentaire à cette stratégie (à réactualiser si nécessaire avec des spécialistes en communication). De même pour l'approche genre, une étude a été menée et un rapport a été développé dans ce cadre.

Il faut développer un plan de communication IEC à différents niveaux (national, régional, local) et coordonner les différents axes de communication nécessaires pour les différents AS (axes stratégiques) et OS (objectifs stratégiques). Il faut noter en effet que la communication toucherait tous ces niveaux de façon transversale (et ne constitue pas un objectif stratégique à part).

Il est ainsi important d'utiliser les supports de communication adaptés aux différentes cibles (Hira gasy, Théâtres marionnettes, Foires, Compétition locale...) et qui sera plus détaillé dans la stratégie de communication annexée à cette stratégie.

- *OS16 - Assurer la communication et la visibilité des pratiques AIC*

Parallèlement à la stratégie de communication en lien à l'accompagnement de l'AIC, il faut aussi définir et mettre en œuvre un plan de communication et marketing sur les pratiques AIC et les produits AE issues de ces pratiques. Ces deux types de communications sont complémentaires.

Pour améliorer l'efficacité de l'adoption des pratiques en AIC, le renforcement des connaissances et des compétences des pratiquants est incontournable. La finalité est de mettre en commun les connaissances et l'apprentissage.

Il serait intéressant d'élaborer des outils de communication liés (affiche, boîte d'image, film, spot audiovisuel... et de faciliter le partage d'expérience en matière d'AIC (visite d'échanges, sites vitrines, projet pilotes ...). Tous les éléments de partage de connaissances déjà évoqués plus haut rentrent dans cette partie stratégique de communication.

4 PLAN D'ACTION

Le plan d'action montré ci-dessous est indicatif. Il ne s'agit pas seulement d'une stratégie de la TFNAC. Les membres de ce réseau y contribuent beaucoup, mais ce plan d'action est aussi développé pour le MINAE, pour le MEDD et pour les acteurs développant l'AIC dont les PTF (UE, AFD, GIZ, FIDA, FAO, ...), les ONG de divers secteurs (développement agricole et rural, sécurité alimentaire et nutritionnelle, résilience des ménages et des communautés rurales, environnement et protection des ressources), les acteurs privés... Les actions des différents acteurs peuvent ainsi contribuer à cette stratégie et plan d'action, mais d'autres actions peuvent être développés et financés plus spécifiquement en vue du renforcement de la mise en œuvre de cette stratégie et plan d'actions.

4.1 CADRE LOGIQUE ET ACTIVITES DETAILLEES

Logique de l'intervention	Indicateurs d'effets	Résultats attendus	Indicateurs de résultats	Activités	IOV ⁹	Source et moyens de vérification	Hypothèses et risques
OS1. Renforcer la base politique de la mise à l'échelle de l'AIC	Une loi sur l'accompagnement de l'AIC/AE promulguée. La base politique de l'AIC renforcée	R1.1 : Une loi ou un cadre national fédérateur des accompagnements politiques en AIC/AE instaurée	Une loi sur l'accompagnement de l'AIC/AE élaborée et proposée	A1.1.1 : Proposer et développer un projet de loi en AIC et pour le développement des pratiques agroécologiques en général A1.1.2 : Mettre en place un comité interministériel de pilotage et de coordination	Un projet de loi proposé	Document de Projet de loi	Moyens financiers disponibles Implication d'une partie prenante élargie
	L'AIC intégrée dans d'autres politiques intersectorielles et place de l'AIC dans les politiques actuelles renforcée	R1.2: Place de l'AIC renforcée dans les politiques sectorielles	Liste des politiques sectorielles intégrant l'AIC Liste des politiques sectorielles renforçant la place de l'AIC	A1.2.1 : Intégrer l'AIC dans d'autres politiques sectorielles en plus des acquis. A1.2.1 : Renforcer la place de l'AIC dans les politiques sectorielles actuelles qui le prend déjà en compte	Trois nouvelles politiques sectorielles mentionnant l'AIC 06 Types d'actions mis en œuvre dans les politiques sectorielles ayant déjà pris en compte l'AIC	Documents de politiques sectorielles Rapport d'intervention dans les politiques sectorielles	Acteurs sectoriels davantage sensibilisés et impliqués
OS2. Développer les différentes mesures politiques et les différents mécanismes de financement de l'AIC	Des mécanismes pour accompagner l'AIC sont diversifiés et appliqués amenant au changement d'échelle de l'AIC	R2.1: Des mesures politiques et mécanismes potentiels analysés et proposés au niveau national	Des mécanismes pour accompagner l'AIC sont analysés	Au niveau national A2.1.1 : Faire l'inventaire des mesures politiques et des mécanismes favorisant le développement de l'AIC. A2.1.2 : Analyser les mesures politiques et des mécanismes pertinent pour le développement de l'AIC.	Une étude et analyse sur les mesures politiques et mécanismes existants	Rapport d'étude	Moyens financiers disponibles pour mener l'étude ou projet intéressé pour faire l'étude Un consultant multisectoriel
		R2.2: Des mesures politiques et mécanismes potentiels analysés et testés au niveau régional	Des mécanismes pour accompagner l'AIC sont analysés et testés	Au niveau régional A2.2.1 : Analyser et tester les mesures politiques et des mécanismes pertinent pour le développement de l'AIC au niveau régional	06 régions testant des mesures politiques plus diversifiées	Document régional intégrant des mesures d'accompagnement de l'AIC	Des régions intéressées pour développer les mesures politiques et mécanismes d'accompagnement de l'AIC

⁹ IOV : Indicateurs objectivement vérifiables

Logique de l'intervention	Indicateurs d'effets	Résultats attendus	Indicateurs de résultats	Activités	IOV ⁹	Source et moyens de vérification	Hypothèses et risques
OS3 : Renforcer l'assise institutionnelle, les capacités financières de la plateforme nationale AIC et la commission nationale de lobbying financier	Assise institutionnelle de la plateforme TFNAC renforcée et reconnue au niveau international, national et régional Les capacités financières renforcées et des actions visibles	R3.1 : La représentativité de la plateforme TFNAC est renforcée	Des nouveaux membres et réseaux intégrant la TFNAC	A3.1.1 : Renforcer la représentativité de la plateforme TFNAC	20 nouveaux membres (et notamment issus d'autres secteurs)	Liste des membres ou adhésion de nouveaux membres	Les rôles de la TFNAC connus et reconnus
		R3.2 : Le rôle de la plateforme TFNAC est renforcé et la plateforme est mis en lien avec les autres plateformes	Les rôles de la plateforme TFNAC connus et reconnus Les liens avec les autres réseaux et plateformes renforcés	A3.2.1 : Animer des séances de présentation de la plateforme TFNAC à différentes instances A3.2.2 : Développer des séances de partages (sur la TFNAC et l'AIC) avec les autres réseaux et plateformes	Au moins une séance de présentation de la TFNAC par an à différentes instances Au deux séances de présentation de la TFNAC et de l'AIC dans d'autres réseaux ou plateformes	Compte rendu Documents de présentation	Les autres réseaux acceptent de donner du temps de présentation à la TFNAC Le secrétariat exécutif ou un/des membre(s) assurent ce rôle de partage
		R3.3 : Les capacités financières des organismes d'encadrement en AIC renforcées	Des actions financées et capacités financières des membres renforcées	A3.3.1 : Mettre en place une commission nationale de lobbying financier en AIC A3.3.2 : Renforcer les financements des actions au travers des acteurs membres et partenaires	Une commission nationale de lobbying financier en AIC mis en place Au moins 10 actions financées au travers de la TFNAC	Un PV de mise en place de la commission nationale Rapport d'actions financées	Des acteurs motivés pour instaurer la commission Moyens financiers disponibles
		R3.4 : La participation aux forums et conventions internationaux renforcés	La TFNAC et les actions de développement de l'AIC partagés à l'international	A3.4.1 : Participer (via les membres) aux forums et conventions internationaux	Au moins une participation annuelle à des forums et des COP	Un compte rendu de participation Dossiers présentés ou affichés	Moyens financiers disponibles
OS4 - Développer une approche territoriale d'accompagnement de l'AIC	Une approche régionale ou territoriale est développée en vue d'une adoption effective de l'AIC	R4.1 : Des systèmes agricoles et alimentaires sont analysés sur des régions pilotes en vue de renforcer les perspectives de développement de l'AIC	Des systèmes agricoles et alimentaires sont analysés	A4.1.1 : Mener des analyses des systèmes agricoles et alimentaires en vue de développement de l'AIC	06 Régions avec des analyses des systèmes agricoles et alimentaires en vue du développement de l'AIC	Documents et/ou rapport d'analyse	Moyens financiers disponibles Consultant disponible dans le domaine

Logique de l'intervention	Indicateurs d'effets	Résultats attendus	Indicateurs de résultats	Activités	IOV ⁹	Source et moyens de vérification	Hypothèses et risques
		R4.1 : Une stratégie régionale (territoriale) d'accompagnement de l'AIC est développée dans des régions pilotes	Des stratégies régionales (territoriales) sont établies et développées	A4.1.2 : Développer des stratégies régionales (territoriales) d'accompagnement de l'AIC dans des régions pilotes	06 Régions pilotes avec des stratégies régionales (territoriales) établies de façon participative	Documents de stratégies régionales (territoriales)	Moyens financiers disponibles Acteurs régionaux intégrés et motivés à participer
OS5 - Renforcer la formation en AIC à différents niveaux	Les actions de développement de l'AIC sont accompagnées par des formations efficaces à différents niveaux et l'ensemble des acteurs nationaux, régionaux et locaux sont formés (les capacités renforcées)	R5.1 : Les initiatives de formation et/ou renforcement de capacité sont renforcées au niveau national	Les dispositifs nationaux de formation et de renforcement de capacités (suivant différents cibles) sont renforcés	<p>A5.1.1 : Accompagner les initiatives existantes et/ou renforcer la formation académique (universitaire) en matière d'AIC</p> <p>A5.1.2 : Réviser les programmes scolaires / éducatifs en intégrant l'AIC</p> <p>A5.1.3 : Renforcer la formation professionnelle et faire le plaidoyer du référentiel existant</p> <p>- A5.1.3.1 : Réactualiser le référentiel existant,</p> <p>- A5.1.3.2 : Faire le plaidoyer</p> <p>- A5.1.3.3 : Mobiliser le référentiel</p> <p>A5.1.4 : Renforcer la formation des formateurs au niveau des acteurs nationaux</p>	<p>- 10 parcours universitaires (type Master) accompagnés ou renforcés sur l'intégration de l'AE/AIC dans leur programme</p> <p>- Un programme scolaire national intégrant l'AE/AIC</p> <p>- Un référentiel en AE/AIC réactualisé</p> <p>- 10 CEFAR valorisant le référentiel</p> <p>- 200 Conseillers agricoles en AE/AIC formés</p> <p>- Au moins une séance de formation de formateur par an</p> <p>- 100 formateurs nationaux formés</p>	<p>- Document de parcours universitaire</p> <p>- Programme d'étude (intégrant l'AE/AIC)</p> <p>- Référentiel professionnel en AE/AIC réactualisé</p> <p>- Rapport d'activités des CEFAR</p> <p>- Rapport de formation des formateurs</p>	<p>Moyens financiers disponibles</p> <p>Parcours universitaires ouverts aux appuis à l'intégration de l'AIC</p> <p>Ouverture des acteurs sur la réactualisation du référentiel professionnel</p> <p>Existence de formateurs motivés à intégrer dans la dynamique AIC</p>
		R5.2 : Les initiatives de formation et/ou renforcement de capacité sont renforcées au niveau régional	Les dispositifs régionaux de formation et de renforcement de capacités (suivant différents cibles) sont développés	<p>A5.2.1 : Renforcer la formation professionnelle et les Universités paysannes au niveau régional</p> <p>A5.2.2 : Accompagner le renforcement de capacité des agents des acteurs régionaux</p> <p>A5.2.3 : Multiplier les outils pédagogiques et les supports techniques</p>	<p>- 10 Universités paysannes renforcés ou accompagnés</p> <p>- 400 agents des acteurs régionaux formés</p> <p>- 800 outils pédagogiques et/ou supports techniques</p>	<p>- Rapport d'activités des Universités paysannes</p> <p>- Rapport de formation des acteurs régionaux</p>	<p>Moyens financiers disponibles</p> <p>Motivation des Universités paysannes à développer les principes AE/AIC</p>

Logique de l'intervention	Indicateurs d'effets	Résultats attendus	Indicateurs de résultats	Activités	IOV ⁹	Source et moyens de vérification	Hypothèses et risques
					mis à dispositions des acteurs régionaux	- Outils pédagogiques ou supports techniques édités	Intérêts des acteurs locaux
		R5.3 : Les dispositifs locaux de formation et/ou renforcement de capacité sont renforcés	Les dispositifs locaux de formation sont renforcés	A5.3.1 : Accompagner le renforcement de capacité de toutes les structures relais A5.3.2 : Mettre en lien avec les dispositifs pérennes existants A5.3.3 : Proposer des séances de recyclages réguliers et mettre à disposition les outils adéquats	- 1000 structures (paysans) relais formés - Au moins 25% des structures relais mis en lien avec les dispositifs pérennes - Au moins 50% des structures relais avec recyclages réguliers de formation et disposés d'outils de formation	- Rapport de formation des structures relais - Rapport d'activités des dispositifs pérenne valorisant les services des structures relais - Rapport de formation/recyclage des structures relais	Moyens financiers disponibles Structures (paysans) relais volontaires Implication des dispositifs pérennes dans le processus
OS6 - Renforcer les liens entre la recherche et le développement	Les produits de la recherche sont valorisés à différentes échelles et les travaux de recherche sont axés sur les problématiques ressenties par de développement (les acteurs et les agriculteurs cibles)	R6.1 : Les initiatives de recherche en AIC sont mis en lien avec les actions de développement au niveau national	Les résultats de recherches sont partagés au niveau national Des thématiques de recherches prioritaires sont développés. Des évidences sur l'apport de l'AE/AIC sont développés au travers des indicateurs sectoriels	A6.1.1 : Assurer des rôles d'interface recherche-développement A6.1.2 : Développer les recherches techniques pas suffisamment abordées (fourrages dans les zones sèches, luttés biologiques « ady gasy », agroforesterie adaptée à toutes zones agroécologiques de Madagascar) A6.1.3 : Produire des éléments de plaidoyers et des évidences pour montrer l'apport de l'AE et AIC au travers des indicateurs sectoriels et des sensibilités des acteurs sectoriels	- Une séance par an de partage entre la recherche et le développement - 03 thématiques de recherche technique développées sur les orientations prioritaires précisées dans ce document de stratégie - 06 documents de plaidoyers (policy brief) issus des résultats thématiques et valorisant les indicateurs sectoriels	- Compte rendu des journées de recherche-développement - Rapport de recherche - Documents de policy brief valorisant les résultats de recherche	Moyens financiers disponibles ou acteurs membres favorisant l'approche de partage recherche-développement Des ouvertures des acteurs de recherche sur des travaux de recherche thématique et sur la base des indicateurs sectoriels
		R6.2 : 05 Régions pilotes développent des recherches-	Des travaux de recherche-action sont développés	A6.2.1 : Développer des recherches-actions sur des régions pilotes	- 05 régions pilotes développant des	- Rapport de recherche-action	Des régions pilotes motivés où ayant des

Logique de l'intervention	Indicateurs d'effets	Résultats attendus	Indicateurs de résultats	Activités	IOV ⁹	Source et moyens de vérification	Hypothèses et risques
		actions orientées en AIC	auprès des régions pilotes Les résultats de recherche sont partagés avec les acteurs de recherche et les thématiques sont orientées de façon participative	A6.2.2 : Organiser des ateliers multi-acteurs régionaux pour le partage des résultats de recherche A6.2.3 : Mettre en place des sites ou des parcelles de test/ démonstration pour la valorisation des résultats de recherche	recherches-actions en AE/AIC - 05 ateliers multi-acteurs par an dans les 05 régions pilotes - Au moins 3 sites ou parcelles de tests/ démonstrations mis en place dans chaque région pilote	- Compte rendu d'Atelier multi-acteurs au niveau régional - Rapport d'activités des acteurs mettant en œuvre les sites tests/ démonstrations	dynamiques de recherches engagés Des acteurs motivés dans le partage des résultats de recherche Des sites disponibles ou des acteurs prêts à mettre en œuvre ces sites
		R6.3 : L'approche bottom-up est développé en mettant en lien les travaux de recherche au niveau local	Les approches participatives au niveau local et les approches « bottom up » sur la valorisation des résultats de recherche sont développés. Les résultats de recherches sont accessibles par les acteurs locaux et les agriculteurs	A6.3.1 : Développer des dispositifs favorisant la participation des paysans dans la définition des besoins en recherche (approche bottom up) A6.3.2 : Développer des dispositifs pour inventorier les résultats de recherche existants et mettre à disposition des agriculteurs ces résultats de recherche A6.3.3 : Mettre en place des champs écoles pour la validation locale et l'appropriation des résultats de recherche A6.3.4 : Faciliter la capitalisation et la diffusion des acquis avec des outils adaptés aux agriculteurs et aux acteurs locaux	- Au minimum 03 Ateliers participatifs par an par région pilote avec les acteurs locaux et les agriculteurs (pour définition des thématiques de recherche et pour partage des résultats) - Un inventaire des résultats de recherche par région pilote - 5 champs écoles par région pilote par an - Un document de capitalisation par région pilote et des 03 outils de partage adaptés aux agriculteurs par région pilote par an	- Rapport d'Atelier participatif - Document sur les inventaires des résultats de recherche utiles pour les agriculteurs - Rapport d'activités des parties prenantes - Documents de capitalisation - Outils de partage de recherche aux agriculteurs	Les acteurs locaux sont disposés à s'intégrer dans le processus de production de connaissance-de recherche participative en AIC Moyens financiers disponibles pour produire les documents de capitalisation ou des outils de partage des résultats de recherche pour les agriculteurs
0S7 - Favoriser l'adoption des pratiques AIC	L'adoption des pratiques AIC est favorisé, aboutissant à un changement	R7.1 : L'AIC est mis à l'échelle et les acquis sont partagés en international et au niveau national	L'AIC est mis à l'échelle avec des adoptions répondant aux engagements de Madagascar	A7.1.1 : Mettre à l'échelle la diffusion des pratiques AIC A7.1.2 : Partager les « success story » des accompagnements en AIC au niveau international et national	-250.000 Ha de terrains valorisés en AIC - 350.000 agriculteurs concernés - 2 documents de « success story » en	- Document sur la situation nationale en AIC ou rapport d'étude	Moyens financiers disponibles Des acteurs internationaux et régionaux (Afrique) ouverts aux échanges

Logique de l'intervention	Indicateurs d'effets	Résultats attendus	Indicateurs de résultats	Activités	IOV ⁹	Source et moyens de vérification	Hypothèses et risques
	d'échelle effectif		Les « succes story » sont partagés mutuellement avec les acteurs internationaux et régionaux (Afrique)	A7.1.3 : Programmer des visites-échanges internationaux et régionaux (Afrique) entre les décideurs politiques, les acteurs de développement pour partager les réflexions sur le changement d'échelle des pratiques AIC	accompagnement de l'AIC partagés - Une VE programmée par an en international ou régional (Afrique)	- Rapport d'activités des acteurs - Document de success story sur l'accompagnement de l'AIC - Rapport de Visites échanges	Des acteurs nationaux prenant en charge ou développant cette approche de partage sur le changement d'échelle
		R7.2 : L'AIC est mis à l'échelle et les acquis sont partagés au niveau régional (régions à Madagascar) et local	L'AIC est mis à l'échelle au travers des dispositifs régionaux de diffusion technique	A7.2.1 : Partager les acquis régionaux en matière d'accompagnement A7.1.2 : Renforcer les services d'appuis-conseils de proximité (champs écoles paysans, sites pilotes...) A7.1.3 : Organiser des visites échanges (entre acteurs régionaux, entre agriculteurs en intercommunaux, entre agriculteurs en intra-communaux)	- 6 séances de partages sur l'accompagnement par an (soit 50 séances jusqu'à fin 2030) - 30 champs écoles mis en place (dans 6 régions pilotes) - 06 visites échanges entre acteurs régionaux par an (soit 50 VE entre acteurs d'ici 2030) - 1000 bénéficiaires de VE inter-communaux - 2000 bénéficiaires de VE intra-communaux	- Rapport d'activités des acteurs - Rapport de visites échanges	Moyens financiers disponibles Des acteurs régionaux (Madagascar) ouverts aux échanges Des sites ciblés pour les échanges
OS8 : Optimiser l'adoption des pratiques AIC à travers la facilitation de l'accès aux semences, intrants et matériels	Le changement d'échelle de la diffusion des pratiques AIC est favorisé par un meilleur accès aux semences, intrants et matériels spécifiques	R8.1 : L'accès en semences compatible aux pratiques AIC est renforcé et les informations partagées entre les différents acteurs au niveau national	Des sites ou localisations des producteurs de semences Des producteurs de semences mis en relations avec les producteurs ou ayant accès à plus de visibilité	A8.1.1 : Cartographier les GPS ou producteurs semenciers, et de façon à les rendre disponibles pour les différents acteurs A8.1.2 : Mettre en relation de façon permanente ces réseaux de producteurs de semences et de faciliter les accès au travers de quelques dispositifs (plateforme e-commerce, Bazarmada, Market place, émission radio nationale et locale, foire, ...)	- Une cartographie des GPS/PS (spécifiques en AIC) disponible, partagée, réactualisée tous les ans - Au moins 2 plateformes intégrant les informations sur les GPS/PS - 4 Ateliers Nationaux sur les normes SQD	- Document spécifique sur la cartographie, ou lien internet - Plateformes intégrant des informations en AIC - Rapport d'activités ou	Les acteurs contribuent aux remontées des informations Les plateformes sont fonctionnelles et bien valorisées La législation centrale ouverte aux réflexions sur les

Logique de l'intervention	Indicateurs d'effets	Résultats attendus	Indicateurs de résultats	Activités	IOV ⁹	Source et moyens de vérification	Hypothèses et risques
spécifiques à l'AIC	accompagnant le développement de l'AIC			A8.1.2 : Soutenir la reconnaissance des droits et de l'autonomie des agriculteurs en matière de semences et de variétés locales/traditionnelles (initiative de développement des normes SQD)		rapport d'étude sur les SQD	SQD, existence de moyens financiers
		R8.2 : L'accès en intrants spécifiques (hors semences) à l'accompagnement de l'AIC est renforcé au niveau national	Des intrants AIC disponibles auprès des fournisseurs classiques Des intrants AIC disponibles auprès des DMM	A8.2.1 : Développer au travers des boutiques de fournisseurs privés existants des filières (intrants) spécifiques pour l'accompagnement des pratiques AE/AIC (vente d'intrants biologiques, vente de matériels à irrigation goutte à goutte, ...) A8.2.2 : Accompagner des réflexions pour faciliter l'accessibilité des intrants AIC au niveau de ces DMM et notamment, faire des plaidoyers pour des subventions spécifiques pour les intrants AIC	- Au moins 04 boutiques privées existant développant des intrants spécifiques AIC - 10 boutiques DMM développant des pratiques AIC	- Rapport d'activités ou rapport d'étude	Les boutiques privées acceptent pour le développer Les décideurs et les acteurs de réflexions sur le DMM acceptent l'ouverture aux intrants AE/AIC
		R8.3 : L'accès en matériels spécifiques à l'accompagnement de l'AIC est renforcé au niveau national	Des fournisseurs ou des fabricants locaux de matériels mis en lien avec CFAMA Des initiatives des artisans locaux mis en lien accompagnés pour la production de matériels spécifiques pour l'AIC	A8.3.1 : Regrouper les initiatives, et d'identifier et renforcer les capacités des artisans locaux en collaboration avec centre spécialisé en machinisme agricole (CFAMA) A8.3.2 : Développer avec ces centres spécialisés de recherche-action ou de test sur les matériels spécifiques pour AIC et de diffuser ces résultats de recherches avec les artisans locaux A8.3.3 : Favoriser dont les initiatives de PATRAKALA pour la production de matériels d'irrigation liés à des pratiques AIC A8.3.4 : Etablir des échanges avec les initiatives internationaux et régionaux (Afrique) pour partager les expériences sur les matériels en AIC.	- 10 artisans locaux mis en réseaux et en lien avec CFAMA pour des réflexions de matériels en AIC - 4 initiatives at/ou thématiques de recherche développés - 10 projets/ONG mis en lien avec PATRAKALA - 5 échanges internationaux aboutissant à des réflexions de développement des matériels spécifiques en AIC	- Rapport d'activités - Rapport de recherche	Des artisans motivés à s'intégrer dans la réflexion CFAMA apte à développer ces échanges Projets ou ONG disposés à travailler avec PATRAKALA Ou PATRAKALA disposé à développer le lien de partenariat Des acteurs internationaux disponibles et pouvant développer des matériels utilisables avec le contexte de Madagascar

Logique de l'intervention	Indicateurs d'effets	Résultats attendus	Indicateurs de résultats	Activités	IOV ⁹	Source et moyens de vérification	Hypothèses et risques
		R8.4 : L'accès en semences et/ou matériels végétaux est renforcé au niveau régional et local	Des fournisseurs de semences connus au niveau régional Des centres techniques disponibles et fournissant des semences utiles en AIC Des fournisseurs de semences disponibles localement	A8.4.1 : Etablir la liste de ces fournisseurs et leur localisation et partager au réseau TFNAC A8.4.2 : Soutenir les efforts des Centres techniques de production de semences (type FIFAMANOR, CTAS) et renforcer avec des réflexions dans d'autres régions ou en inter-régions si les coûts de mise en place et de maintien restent élevés A8.4.3 : Renforcer le découlement régional des actions de soutien de la reconnaissance des droits et de l'autonomie des agriculteurs en matière de semences et de variétés locales/traditionnelles (normes SQD) et l'ouverture dans d'autres régions A8.4.4 : Faciliter les dynamiques de production locale de semences et de pépiniéristes locaux au travers des OP et/ou des PSP (prestataires de services de proximité) A8.4.5 : Développer des actions de renforcement de capacité et de formation dans ce domaine, des partages d'expériences et visites d'échanges entre les paysans, mise en relation avec les clients	- Une liste disponible et partagée pour au moins 10 régions - 2 Centres techniques créés dans d'autres régions - 05 régions développant l'approche SQD - 1500 PSP (pépiniéristes locaux, paysans pilotes/relais...) accompagnés - 50 séances de formation	- Liste au niveau de la TFNAC - Rapport d'activités - Rapport d'étude	Moyens financiers disponibles Des initiatives prêtes à accompagner l'ouverture des Centres techniques Des régions sont ouverts aux réflexions sur les SQD, existence de moyens financiers et la législation ouverte et mobilisation des acteurs sur les normes SQD (en plus des actions dans le Dus et des actions de ProSol/GIZ à Boeny)
		R8.5 : L'accès en intrants spécifiques (hors semences) et de matériels à l'accompagnement de l'AIC est renforcé au niveau régional et local	Des intrants spécifiques en AIC disponibles localement Des matériels spécifiques en AIC testés et fabriqués localement	A8.5.1 : Favoriser l'accès locaux des intrants et les boutiques locales A8.5.2 : Mettre en place et renforcer les producteurs d'intrants spécifiques de proximité (ex : production de lombricompost). A8.5.3 : Tester au niveau local des matériels et faire la promotion d'artisans locaux	- 200 boutiques locales développées et intégrant les intrants AIC - 600 producteurs d'intrants spécifiques accompagnés - 20 tests de matériels développés	- Rapport d'activités - Rapport d'étude	Disponibilités des boutiques locales Initiatives locales remontées Des acteurs locaux disponibles pour le test de matériels spécifiques

Logique de l'intervention	Indicateurs d'effets	Résultats attendus	Indicateurs de résultats	Activités	IOV ⁹	Source et moyens de vérification	Hypothèses et risques
OS9 – Développer l'accès au financement des agriculteurs pour les pratiques AIC	Les mécanismes de financement des agriculteurs sont développés et mobilisés pour les agriculteurs en favorisant l'adoption de l'AIC	R9.1 : Des mécanismes de financement pérennes sont mis en place en favorisant ceux en lien avec le secteur privé	Des mécanismes de financement pérennes, et notamment ceux en lien avec le secteur privés testés et développés	A9.1.1 : Réfléchir sur les mécanismes de financement des pratiques AIC au niveau des agriculteurs (au travers d'une étude) A9.1.2 : Favoriser l'accompagnement des pratiques AIC via les secteurs privés (via l'agriculture contractuelle)	- Une étude menée sur les mécanismes de financement des agriculteurs - 10 Sociétés développant le mécanisme d'agriculture contractuelle	- Rapport d'étude - Rapport d'activités	Moyens financiers disponibles Sociétés disposées à collaborer dans le domaine de l'AE/AIC
		R9.2 : Des mécanismes de motivations et incitations à l'adoption des pratiques AIC sont mis en place au niveau du FDA	Des mécanismes développés au niveau de la FDA	A.9.2.1 : Renforcer les actions déjà menées au niveau du FDA pour la mise en place des motivations et incitations à l'adoption des pratiques AIC A.9.2.2 : Mener des lobbyings au niveau des FDA et des instances de validation de dossiers, afin de prioriser les dossiers à caractères AIC et AE. A.9.2.3 : Réfléchir sur les différentes modalités de primes incitatives sur l'application des pratiques AIC, e les différentes conditions (ex. les 0 apport bénéficiaire/ apport acceptable) et les modalités de financement à plus long terme et continue	- Une stratégie définie au niveau de FDA central - 02 séances de lobbyings par an pour les FDA régionaux - 06 FDA régionaux développant les mécanismes d'incitations pour les pratiques AE/AIC	- Rapport d'activités des FDA - Rapport d'activités des partenaires en lien avec les FDA	Les FDA dans les différentes régions s'intègrent au développement de l'AIC Les FDA priorisent davantage les pratiques AE/AIC
		R9.3 : D'autres sources de financement des agriculteurs sont analysés et développés	Différentes sources de financement testées	A.9.3.1 : Capitaliser et développer d'autres sources de financements des agriculteurs (ex : Vahatra) A.9.3.2 : Renforcer le lobbying pour la mise en place d'un système d'offre financière au niveau de tous les bailleurs de fond sur la pratique AIC A.9.3.3 : Développer des systèmes locaux de financement communautaire (AVEC, GVEC, ...). A.9.3.4 : Renforcer les partages et diffusions d'informations sur l'existence des offres financières environnementales	- 05 autres sources de financement testés et développés - 05 systèmes d'offre financière en accompagnement à l'AIC au niveau des bailleurs - 01 séances d'information par an sur les systèmes locaux de financement (AVEC, GEC, GVEC...)	- Rapport d'étude - Rapport d'activités - Rapport d'Atelier de partage	Sources de financement ouverts aux pratiques AIC Acteurs disponibles pour partager les acquis

Logique de l'intervention	Indicateurs d'effets	Résultats attendus	Indicateurs de résultats	Activités	IOV ⁹	Source et moyens de vérification	Hypothèses et risques
				potentielles (exemple REDD++, crédits carbonés, ...)	- 01 séance d'information par an sur les financements environnementaux potentiels		
OS10 - Diminuer les blocages liés au foncier	Les blocages liés au foncier sont traités et des mécanismes pour les contourner sont développés pour contribuer au changement d'échelle de l'AIC	R10.1 : Les blocages du développement de l'AIC en lien au foncier sont traités au niveau national	Les blocages liés au foncier analysés Des mécanismes fonciers développés pour améliorer la sécurisation foncière en lien aux pratiques AE/AIC Des plaidoyers menés pour des législations favorables aux agriculteurs et notamment au développement de l'AIC	A10.1.1 : Mener une analyse, ou solliciter des avis des spécialistes les évolutions de la législation entre 2005 et actuellement pour analyser les blocages potentiels au développement de l'AE/AIC A10.1.2 : Analyser la pertinence de la mise à jour des PLOF dans toutes les communes et districts, et la facilitation de l'accès des agriculteurs aux ressources foncières pour appliquer les pratiques AIC en lien aux évolutions de la législation A10.1.3 : Faire des plaidoyers continues pour des législations favorables au développement de l'AIC	- Une étude sur le blocage foncier des pratiques AIC en lien aux législations en vigueur et les mécanismes adaptés - 02 séances de plaidoyers par an (18 séances au total) pour des législations favorables à l'AIC	- Rapport d'étude - Rapport d'activités	Possibilité de retravailler sur le nouveau projet de loi sur le foncier Mobilisation des acteurs autour du plaidoyer sur la thématique
		R10.2 : Les blocages du développement de l'AIC en lien au foncier sont traités au niveau régional et local	Les blocages liés au fonciers traités au niveau régional/local Des coalitions menées avec les organisations paysannes	A10.2.1 : Partager le découlement régional des évolutions sur la législation foncière et les mettre en lien aux perspectives de développement ou de blocage des pratiques AIC au niveau régional et local A10.2.2 : Appuyer les responsables PLOF pour la mise à jour en lien au développement des pratiques AIC A.10.2.3 : Se rallier auprès des coalitions de lutte pour les causes des petits	- 10 régions impliquées dans les réflexions sur le foncier en lien aux pratiques AIC - 10 régions avec des coalitions avec les OP pour le plaidoyer sur une législation favorable au pratiques AE/AIC	- Rapport d'activités - Rapport d'étude - Documents au sein de la Commune	Possibilité de retravailler sur le nouveau projet de loi sur le foncier Mobilisation des régions autour du plaidoyer sur la thématique

Logique de l'intervention	Indicateurs d'effets	Résultats attendus	Indicateurs de résultats	Activités	IOV ⁹	Source et moyens de vérification	Hypothèses et risques
				agriculteurs dans la législation sur le foncier			
OS11 - Promouvoir l'économie de marché dans la mise à l'échelle de la diffusion de l'AIC	La mise en marché et la prise en compte des chaînes de valeur des produits AE/AIC favorisent le changement d'échelle de l'AIC	R11.1 : Les capacités et connaissances des acteurs sont renforcées sur les perspectives commerciales et la chaîne de valeur pour augmenter la résilience des ménages et améliorer les revenus agricoles	Acteurs et producteurs renforcés en capacité dans le domaine commerciale et dans la prise en compte des chaînes de valeur	A.11.1.1 : Former les parties prenantes concernant l'agrobusiness et le développement de la chaîne de valeur A.11.1.2 : Recenser, capitaliser, partager (au travers de visites échanges et/ou témoignages...) les acquis de l'Agrisud Profapan et de Fert Protana/Ambioka A.11.1.3 : Développer une stratégie visant à mettre en œuvre cette chaîne de valeur s'appuyant sur l'AIC avec le concours des opérateurs économiques et financier A.11.1.4 : Développer les approches EEA ou FBS pour les agriculteurs	- 40 acteurs formés dans le domaine de l'agribusiness - Un Atelier pour partager les acquis de l'Agrisud Profapan / Fert Protana/Ambioka avec un rapport de capitalisation - Une stratégie développée et plus approfondi spécifiquement en lien aux chaînes de valeur de l'AIC - Un réseau de 200 formateurs EEA/FBS et 1000 agriculteurs formés	- Rapport d'activités - Rapport d'Atelier - Rapport de capitalisation	Les acteurs et parties prenantes dont les opérateurs privés sont intégrés Moyens financiers disponibles
		R11.2 : Les chaînes de valeur incluant l'AIC sont intégrées dans la Stratégie National Agribusiness	Stratégie nationale Agribusiness intégrant l'AE/AIC	A.11.2.1 : proposer des mises à jour en ajoutant dans la stratégie national agribusiness l'ensemble des pratiques AE et AIC	- Une stratégie nationale Agribusiness intégrant l'AE/AIC	- Stratégie Nationale	Il est encore possible de changer la stratégie nationale Agribusiness
		R11.3 : Les initiatives de développement de marché de produits agroécologiques sont accompagnées et renforcées	Marchés spécifiques des produits agroécologiques issus des pratiques AE/AIC développés Consommateurs sensibilisés autour des produits AE	A.11.3.1 : Recenser les acquis, capitaliser, partager les démarches développées au travers de visites échanges et des témoignages (Agrisud Profapan, Fert Protana /Ambioka ou d'autres initiatives) A.11.3.2 : Appuyer les producteurs sur la chaîne de valeur de ces produits agroécologiques A.11.3.3 : Elaborer un plan de communication et marketing sur les marchés existants en sensibilisant la	- Un document capitalisant les acquis Agrisud Profapan, Fert Protana /Ambioka ou d'autres initiatives - 1000 agriculteurs accompagnés sur les CV des pratiques AE/AIC - Un plan de communication sur les marchés existants établis	- Document de capitalisation - Rapport d'étude - Rapport d'activités	Mobilisation et volonté des acteurs pour partager les acquis (Agrisud, FERT) Mobilisation et volonté des opérateurs économiques Moyens financiers disponibles pour

Logique de l'intervention	Indicateurs d'effets	Résultats attendus	Indicateurs de résultats	Activités	IOV ⁹	Source et moyens de vérification	Hypothèses et risques
				population autour de la consommation de produits agroécologiques A.11.3.4 : Développer auprès des élèves en accompagnement aux actions de développement de l'AE/AIC au niveau des écoles des sensibilisations à la consommation des produits AE et à l'éducation nutritionnelle	- 2000 élèves sensibilisés en consommation de produits AE et en éducation nutritionnelle		assurer le renforcement de capacité des agriculteurs (en plus des actions du PrAda)
		R11.4 : La dynamique sur l'Agriculture biologique à Madagascar et les réflexions en cours (TVAB, SPG) est accompagnée	Dynamiques de l'AB accompagnés et intégrant des liens fonctionnels avec l'AE et l'AIC	A.11.4.1 : Contribuer aux réflexions et actions proposées par la SNABIO A.11.4.2 : Etablir des échanges thématiques entre les chercheurs, les acteurs de l'AE/AIC et les acteurs de l'AB pour définir les cahiers de charges et proposer les pratiques adaptées pour accompagner le développement de l'AB (pratiques de gestion de fertilité, et/ou pratiques de lutte biologique adaptée et validée) A.11.4.3 : Contribuer aux réflexions pour le développement des TVAB A.11.4.4 : Contribuer aux réflexions pour le développement des SPG	- Au moins 10 acteurs au sein de la TFNAC mobilisés et contribuant à la mise en œuvre de l SNABIO - 03 réunions par an mobilisant les échanges thématiques avec les chercheurs et les acteurs sur l'accompagnement de l'AB - Au moins 05 TVAB testés et intégrant la TFNAC (jusqu'à 2030) - Au moins 10 acteurs du réseau TFNAC intégrés dans des SPG	- Rapport d'activités - Compte rendu de réunion - Rapport d'étude	Mise en lien effective de la dynamique SYMABIO et les acteurs de la TFNAC et du GSDM Poursuite des actions et des réflexions autour de la TVAB et du SPG
OS12 - Mobiliser et appuyer les opérateurs économiques à investir dans la mise à l'échelle de l'AIC	Les opérateurs économiques sont impliqués de façon effective dans les actions d'accompagnement de l'AE/AIC pour contribuer au	R12.1 : La mise en œuvre des pratiques AIC au sein des grandes et/ou moyennes exploitations est renforcée	Actions de mise en œuvre des pratiques AE/AIC renforcées au niveau des grandes/moyennes exploitations agricoles (dont les opérateurs économiques)	A.12.1.1 : Recenser les opérateurs économiques et les grandes et/ou moyennes exploitations pratiquant l'AE/AIC A.12.1.2 : Mener des réflexions adaptées sur les moyens d'intégration des opérateurs privés (RSE, subvention, ...)	- Une fiche de recensement des opérateurs économiques, grandes et moyennes exploitations pratiquant l'AE/AIC - Une étude (ou Atelier de réflexion) permettant d'analyser les mécanismes renforçant leurs intégrations	- Fiche de recensement - Rapport d'étude ou rapport d'Atelier	Implication forte des opérateurs économiques

Logique de l'intervention	Indicateurs d'effets	Résultats attendus	Indicateurs de résultats	Activités	IOV ⁹	Source et moyens de vérification	Hypothèses et risques
	changement d'échelle	R12.2 : Les liens entre les opérateurs économiques et les producteurs sont renforcés autour des chaînes de valeur liées aux pratiques AE/AIC	Initiatives intégrant les opérateurs économiques et les producteurs dans les chaînes de valeur liées aux pratiques AE/AIC	A.12.2.1 : Mettre en lien les opérateurs économiques et les producteurs au travers des contrats d'agrégation agricole (agriculture contractuelle) en AE/AIC A.12.2.2 : Accompagner les producteurs en intervenant sur leurs capacités productives, A.12.2.3 : Accompagner les agriculteurs sur les démarches qualités pour garantir la compétitivité de leurs produits, et le renforcement de leurs capacités en matière de gestion, de commercialisation	- 10 opérateurs économiques au moins impliqués dans les chaînes de valeurs - 1000 agriculteurs mis en lien avec les opérateurs économiques - 1500 agriculteurs accompagnés sur les démarches qualités pour la compétitivité de leurs produits	- Rapport d'activités	Des Opérateurs économiques engagés dans la démarche Des producteurs engagés dans la démarche
		R12.3 : Les opérateurs économiques sont mobilisés pour s'investir dans les chaînes de valeur de l'AE/AIC	Opérateurs économiques engagés dans les chaînes de valeurs de l'AE/AIC	A.12.3.1 : Accompagner les premières dynamiques des opérateurs économiques pour intervenir dans les chaînes de valeur liés à l'AE/AIC (semences, matériels, marchés...).	- 10 opérateurs économiques engagés dans les démarches de chaînes de valeur en AE/AIC (semences, matériels, marchés...)	- Rapport d'activités ou rapport d'étude	Des Opérateurs économiques engagés dans la démarche Des chaînes de valeurs existantes et compétitives pour intéresser les opérateurs économiques
		R12.4 : Les initiatives liées à des produits certifiés et/ou labélisés sont accompagnées	Nombres de démarches intégrant des produits certifiés at/ou labélisés	A.12.4.1 : Développer entre les opérateurs économiques et les producteurs des chaînes de valeur AIC en lien à des produits labélisés (AB, Rainforest Alliance)	- 10 opérateurs économiques engagés dans les démarches de certification ou de labélisation des produits issus des pratiques AE/AIC	- Rapport d'activités ou rapport d'étude	Des Opérateurs économiques engagés dans la démarche
OS13- Gérer les connaissances et capitaliser les acquis des acteurs à tous les niveaux	Les connaissances sont capitalisées et gérées de façon efficient pour contribuer au changement	R13.1 : La capitalisation et le partage des acquis au niveau des acteurs au niveau national et régional sont assurés	Documents de Capitalisation des expériences en AE/AIC Documents de capitalisation partagés	A.13.1.1 : Développer avec les acteurs des systèmes de capitalisation et de partage des acquis sous différentes formes	- 05 documents de capitalisation établis par les acteurs et partagés par an	- Documents de capitalisation	Des acteurs engagés dans la capitalisation de leurs expériences Moyens financiers disponibles au sein de la TFNAC pour contribuer à la capitalisation

Logique de l'intervention	Indicateurs d'effets	Résultats attendus	Indicateurs de résultats	Activités	IOV ⁹	Source et moyens de vérification	Hypothèses et risques
	d'échelle de l'AE/AIC	R13.2 : Les données sur l'AIC au niveau national sont consolidées et rendues opérationnels	Système de consolidation opérationnels des données sur l'AIC	A.13.2.1 : Développer des systèmes opérationnels pour consolider les données sur l'AE/AIC de différents ordres (statistiques, techniques, économiques, institutionnelles...) A.13.2.2 : Actualiser la cartographie des acteurs	- Une base de données nationale opérationnelle - Une cartographie des acteurs disponibles et actualisée tous les 2	- Base de données - Rapport sur la cartographie des acteurs	Des acteurs impliqués dans la démarche de consolidation des données
		R13.3 : Les échanges entre les acteurs et coordination intervenants en matière d'AIC sont facilités pour le partage d'expérience en matière d'AIC au niveau national	Démarches d'échanges instaurés et fonctionnels	A.13.3.1 : Développer des partages croisés entre ces différents réseaux d'acteurs, de créer des visites échanges ou des ateliers d'échanges, de mutualiser les efforts	- 02 Ateliers d'échanges par an au niveau local	- Rapport d'Atelier	Des acteurs engagés dans la démarche d'échanges Des projets ayant des moyens financier et des actions pour faciliter les échanges
		R13.4 : Partages de connaissances assurés au niveau régional et local	Démarches de partages de connaissances au niveau local	A.13.4.1 : Encourager et faciliter les échanges de connaissances, d'expériences et de transfert de technologie entre agriculteurs « approches paysans-paysans » ou entre acteurs locaux A.13.4.2 : Remonter les acquis locaux et les expériences empiriques des agriculteurs et les capitaliser (Ex : moyens de lutte biologique, gestion de fertilité)	- 10 régions engagés dans les démarches de partage de connaissance - 10 ateliers et/ou réunions (ou rencontres) locaux de partages de connaissances	- Rapport d'activités des acteurs - Rapport d'Atelier	Des acteurs engagés dans la démarche d'échanges au niveau local Possibilité de remonter et de capitaliser les démarches
OS14- Assurer la pérennisation de suivi de l'évolution de l'AIC en lien aux indicateurs nationaux et	Les actions d'accompagnement de l'AE/AIC suivies de façon pérenne pour permettre de suivre l'évolution de	R14.1 : Les suivis nationaux de la situation nationale en AIC sont assurés tous les 3 ans	Rapport ou BDD de suivis nationaux de la situation nationale en AIC	A.14.1.1 : Consolider les données nationales qui permettent d'identifier, de valoriser et surtout de documenter les acquis en matière d'AIC A.14.1.2 : Mener des enquêtes auprès des échantillons des exploitations agricoles au niveau de quelques régions prioritaires pour informer les pratiques au niveau des agriculteurs	- Une base de données nationale consolidée et alimentée tous les 03 ans (au minimum) - Une enquête auprès des EA tous les 03 ans au minimum - 10 régions impliquées et informations remontées	- Base de données - Rapport d'enquête	Des acteurs engagés dans la démarche de partage des données Moyens financiers disponibles

Logique de l'intervention	Indicateurs d'effets	Résultats attendus	Indicateurs de résultats	Activités	IOV ⁹	Source et moyens de vérification	Hypothèses et risques
aux indicateurs sectoriels	la diffusion de l'AE/AIC	R14.2 : Les suivis des indicateurs nationaux et régionaux (réalisation, effets, impacts...), ainsi que les indicateurs sectoriels sont assurés	Indicateurs nationaux et régionaux suivis Indicateurs sectoriels suivis	A.14.2.1 : Définir les indicateurs de suivi nationaux, à partir des objectifs fixés au préalable (gestion durable des terres, séquestration de C, surfaces en pratiques AIC, surfaces reboisées, nombre d'agriculteurs touchés, ...) A.14.2.2 : Définir les indicateurs de suivi sectoriels sur la base des différents documents politiques et objectifs annoncés	- Une base de données sur les indicateurs nationaux - Une base de données sur les indicateurs régionaux par région avec au moins 06 régions impliquées - Une base de données sectorielle (par secteur)	- Bases de données sur les indicateurs nationaux et régionaux - Bases de données sur les indicateurs sectoriels	Les acteurs publics (national et régionaux) sont impliqués
		R14.3 : Une base de données en ligne est renforcée, gérée et accessible	Base de données en ligne accessible aux acteurs	A.14.3.1 : Sécuriser les données en ligne, et les rendre accessibles à l'ensemble des acteurs au travers d'une base de données en ligne	- Une base de données en ligne fonctionnelle, accessible et mobilisée	- Base de données en ligne accessible	Les acteurs sont impliqués dans l'alimentation de données
Axe transversal : Développer une stratégie de communication à différents niveaux	Une stratégie de communication est renforcée et contribue au changement d'échelle en touchant différents types de cible	R15.1 : La communication sur l'accompagnement de l'AIC et à tous les niveaux d'intervention (des objectifs stratégiques) est développée	Une stratégie de communication est renforcée pour les différentes axes stratégiques et pour les différents objectifs stratégiques	A.15.1.1 : Renforcer la communication pour que tous ceux qui sont impliqués dans les différents secteurs concernés. A.15.1.2 : Revoir et réactualiser si nécessaire la stratégie de communication de la TFNAC A.15.1.3 : Assurer la communication à différents niveaux et sur les différentes axes stratégiques et objectifs stratégiques A.15.1.4 : Utiliser les supports de communication adaptés aux différentes cibles	- Une stratégie de communication disponible et réactualisée - Des supports de communication développés (nombre à définir dans la stratégie de communication réactualisée)	- Stratégie de communication - Rapport d'activités	La stratégie de communication est réactualisée et mobilisée Les acteurs sont mobilisés pour aligner la stratégie de communication de façon convergente
		R15.2 - La communication et la visibilité des pratiques AE/AIC sont assurées	La visibilité des pratiques AE/AIC est renforcée à différents niveaux et pour différents cibles	A.15.2.1 : Définir et mettre en œuvre un plan de communication et marketing sur les pratiques AIC et les produits AE issues de ces pratiques A.15.2.2 : Elaborer des outils de communication liés (affiche, boîte d'image, film, spot audiovisuel... et de faciliter le partage d'expérience en matière d'AIC	- Une stratégie de communication développant aussi les pratiques AE/AIC	- Stratégie de communication - Rapport d'activités	La stratégie de communication est réactualisée intégrant les pratiques AE/AIC Les acteurs sont mobilisés pour aligner la stratégie de communication de façon convergente

Source : Auteur et acteurs de la TFNAC

4.2 RESULTATS, ACTIVITES ET PLANNING

Tableau 6: Résultats, activités et planning

Résultats attendus	Activités	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	Partenaires	Responsables
R1.1 : Une loi ou un cadre national fédérateur des accompagnements politiques en AIC/AE instaurée	A1.1.1 : Proposer et développer un projet de loi en AIC et pour le développement des pratiques agroécologiques en général										Ministères, Assemblée Nationale, Primature, PTF, TFNAC, GSDM	Membres TFNAC
	A1.1.2 : Mettre en place un comité interministériel de pilotage et de coordination										Ministères concernés, TFNAC,	MINAE, MEDD, TFNAC
R1.2: Place de l'AIC renforcée dans les politiques sectorielles	A1.2.1 : Intégrer l'AIC dans d'autres politiques sectorielles en plus des acquis.										Membres TFNAC, Ministères	TFNAC, Ministères
	A1.2.1 : Renforcer la place de l'AIC dans les politiques sectorielles actuelles qui le prend déjà en compte										Membres TFNAC, Ministères	TFNAC, Ministères
R2.1: Des mesures politiques et mécanismes potentiels analysés et proposés au niveau national	A2.1.1 : Faire l'inventaire des mesures politiques et des mécanismes favorisant le développement de l'AIC au niveau national										Membres TFNAC, PTF, Projets concernés	Consultant, TFNAC, PTF
	A2.1.2 : Analyser les mesures politiques et des mécanismes pertinent pour le développement de l'AIC										Membres TFNAC et partenaires, PTF, Projets concernés	Consultant, TFNAC, PTF
R2.2: Des mesures politiques et mécanismes potentiels analysés et testés au niveau régional	A2.2.1 : Analyser et tester les mesures politiques et des mécanismes pertinent pour le développement de l'AIC au niveau régional										Membres TFNAC, STD, acteurs régionaux, PTF, Projets concernés	Consultant, TFNAC, STD, PTF
R3.1 : La représentativité de la plateforme TFNAC est renforcée	A3.1.1 : Renforcer la représentativité de la plateforme TFNAC										Membres TFNAC, partenaires	TFNAC
R3.2 : Le rôle de la plateforme TFNAC est renforcé et la plateforme est mis en lien avec les autres plateforme	A3.2.1 : Animer des séances de présentation de la plateforme TFNAC à différentes instances										Membres TFNAC, partenaires	TFNAC
	A3.2.2 : Développer des séances de partages (sur la TFNAC et l'AIC) avec les autres réseaux et plateformes										Membres TFNAC, partenaires, autres plateformes (GTCC, plateformes SUN, FCA, BIMTT, ...)	TFNAC

Résultats attendus	Activités	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	Partenaires	Responsables
R3.3 : Les capacités financières des organismes d'encadrement en AIC renforcées	A3.3.1 : Mettre en place une commission nationale de lobbying financier en AIC										Membres TFNAC, Commission	Membres TFNAC
	A3.3.2 : Renforcer les financements des actions au travers des acteurs membres et partenaires										Membres TFNAC, Commission	Commission
R3.4 : La participation aux forums et conventions internationaux renforcés	A3.4.1 : Participer (via les membres) aux forums et conventions internationaux										Membres TFNAC, Ministères, Partenaires internationaux/GIZ	Membres TFNAC,
R4.1 : Des systèmes agricoles et alimentaires sont analysés sur des régions pilotes en vue de renforcer les perspectives de développement de l'AIC	A4.1.1 : Mener des analyses des systèmes agricoles et alimentaires en vue de développement de l'AIC										Membres TFNAC, Ministères, PTF, Projets divers	Consultant, TFNAC, PTF
R4.1 : Une stratégie régionale (territoriale) d'accompagnement de l'AIC est développée dans des régions pilotes	A4.1.2 : Développer des stratégies régionales (territoriales) d'accompagnement de l'AIC dans des régions pilotes										Membres TFNAC, STD, CTD, acteurs régionaux, PTF, Projets-programmes	Consultant, TFNAC, PTF
R5.1 : Les initiatives de formation et/ou renforcement de capacité sont renforcées au niveau national	A5.1.1 : Accompagner les initiatives existantes et/ou renforcer la formation académique (universitaire) en matière d'AIC										Universités, GSDM, Projets-programmes, PTF	GSDM, Projets partenaires, PTF
	A5.1.2 : Réviser les programmes scolaires / éducatifs en intégrant l'AIC										GSDM, autres membres TFNAC, MEN (DCRP, OEMC, DEMC), PTF, Projets	GSDM, DCRP, Projets
	A5.1.3 : Renforcer la formation professionnelle et faire le plaidoyer du référentiel existant										GSDM, autres membres TFNAC, MINAE, PTF, Projets-programmes	GSDM, Projets / PTF, MINAE
	- A5.1.3.1 : Réactualiser le référentiel existant,											
	- A5.1.3.2 : Faire le plaidoyer											

Résultats attendus	Activités	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	Partenaires	Responsables
	- A5.1.3.3 : Mobiliser le référentiel											
	A5.1.4 : Renforcer la formation des formateurs au niveau des acteurs nationaux										Membres TFNAC dont GSDM, BIMTT	TFNAC, GSDM - autres membres
R5.2 : Les initiatives de formation et/ou renforcement de capacité sont renforcées au niveau régional	A5.2.1 : Renforcer la formation professionnelle et les Universités paysannes au niveau régional										Membres TFNAC dont FERT, autres acteurs (MFR...)	FERT, autres acteurs, PTF
	A5.2.2 : Accompagner le renforcement de capacité des agents des acteurs régionaux										Membres TFNAC, PTF, Projets	Membres TFNAC
	A5.2.3 : Multiplier les outils pédagogiques et les supports techniques										Membres TFNAC, PTF, Projets, Apprenants (Producteurs, Femmes, Jeunes)	Membres TFNAC
R5.3 : Les dispositifs locaux de formation et/ou renforcement de capacité sont renforcés	A5.3.1 : Accompagner le renforcement de capacité de toutes les structures relais										Membres TFNAC, PTF, Projets	Membres TFNAC
	A5.3.2 : Mettre en lien avec les dispositifs pérennes existants										Membres TFNAC, PTF, Projets, FDAR, STD, CTD, acteurs Privés, autres acteurs	Membres TFNAC
	A5.3.3 : Proposer des séances de recyclages réguliers et mettre à disposition les outils adéquats										Membres TFNAC, PTF, Projets	Membres TFNAC
R6.1 : Les initiatives de recherche en AIC sont mis en lien avec les actions de développement au niveau national	A6.1.1 : Assurer des rôles d'interface recherche-développement										Membres TFNAC dont GSDM, PTF, Projets, acteurs de recherche, Ministères (recherche, MINAE)	Membres TFNAC, GSDM, acteurs de recherche, Ministères (dont recherche)
	A6.1.2 : Développer les recherches techniques pas suffisamment abordées (fourrages dans les zones sèches, luttés biologiques « ady gasy », agroforesterie adaptée à toutes zones agroécologiques de Madagascar)										Acteurs de recherche, Membres TFNAC PTF, Projets-programmes	Acteurs de recherche, membres TFNAC
	A6.1.3 : Produire des éléments de plaidoyers et des évidences pour montrer l'apport de l'AE et AIC au travers des indicateurs sectoriels et des sensibilités des acteurs sectoriels										Acteurs de recherche, Membres TFNAC PTF, Projets-programmes	Acteurs de recherche, membres TFNAC
R6.2 : 05 Régions pilotes développent	A6.2.1 : Développer des recherches-actions sur des régions pilotes										Acteurs de recherche, Membres TFNAC, Ministères	Acteurs de recherche, STD, membres TFNAC

Résultats attendus	Activités	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	Partenaires	Responsables
des recherches-actions orientées en AIC											(recherche), PTF, Projets, STD, CTD	
	A6.2.2 : Organiser des ateliers multi-acteurs régionaux pour le partage des résultats de recherche										Acteurs de recherche, Membres TFNAC PTF, Projets, STD, CTD	Acteurs de recherche, STD, membres TFNAC
	A6.2.3 : Mettre en place des sites ou des parcelles de test/ démonstration pour la valorisation des résultats de recherche										Acteurs de recherche, Membres TFNAC PTF, Projets, STD, CTD	Acteurs de recherche, membres TFNAC, Projets
R6.3 : L'approche bottom-up est développé en mettant en lien les travaux de recherche au niveau local	A6.3.1 : Développer des dispositifs favorisant la participation des paysans dans la définition des besoins en recherche (approche bottom up)										Acteurs de recherche, Membres TFNAC PTF, Projets, STD	Acteurs de recherche, TFNAC, Projets
	A6.3.2 : Développer des dispositifs pour inventorier les résultats de recherche existants et mettre à disposition des agriculteurs ces résultats de recherche										Acteurs de recherche, Membres TFNAC PTF, Projets, STD	Acteurs de recherche, TFNAC, Projets
	A6.3.3 : Mettre en place des champs écoles pour la validation locale et l'appropriation des résultats de recherche										Acteurs de recherche, Membres TFNAC PTF, Projets, STD	Acteurs de recherche, TFNAC, Projets
	A6.3.4 : Faciliter la capitalisation et la diffusion des acquis avec des outils adaptés aux agriculteurs et aux acteurs locaux										Acteurs de recherche, Membres TFNAC PTF, Projets, STD	Acteurs de recherche, TFNAC, Projets
R7.1 : L'AIC est mis à l'échelle et les acquis sont partagés en international et au niveau national	A7.1.1 : Mettre à l'échelle la diffusion des pratiques AIC										Membres TFNAC, Ministères, PTF, Projets-programmes	TFNAC, PTF, Projets
	A7.1.2 : Partager les « success story » des accompagnements en AIC au niveau international et national										Membres TFNAC, Ministères, PTF, Projets-programmes	TFNAC et membres
	A7.1.3 : Programmer des visites-échanges internationaux et régionaux (Afrique) entre les décideurs politiques, les acteurs de développement pour partager les réflexions sur le changement d'échelle des pratiques AIC										Membres TFNAC, Ministères, PTF, Projets-programmes	TFNAC et membres
R7.2 : L'AIC est mis à l'échelle et les acquis sont partagés au	A7.2.1 : Partager les acquis régionaux en matière d'accompagnement										Membres TFNAC, Ministères, PTF, Projets, STD, CTD	TFNAC et membres, STD

Résultats attendus	Activités	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	Partenaires	Responsables
niveau régional (régions à Madagascar) et local	A7.1.2 : Renforcer les services d'appuis-conseils de proximité (champs écoles paysans, sites pilotes...)										Membres TFNAC, Ministères, PTF, Projets, STD, CTD	TFNAC et membres, STD
	A7.1.3 : Organiser des visites échanges (entre acteurs régionaux, entre agriculteurs en intercommunaux, entre agriculteurs en intra-communaux)										Membres TFNAC, Ministères, PTF, Projets, STD, CTD, acteurs régionaux	TFNAC et membres, STD
R8.1 : L'accès en semences compatible aux pratiques AIC est renforcé et les informations partagées entre les différents acteurs au niveau national	A8.1.1 : Cartographier les GPS ou producteurs semenciers, et de façon à les rendre disponibles pour les différents acteurs										Membres TFNAC, Ministères, PTF, Projets, STD, CTD	Membres TFNAC
	A8.1.2 : Mettre en relation de façon permanente ces réseaux de producteurs de semences et de faciliter les accès au travers de quelques dispositifs (plateforme e-commerce, Bazarmada, Market place, émission radio nationale et locale, foire, ...)										Membres TFNAC, Ministères, PTF, Projets-programmes, STD, CTD	Membres TFNAC
	A8.1.2 : Soutenir la reconnaissance des droits et de l'autonomie des agriculteurs en matière de semences et de variétés locales/ traditionnelles (initiative de développement des normes SQD)										FAO, GRET-CTAS, Ministères (ANCOS), PTF (dont UE-GIZ, autres)	FAO, Ministères (ANCOS), PTF
R8.2 : L'accès en intrants spécifiques (hors semences) à l'accompagnement de l'AIC est renforcé au niveau national	A8.2.1 : Développer au travers des boutiques de fournisseurs privés existants des filières (intrants) spécifiques pour l'accompagnement des pratiques AE/AIC (vente d'intrants bio, vente de matériels à irrigation goutte à goutte, ...)										Opérateurs privés, PTF, Projets-programmes,	Opérateurs privés
	A8.2.2 : Accompagner des réflexions pour faciliter l'accessibilité des intrants AIC au niveau de ces DMM et notamment, faire des plaidoyers pour des subventions spécifiques pour les intrants AIC										MINAE, FDA, OP, PTF, Projets-programmes, Opérateurs privés	MINAE, FDA, Opérateurs privés
R8.3 : L'accès en matériels spécifiques à l'accompagnement de l'AIC est renforcé au niveau national	A8.3.1 : Regrouper les initiatives, et d'identifier et renforcer les capacités des artisans locaux en collaboration avec centre spécialisé en machinisme agricole (CFAMA)										TFNAC, Artisans, CFAMA, MINAE, MAM	TFNAC, Artisans, CFAMA
	A8.3.2 : Développer avec ces centres spécialisés de recherche-action ou de test sur les matériels spécifiques pour AIC et de diffuser ces résultats de recherches avec les artisans locaux										TFNAC, Artisans, CFAMA, MINAE, MAM, Centre de recherche en matériels agricoles	TFNAC, Artisans, CFAMA, Centre de recherche en matériels agricoles

Résultats attendus	Activités	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	Partenaires	Responsables
	A8.3.3 : Favoriser dont les initiatives de PATRAKALA pour la production de matériels d'irrigation liés à des pratiques AIC										Membres TFNAC dont Patrakala, Projets-Programmes	TFNAC
	A8.3.4 : Etablir des échanges avec les initiatives internationales et régionales (Afrique) pour partager les expériences sur les matériels en AIC.										Membres TFNAC, PTF, Projets-Programmes	TFNAC
R8.4 : L'accès en semences et/ou matériels végétaux est renforcé au niveau régional et local	A8.4.1 : Etablir la liste de ces fournisseurs et leur localisation et partager au réseau TFNAC										Membres TFNAC, PTF, Projets-Programmes	TFNAC
	A8.4.2 : Soutenir les efforts des Centres techniques de production de semences (type FIFAMANOR, CTAS) et renforcer avec des réflexions dans d'autres régions ou en inter-régions si les coûts de mise en place et de maintien restent élevés										Membres TFNAC, Ministères, PTF, Projets-Programmes, FIFAMANOR, CTAS	TFNAC, Ministères, FIFAMANOR, CTAS
	A8.4.3 : Renforcer le découlement régional des actions de soutien de la reconnaissance des droits et de l'autonomie des agriculteurs en matière de semences et de variétés locales/ traditionnelles et l'ouverture dans d'autres régions										Membres TFNAC, PTF, Projets-Programmes, STD, CTD, autres acteurs régionaux	TFNAC, FAO, STD
	A8.4.4 : Faciliter les dynamiques de production locale de semences et de pépiniéristes locaux au travers des OP et/ou des PSP (prestataires de services de proximité)										Membres TFNAC, PTF, FAO, Projets-Programmes, STD, CTD, OPF	TFNAC, FAO, STD, OPF
	A8.4.5 : Développer des actions de renforcement de capacité et de formation dans ce domaine, des partages d'expériences et visites d'échanges entre les paysans, mise en relation avec les clients										Membres TFNAC, PTF, Projets-Programmes, STD, CTD, OP	TFNAC, STD, OP, PTF, Projets-Programmes
R8.5 : L'accès en intrants spécifiques (hors semences) et de matériels à l'accompagnement de l'AIC est renforcé au niveau régional et local	A8.5.1 : Favoriser l'accès locaux des intrants et les boutiques locales										Membres TFNAC, PTF, Projets-Programmes, STD, CTD, OP, FDA	TFNAC, STD, OP, PTF, Projets-Programmes, FDA
	A8.5.2 : Mettre en place et renforcer les producteurs d'intrants spécifiques de proximité (ex : production de lombricompost).										Membres TFNAC, PTF, Projets-Programmes, STD, CTD, OP, FDA, GSDM	TFNAC, STD, OP, PTF, Projets-Programmes

Résultats attendus	Activités	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	Partenaires	Responsables
	A8.5.3 : Tester au niveau local des matériels et faire la promotion d'artisans locaux										TFNAC, Artisans, CFAMA, STD, CTD	TFNAC, Artisans, CFAMA
R9.1 : Des mécanismes de financement pérennes sont mis en place en favorisant ceux en lien avec le secteur privé	A9.1.1 : Réfléchir sur les mécanismes de financement des pratiques AIC au niveau des agriculteurs (au travers d'une étude)										Membres TFNAC, PTF, Projets-Programmes, STD, FDA, IMF, Ministères	TFNAC, STD, OP, PTF, Projets-Programmes
	A9.1.2 : Favoriser l'accompagnement des pratiques AIC via les secteurs privés (via l'agriculture contractuelle)										Membres TFNAC, PTF, Projets-Programmes, Secteur Privé	TFNAC, Secteur Privé, Projets-Programmes
R9.2 : Des mécanismes de motivations et incitations à l'adoption des pratiques AIC sont mis en place au niveau du FDA	A.9.2.1 : Renforcer les actions déjà menées au niveau du FDA pour la mise en place des motivations et incitations à l'adoption des pratiques AIC										Membres TFNAC, MINAE, FDA, PTF (UE, GIZ, AFD, autres), Projets-Programmes	TFNAC, FDA, MINAE, PTF
	A.9.2.2 : Mener des lobbyings au niveau des FDA et des instances de validation de dossiers, afin de prioriser les dossiers à caractères AIC et AE.										Membres TFNAC, GSDM, MINAE, FDA, PTF, Projets-Programmes	TFNAC, FDA, GSDM, MINAE
	A.9.2.3 : Réfléchir sur les différentes modalités de primes incitatives sur l'application des pratiques AIC, e les différentes conditions (ex. les 0 apport bénéficiaire/ apport acceptable) et les modalités de financement à plus long terme et continue										Membres TFNAC, GSDM, MINAE, FDA, PTF, Projets-Programmes	TFNAC, FDA, GSDM, MINAE
R9.3 : D'autres sources de financement des agriculteurs sont analysés et développés	A.9.3.1 : Capitaliser et développer d'autres sources de financements des agriculteurs (ex : Vahatra)										Membres TFNAC, PTF, Projets-Programmes, OPF	Membres TFNAC, OPF
	A.9.3.2 : Renforcer le lobbying pour la mise en place d'un système d'offre financière au niveau de tous les bailleurs de fond sur la pratique AIC										Membres TFNAC, Ministères, PTF, Projets-Programmes, OPF	Membres TFNAC, Ministères
	A.9.3.3 : Développer des systèmes locaux de financement communautaire (AVEC, GVEC, ...)										Membres TFNAC, PTF, Projets-Programmes, OPF	Membres TFNAC
	A.9.3.4 : Renforcer les partages et diffusions d'informations sur l'existence des offres financières										Membres TFNAC, MEDD, PTF, Projets-	Membres TFNAC, MEDD, acteurs environnementaux

Résultats attendus	Activités	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	Partenaires	Responsables
	environnementales potentielles (exemple REDD++, crédits carbonés, ...)										Programmes, acteurs environnementaux	
R10.1 : Les blocages du développement de l'AIC en lien au foncier sont traités au niveau national	A10.1.1 : Mener une analyse, ou solliciter des avis des spécialistes les évolutions de la législation entre 2005 et actuellement pour analyser les blocages potentiels au développement de l'AE/AIC										Membres TFNAC, spécialiste foncier, MINAE, MATSF	Membres TFNAC, spécialiste foncier
	A10.1.2 : Analyser la pertinence de la mise à jour des PLOF dans toutes les communes et districts, et la facilitation de l'accès des agriculteurs aux ressources foncières pour appliquer les pratiques AIC en lien aux évolutions de la législation										Membres TFNAC, spécialiste foncier, MINAE, MATSF	Membres TFNAC, spécialiste foncier
	A10.1.3 : Faire des plaidoyers continus pour des législations favorables au développement de l'AIC										Membres TFNAC, OPF	Membres TFNAC, OPF
R10.2 : Les blocages du développement de l'AIC en lien au foncier sont traités au niveau régional et local	A10.2.1 : Partager le découlement régional des évolutions sur la législation foncière et les mettre en lien aux perspectives de développement ou de blocage des pratiques AIC au niveau régional et local										Membres TFNAC, spécialiste foncier, MINAE, MATSF, STD, CTD	Membres TFNAC, spécialiste foncier
	A10.2.2 : Appuyer les responsables PLOF pour la mise à jour en lien au développement des pratiques AIC										Membres TFNAC, spécialiste foncier, MINAE, MATSF, STD, CTD	Membres TFNAC, spécialiste foncier
	A.10.2.3 : Se rallier auprès des coalitions de lutte pour les causes des petits agriculteurs dans la législation sur le foncier										Membres TFNAC, OPF	Membres TFNAC, OPF
R11.1 : Les capacités et connaissances des acteurs sont renforcées sur les perspectives commerciales et la chaîne de valeur pour augmenter la résilience des ménages et améliorer les revenus agricoles	A.11.1.1 : Former les parties prenantes concernant l'agrobusiness et le développement de la chaîne de valeur										Membres TFNAC, MINAE, MICC, OPF, PTF (GIZ, autres)	Membres TFNAC, OPF, PTF (GIZ, autres)
	A.11.1.2 : Recenser, capitaliser, partager (au travers de visites échanges et/ou témoignages...) les acquis de l'Agrisud Profapan et de Fert Protana/Ambioka										Membres TFNAC (dont AGRISUD, FERT), PTF (UE, autres)	Membres TFNAC (dont AGRISUD, FERT)
	A.11.1.3 : Développer une stratégie visant à mettre en œuvre cette chaîne de valeur s'appuyant sur l'AIC avec le concours des opérateurs économiques et financier										Membres TFNAC, PTF, Opérateurs économiques	Membres TFNAC, PTF, Opérateurs économiques
R11.2 : Les chaînes de valeur incluant l'AIC sont intégrées dans la	A.11.2.1 : Proposer des mises à jour en ajoutant dans la stratégie national agribusiness l'ensemble des pratiques AE et AIC										Membres TFNAC, PTF, MINAE	Membres TFNAC, MINAE

Résultats attendus	Activités	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	Partenaires	Responsables
Stratégie National Agribusiness												
R11.3 : Les initiatives de développement de marché de produits agroécologiques sont accompagnées et renforcées	A.11.3.1 : Recenser les acquis, capitaliser, partager les démarches développées au travers de visites échanges et des témoignages (Agrisud Profapan, Fert Protana /Ambioka ou d'autres initiatives)										Membres TFNAC (dont AGRISUD, FERT), PTF (UE, autres)	Membres TFNAC (dont AGRISUD, FERT)
	A.11.3.2 : Appuyer les producteurs sur la chaine de valeur de ces produits agroécologiques										Membres TFNAC, PTF (UE, GIZ, AFD, autres), opérateurs économiques, OPF, Projets-programmes,	Membres TFNAC, OPF, opérateurs économiques
	A.11.3.3 : Elaborer un plan de communication et marketing sur les marchés existants en sensibilisant la population autour de la consommation de produits agroécologiques										Membres TFNAC, MINAE, MICC, PTF, ONN	Membres TFNAC, MICC, ONN
	A.11.3.4 : Développer auprès des élèves en accompagnement aux actions de développement de l'AE/AIC au niveau des écoles des sensibilisations à la consommation des produits AE et à l'éducation nutritionnelle											Membres TFNAC, MINAE, MICC, PTF, ONN
R11.4 : La dynamique sur l'Agriculture biologique à Madagascar et les réflexions en cours (TVAB, SPG) est accompagnée	A.11.4.1 : Contribuer aux réflexions et actions proposées par la SNABIO										Membres TFNAC, SYMABIO, MINAE, PTF	Membres TFNAC, MINAE, SYMABIO
	A.11.4.2 : Etablir des échanges thématiques entre les chercheurs, les acteurs de l'AE/AIC et les acteurs de l'AB pour définir les cahiers de charges et proposer les pratiques adaptées pour accompagner le développement de l'AB (pratiques de gestion de fertilité, et/ou pratiques de lutte biologique adaptée et validée)										Membres TFNAC, SYMABIO, GSDM, Acteurs de recherche, MINAE, PTF	Membres TFNAC, SYMABIO, GSDM
	A.11.4.3 : Contribuer aux réflexions pour le développement des TVAB										Membres TFNAC, SYMABIO, GSDM, MINAE, PTF, OPF	Membres TFNAC, SYMABIO, MINAE, OPF
	A.11.4.4 : Contribuer aux réflexions pour le développement des SPG										Membres TFNAC, SYMABIO, GSDM, MINAE, PTF, OPF	Membres TFNAC, SYMABIO, MINAE, OPF

Résultats attendus	Activités	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	Partenaires	Responsables
R12.1 : La mise en œuvre des pratiques AIC au sein des grandes et/ou moyennes exploitations est renforcée	A.12.1.1 : Recenser les opérateurs économiques et les grandes et/ou moyennes exploitations pratiquant l'AE/AIC										Membres TFNAC, GSDM, Opérateurs privés	Membres TFNAC, GSDM
	A.12.1.2 : Mener des réflexions adaptées sur les moyens d'intégration des opérateurs privés (RSE, subvention, ...)										Membres TFNAC, Opérateurs Privés, MINAE, PTF	Membres TFNAC, Opérateurs privés
R12.2 : Les liens entre les opérateurs économiques et les producteurs sont renforcés autour des chaînes de valeur liées aux pratiques AE/AIC	A.12.2.1 : Mettre en lien les opérateurs économiques et les producteurs au travers des contrats d'agrégation agricole (agriculture contractuelle) en AE/AIC										Membres TFNAC, Opérateurs Privés, MINAE, PTF	Membres TFNAC, Opérateurs privés
	A.12.2.2 : Accompagner les producteurs en intervenant sur leurs capacités productives,										Membres TFNAC, MINAE, PTF, Projets Programmes, OPF	Membres TFNAC, MINAE, Projets Programmes
	A.12.2.3 : Accompagner les agriculteurs sur les démarches qualité pour garantir la compétitivité de leurs produits, et le renforcement de leurs capacités en matière de gestion, de commercialisation										Membres TFNAC, MINAE, PTF, Projets Programmes, OPF	Membres TFNAC, MINAE, Projets Programmes
R12.3 : Les opérateurs économiques sont mobilisés pour s'investir dans les chaînes de valeur de l'AE/AIC	A.12.3.1 : Accompagner les premières dynamiques des opérateurs économiques pour intervenir dans les chaînes de valeur (semences, matériels...).										Membres TFNAC, Opérateurs Privés, MINAE, PTF	Membres TFNAC, Opérateurs privés
R12.4 : Les initiatives liées à des produits certifiés et/ou labélisés sont accompagnées	A.12.4.1 : Développer entre les opérateurs économiques et les producteurs des chaînes de valeur AIC en lien à des produits labélisés (AB, Rainforest Alliance)										Membres TFNAC, Opérateurs Privés, MINAE, PTF (dont GIZ, autres), Projets-Programmes	Membres TFNAC, Opérateurs privés
R13.1 : La capitalisation et le partage des acquis au niveau des acteurs au niveau national et régional sont assurés	A.13.1.1 : Développer avec les acteurs des systèmes de capitalisation et de partage des acquis sous différentes formes										Membres TFNAC, MINAE, PTF, Projets-Programmes	Membres TFNAC, Projets-programmes
R13.2 : Les données sur l'AIC au niveau national sont	A.13.2.1 : Développer des systèmes opérationnels pour consolider les données sur l'AE/AIC de différents										Membres TFNAC, MINAE, PTF, Projets-Programmes	Membres TFNAC, Projets-programmes

Résultats attendus	Activités	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	Partenaires	Responsables
consolidées et rendus opérationnels	ordres (statistiques, techniques, localisation géographique, économiques, institutionnelles)											
	A.13.2.2 : Actualiser la cartographie des acteurs										Membres TFNAC, MINAE, PTF, Projets-Programmes	Consultant, Membres TFNAC, Projets-programmes
R13.3 : Les échanges entre les acteurs et coordination intervenants en matière d'AIC sont facilités pour le partage d'expérience en matière d'AIC au niveau national	A.13.3.1 : Développer des partages croisés entre ces différents réseaux d'acteurs, de créer des visites échanges ou des ateliers d'échanges, de mutualiser les efforts										Membres TFNAC, MINAE, PTF, Projets-Programmes	Membres TFNAC, Projets-programmes
R13.4 : Partages de connaissances assurés au niveau régional et local	A.13.4.1 : Encourager et faciliter les échanges de connaissances, d'expériences et de transfert de technologie entre agriculteurs « approches paysans-paysans » ou entre acteurs locaux										Membres TFNAC, MINAE, STD, CTD, acteurs de recherche, PTF, Projets-Programmes	Membres TFNAC, STD, Projets-programmes
	A.13.4.2 : Remonter les acquis locaux et les expériences empiriques des agriculteurs et les capitaliser (Ex : moyens de lutte biologique, gestion de fertilité)										Membres TFNAC, MINAE, STD, CTD, acteurs de recherche, PTF, Projets-Programmes	Membres TFNAC, STD, Projets-programmes, acteurs de recherche
R14.1 : Les suivis nationaux de la situation nationale en AIC sont assurés tous les 3 ans	A.14.1.1 : Consolider les données nationales qui permettent d'identifier, de valoriser et surtout de documenter les acquis en matière d'AIC										Membres TFNAC, MINAE, PTF, Projets-Programmes	Consultant, Membres TFNAC, Projets-programmes
	A.14.1.2 : Mener des enquêtes auprès des échantillons des exploitations agricoles au niveau de quelques régions prioritaires pour informer les pratiques au niveau des agriculteurs										Membres TFNAC, MINAE, PTF, Projets-Programmes	Consultant, Membres TFNAC, Projets-programmes
R14.2 : Les suivis des indicateurs nationaux et régionaux (réalisation, effets,	A.14.2.1 : Définir les indicateurs de suivi nationaux, à partir des objectifs fixés au préalable (gestion durable des terres, séquestration de C, surfaces en pratiques AIC, surfaces reboisées, nombre d'agriculteurs touchés, ...)										Membres TFNAC, MINAE, MEDD, PTF, Projets-Programmes	Consultant, Membres TFNAC, Projets-programmes

Résultats attendus	Activités	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	Partenaires	Responsables
impacts...), ainsi que les indicateurs sectoriels sont assurés	A.14.2.2 : Définir les indicateurs de suivi sectoriels sur la base des différents documents politiques et objectifs annoncés										Membres TFNAC, MINAE, MEDD, PTF, Projets-Programmes	Consultant, Membres TFNAC, Projets-programmes
R14.3 : Une base de données en ligne est renforcée, gérée et accessible	A.14.3.1 : Sécuriser les données en ligne, et les rendre accessibles à l'ensemble des acteurs au travers d'une base de données en ligne										Membres TFNAC, MINAE, MEDD, PTF, Projets-Programmes	Consultant, Membres TFNAC, Projets-programmes
R15.1 : La communication sur l'accompagnement de l'AIC et à tous les niveaux d'intervention (des objectifs stratégiques) est développée	A.15.1.1 : Renforcer la communication pour que tous ceux qui sont impliqués dans les différents secteurs concernés.										Membres TFNAC, MINAE, PTF, Projets-Programmes	Membres TFNAC, Consultant
	A.15.1.2 : Revoir et réactualiser si nécessaire la stratégie de communication de la TFNAC										Membres TFNAC, MINAE, PTF	Membres TFNAC, Consultant
	A.15.1.3 : Assurer la communication à différents niveaux et sur les différentes axes stratégiques et objectifs stratégiques										Membres TFNAC, MINAE, PTF, Projets-Programmes	Membres TFNAC, Consultant
	A.15.1.4 : Utiliser les supports de communication adaptés aux différentes cibles										Membres TFNAC, Artistes, Eglises, Ministères, Projets-Programmes	Membres TFNAC, Consultant
R15.2 - La communication et la visibilité des pratiques AE/AIC sont assurées	A.15.2.1 : Définir et mettre en œuvre un plan de communication et marketing sur les pratiques AIC et les produits AE issues de ces pratiques										Membres TFNAC, MINAE, PTF	Membres TFNAC, Consultant
	A.15.2.2 : Elaborer des outils de communication liés (affiche, boîte d'image, film, spot audiovisuel... et de faciliter le partage d'expérience en matière d'AIC										Membres TFNAC, MINAE, PTF, Projets-Programmes	Membres TFNAC, Consultant

Source : Auteur et acteurs de la TFNAC

4.3 PLAN D'ACTION BUDGETISE (BUDGET INDICATIF PREVISIONNEL)

Les budgets évoqués et montrés ci-dessous sont à titre indicatif. Les acteurs devraient aussi ajuster suivant leur propre modalité en cas de contribution (technique ou financière) à la stratégie.

Tableau 7: Budget prévisionnel indicatif

Résultats attendus	Activités	Désignation	Valeur cible	Coût Unitaire (x1000Ar)	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	Montant total (x1000Ar)	Montant total (USD)
R1.1 : Une loi ou un cadre national fédérateur des accompagnements politiques en AIC/AE instaurée	A1.1.1 : Proposer et développer un projet de loi en AIC et pour le développement des pratiques agroécologiques en général														
	A1.1.2 : Mettre en place un comité interministériel de pilotage et de coordination														
R1.2: Place de l'AIC renforcée dans les politiques sectorielles	A1.2.1 : Intégrer l'AIC dans d'autres politiques sectorielles en plus des acquis.														
	A1.2.1 : Renforcer la place de l'AIC dans les politiques sectorielles actuelles qui le prend déjà en compte														
<i>Sous-total OS1</i>															
R2.1: Des mesures politiques et mécanismes potentiels analysés et proposés au niveau national	A2.1.1 : Faire l'inventaire des mesures politiques et des mécanismes favorisant le développement de l'AIC au niveau national														
	A2.1.2 : Analyser les mesures politiques et des mécanismes pertinent pour le développement de l'AIC														
R2.2: Des mesures politiques et mécanismes potentiels analysés et testés au niveau régional	A2.2.1 : Analyser et tester les mesures politiques et des mécanismes pertinent pour le développement de l'AIC au niveau régional														
<i>Sous-total OS2</i>															
R3.1 : La représentativité de la plateforme TFNAC est renforcée	A3.1.1 : Renforcer la représentativité de la plateforme TFNAC														

Résultats attendus	Activités	Désignation	Valeur cible	Coût Unitaire (x1000Ar)	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	Montant total (x1000Ar)	Montant total (USD)
R3.2 : Le rôle de la plateforme TFNAC est renforcé et la plateforme est mis en lien avec les autres plateforme	A3.2.1 : Animer des séances de présentation de la plateforme TFNAC à différentes instances														
	A3.2.2 : Développer des séances de partages (sur la TFNAC et l'AIC) avec les autres réseaux et plateformes														
R3.3 : Les capacités financières des organismes d'encadrement en AIC renforcées	A3.3.1 : Mettre en place une commission nationale de lobbying financier en AIC														
	A3.3.2 : Renforcer les financements des actions au travers des acteurs membres et partenaires														
R3.4 : La participation aux forums et conventions internationaux renforcés	A3.4.1 : Participer (via les membres) aux forums et conventions internationaux														
Sous-total OS3															
R4.1 : Des systèmes agricoles et alimentaires sont analysés sur des régions pilotes en vue de renforcer les perspectives de développement de l'AIC	A4.1.1 : Mener des analyses des systèmes agricoles et alimentaires en vue de développement de l'AIC														
R4.1 : Une stratégie régionale (territoriale) d'accompagnement de l'AIC est développée dans des régions pilotes	A4.1.2 : Développer des stratégies régionales (territoriales) d'accompagnement de l'AIC dans des régions pilotes														
Sous-total OS4															
Sous-total Axe Stratégique 1															
R5.1 : Les initiatives de formation et/ou renforcement de capacité sont	A5.1.1 : Accompagner les initiatives existantes et/ou renforcer la formation académique (universitaire) en matière d'AIC														

Résultats attendus	Activités	Désignation	Valeur cible	Coût Unitaire (x1000Ar)	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	Montant total (x1000Ar)	Montant total (USD)
renforcées au niveau national															
	A5.1.2 : Réviser les programmes scolaires / éducatifs en intégrant l'AIC														
	A5.1.3 : Renforcer la formation professionnelle et faire le plaidoyer du référentiel existant														
	- A5.1.3.1 : Réactualiser le référentiel existant,														
	- A5.1.3.2 : Faire le plaidoyer														
	- A5.1.3.3 : Mobiliser le référentiel														
A5.1.4 : Renforcer la formation des formateurs au niveau des acteurs nationaux															
R5.2 : Les initiatives de formation et/ou renforcement de capacité sont renforcées au niveau régional	A5.2.1 : Renforcer la formation professionnelle et les Universités paysannes au niveau régional														
	A5.2.2 : Accompagner le renforcement de capacité des agents des acteurs régionaux														
	A5.2.3 : Multiplier les outils pédagogiques et les supports techniques														
R5.3 : Les dispositifs locaux de formation et/ou renforcement de capacité sont renforcés	A5.3.1 : Accompagner le renforcement de capacité de toutes les structures relais														
	A5.3.2 : Mettre en lien avec les dispositifs pérennes existants														
	A5.3.3 : Proposer des séances de recyclages réguliers et mettre à disposition les outils adéquats														
Sous-total OS5															
R6.1 : Les initiatives de recherche en AIC sont mis en lien avec les actions de développement au niveau national	A6.1.1 : Assurer des rôles d'interface recherche-développement														
	A6.1.2 : Développer les recherches techniques pas suffisamment abordées (fourrages dans les zones sèches, luttés biologiques « ady gasy », agroforesterie adaptée à														

Résultats attendus	Activités	Désignation	Valeur cible	Coût Unitaire (x1000Ar)	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	Montant total (x1000Ar)	Montant total (USD)
	toutes zones agroécologiques de Madagascar)														
	A6.1.3 : Produire des éléments de plaidoyers et des évidences pour montrer l'apport de l'AE et AIC au travers des indicateurs sectoriels et des sensibilités des acteurs sectoriels														
R6.2 : 05 Régions pilotes développent des recherches-actions orientées en AIC	A6.2.1 : Développer des recherches-actions sur des régions pilotes														
	A6.2.2 : Organiser des ateliers multi-acteurs régionaux pour le partage des résultats de recherche														
	A6.2.3 : Mettre en place des sites ou des parcelles de test/ démonstration pour la valorisation des résultats de recherche														
R6.3 : L'approche bottom-up est développé en mettant en lien les travaux de recherche au niveau local	A6.3.1 : Développer des dispositifs favorisant la participation des paysans dans la définition des besoins en recherche (approche bottom up)														
	A6.3.2 : Développer des dispositifs pour inventorier les résultats de recherche existants et mettre à disposition des agriculteurs ces résultats de recherche														
	A6.3.3 : Mettre en place des champs écoles pour la validation locale et l'appropriation des résultats de recherche														
	A6.3.4 : Faciliter la capitalisation et la diffusion des acquis avec des outils adaptés aux agriculteurs et aux acteurs locaux														
Sous-total OS6															
R7.1 : L'AIC est mis à l'échelle et	A7.1.1 : Mettre à l'échelle la diffusion des pratiques AIC														

Résultats attendus	Activités	Désignation	Valeur cible	Coût Unitaire (x1000Ar)	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	Montant total (x1000Ar)	Montant total (USD)
les acquis sont partagés en international et au niveau national	A7.1.2 : Partager les « success story » des accompagnements en AIC au niveau international et national														
	A7.1.3 : Programmer des visites-échanges internationaux et régionaux (Afrique) entre les décideurs politiques, les acteurs de développement pour partager les réflexions sur le changement d'échelle des pratiques AIC														
R7.2 : L'AIC est mis à l'échelle et les acquis sont partagés au niveau régional (régions à Madagascar) et local	A7.2.1 : Partager les acquis régionaux en matière d'accompagnement														
	A7.1.2 : Renforcer les services d'appuis-conseils de proximité (champs écoles paysans, sites pilotes...)														
	A7.1.3 : Organiser des visites échanges (entre acteurs régionaux, entre agriculteurs en intercommunaux, entre agriculteurs en intra-communaux)														
Sous-total OS7															
Sous-total Axe Stratégique 2															
R8.1 : L'accès en semences compatible aux pratiques AIC est renforcé et les informations partagées entre les différents acteurs au niveau national	A8.1.1 : Cartographier les GPS ou producteurs semenciers, et de façon à les rendre disponibles pour les différents acteurs														
	A8.1.2 : Mettre en relation de façon permanente ces réseaux de producteurs de semences et de faciliter les accès au travers de quelques dispositifs (plateforme e-commerce, Bazarmada, Market place, émission radio nationale et locale, foire, ...)														
	A8.1.2 : Soutenir la reconnaissance des droits et de l'autonomie des agriculteurs en matière de semences et de variétés locales/ traditionnelles														

Résultats attendus	Activités	Désignation	Valeur cible	Coût Unitaire (x1000Ar)	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	Montant total (x1000Ar)	Montant total (USD)
	(initiative de développement des normes SQD)														
R8.2 : L'accès en intrants spécifiques (hors semences) à l'accompagnement de l'AIC est renforcé au niveau national	A8.2.1 : Développer au travers des boutiques de fournisseurs privés existants des filières (intrants) spécifiques pour l'accompagnement des pratiques AE/AIC (vente d'intrants bio, vente de matériels à irrigation goutte à goutte, ...)														
	A8.2.2 : Accompagner des réflexions pour faciliter l'accessibilité des intrants AIC au niveau de ces DMM et notamment, faire des plaidoyers pour des subventions spécifiques pour les intrants AIC														
R8.3 : L'accès en matériels spécifiques à l'accompagnement de l'AIC est renforcé au niveau national	A8.3.1 : Regrouper les initiatives, et d'identifier et renforcer les capacités des artisans locaux en collaboration avec centre spécialisé en machinisme agricole (CFAMA)														
	A8.3.2 : Développer avec ces centres spécialisés de recherche-action ou de test sur les matériels spécifiques pour AIC et de diffuser ces résultats de recherches avec les artisans locaux														
	A8.3.3 : Favoriser dont les initiatives de PATRAKALA pour la production de matériels d'irrigation liés à des pratiques AIC														
	A8.3.4 : Etablir des échanges avec les initiatives internationales et régionales (Afrique) pour partager les expériences sur les matériels en AIC.														
R8.4 : L'accès en semences et/ou matériels végétaux	A8.4.1 : Etablir la liste de ces fournisseurs et leur localisation et partager au réseau TFNAC														

Résultats attendus	Activités	Désignation	Valeur cible	Coût Unitaire (x1000Ar)	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	Montant total (x1000Ar)	Montant total (USD)
est renforcé au niveau régional et local	A8.4.2 : Soutenir les efforts des Centres techniques de production de semences (type FIFAMANOR, CTAS) et renforcer avec des réflexions dans d'autres régions ou en inter-régions si les coûts de mise en place et de maintien restent élevés														
	A8.4.3 : Renforcer le découlement régional des actions de soutien de la reconnaissance des droits et de l'autonomie des agriculteurs en matière de semences et de variétés locales/ traditionnelles et l'ouverture dans d'autres régions														
	A8.4.4 : Faciliter les dynamiques de production locale de semences et de pépiniéristes locaux au travers des OP et/ou des PSP (prestataires de services de proximité)														
	A8.4.5 : Développer des actions de renforcement de capacité et de formation dans ce domaine, des partages d'expériences et visites d'échanges entre les paysans, mise en relation avec les clients														
R8.5 : L'accès en intrants spécifiques (hors semences) et de matériels à l'accompagnement de l'AIC est renforcé au niveau régional et local	A8.5.1 : Favoriser l'accès locaux des intrants et les boutiques locales														
	A8.5.2 : Mettre en place et renforcer les producteurs d'intrants spécifiques de proximité (ex : production de lombricompost).														
	A8.5.3 : Tester au niveau local des matériels et faire la promotion d'artisans locaux														
Sous-total OS8															
R9.1 : Des mécanismes de	A9.1.1 : Réfléchir sur les mécanismes de financement des														

Résultats attendus	Activités	Désignation	Valeur cible	Coût Unitaire (x1000Ar)	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	Montant total (x1000Ar)	Montant total (USD)
financement pérennes sont mis en place en favorisant ceux en lien avec le secteur privé	pratiques AIC au niveau des agriculteurs (au travers d'une étude)														
	A9.1.2 : Favoriser l'accompagnement des pratiques AIC via les secteurs privés (via l'agriculture contractuelle)														
R9.2 : Des mécanismes de motivations et incitations à l'adoption des pratiques AIC sont mis en place au niveau du FDA	A.9.2.1 : Renforcer les actions déjà menées au niveau du FDA pour la mise en place des motivations et incitations à l'adoption des pratiques AIC														
	A.9.2.2 : Mener des lobbyings au niveau des FDA et des instances de validation de dossiers, afin de prioriser les dossiers à caractères AIC et AE.														
	A.9.2.3 : Réfléchir sur les différentes modalités de primes incitatives sur l'application des pratiques AIC, e les différentes conditions (ex. les 0 apport bénéficiaire/ apport acceptable) et les modalités de financement à plus long terme et continue														
R9.3 : D'autres sources de financement des agriculteurs sont analysés et développés	A.9.3.1 : Capitaliser et développer d'autres sources de financements des agriculteurs (ex : Vahatra)														
	A.9.3.2 : Renforcer le lobbying pour la mise en place d'un système d'offre financière au niveau de tous les bailleurs de fond sur la pratique AIC														
	A.9.3.3 : Développer des systèmes locaux de financement communautaire (AVEC, GVEC, ...)														
	A.9.3.4 : Renforcer les partages et diffusions d'informations sur l'existences des offres financières environnementales potentielles (exemple REDD++, crédits carbonés, ...)														

Résultats attendus	Activités	Désignation	Valeur cible	Coût Unitaire (x1000Ar)	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	Montant total (x1000Ar)	Montant total (USD)
Sous-total OS9															
R10.1 : Les blocages du développement de l'AIC en lien au foncier sont traités au niveau national	A10.1.1 : Mener une analyse, ou solliciter des avis des spécialistes les évolutions de la législation entre 2005 et actuellement pour analyser les blocages potentiels au développement de l'AE/AIC														
	A10.1.2 : Analyser la pertinence de la mise à jour des PLOF dans toutes les communes et districts, et la facilitation de l'accès des agriculteurs aux ressources foncières pour appliquer les pratiques AIC en lien aux évolutions de la législation														
	A10.1.3 : Faire des plaidoyers continues pour des législations favorables au développement de l'AIC														
R10.2 : Les blocages du développement de l'AIC en lien au foncier sont traités au niveau régional et local	A10.2.1 : Partager le découlement régional des évolutions sur la législation foncière et les mettre en lien aux perspectives de développement ou de blocage des pratiques AIC au niveau régional et local														
	A10.2.2 : Appuyer les responsables PLOF pour la mise à jour en lien au développement des pratiques AIC														
	A10.2.3 : Se rallier auprès des coalitions de lutte pour les causes des petits agriculteurs dans la législation sur le foncier														
Sous-total OS10															
R11.1 : Les capacités et connaissances des acteurs sont renforcées sur les perspectives commerciales et la chaîne de valeur	A.11.1.1 : Former les parties prenantes concernant l'agrobusiness et le développement de la chaîne de valeur														
	A.11.1.2 : Recenser, capitaliser, partager (au travers de visites échanges et/ou témoignages...)														

Résultats attendus	Activités	Désignation	Valeur cible	Coût Unitaire (x1000Ar)	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	Montant total (x1000Ar)	Montant total (USD)
pour augmenter la résilience des ménages et améliorer les revenus agricoles	les acquis de l'Agrisud Profapan et de Fert Protana/Ambioka														
	A.11.1.3 : Développer une stratégie visant à mettre en œuvre cette chaîne de valeur s'appuyant sur l'AIC avec le concours des opérateurs économiques et financier														
R11.2 : Les chaînes de valeur incluant l'AIC sont intégrées dans la Stratégie National Agribusiness	A.11.2.1 : Proposer des mises à jour en ajoutant dans la stratégie national agribusiness l'ensemble des pratiques AE et AIC														
R11.3 : Les initiatives de développement de marché de produits agroécologiques sont accompagnées et renforcées	A.11.3.1 : Recenser les acquis, capitaliser, partager les démarches développées au travers de visites échanges et des témoignages (Agrisud Profapan, Fert Protana /Ambioka ou d'autres initiatives)														
	A.11.3.2 : Appuyer les producteurs sur la chaîne de valeur de ces produits agroécologiques														
	A.11.3.3 : Elaborer un plan de communication et marketing sur les marchés existants en sensibilisant la population autour de la consommation de produits agroécologiques														
	A.11.3.4 : Développer auprès des élèves en accompagnement aux actions de développement de l'AE/AIC au niveau des écoles des sensibilisations à la consommation des produits AE et à l'éducation nutritionnelle														
R11.4 : La dynamique sur l'Agriculture biologique à Madagascar et les réflexions en cours	A.11.4.1 : Contribuer aux réflexions et actions proposées par la SNABIO														
	A.11.4.2 : Etablir des échanges thématiques entre les chercheurs, les acteurs de														

Résultats attendus	Activités	Désignation	Valeur cible	Coût Unitaire (x1000Ar)	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	Montant total (x1000Ar)	Montant total (USD)
(TVAB, SPG) est accompagnée	l'AE/AIC et les acteurs de l'AB pour définir les cahiers de charges et proposer les pratiques adaptées pour accompagner le développement de l'AB (pratiques de gestion de fertilité, et/ou pratiques de lutte biologique adaptée et validée)														
	A.11.4.3 : Contribuer aux réflexions pour le développement des TVAB														
	A.11.4.4 : Contribuer aux réflexions pour le développement des SPG														
Sous-total OSII															
R12.1 : La mise en œuvre des pratiques AIC au sein des grandes et/ou moyennes exploitations est renforcée	A.12.1.1 : Recenser les opérateurs économiques et les grandes et/ou moyennes exploitations pratiquant l'AE/AIC														
	A.12.1.2 : Mener des réflexions adaptées sur les moyens d'intégration des opérateurs privés (RSE, subvention, ...)														
R12.2 : Les liens entre les opérateurs économiques et les producteurs sont renforcés autour des chaînes de valeur liées aux pratiques AE/AIC	A.12.2.1 : Mettre en lien les opérateurs économiques et les producteurs au travers des contrats d'agrégation agricole (agriculture contractuelle) en AE/AIC														
	A.12.2.2 : Accompagner les producteurs en intervenant sur leurs capacités productives,														
	A.12.2.3 : Accompagner les agriculteurs sur les démarches qualité pour garantir la compétitivité de leurs produits, et le renforcement de leurs capacités en matière de gestion, de commercialisation														
R12.3 : Les opérateurs économiques sont mobilisés pour s'investir dans les	A.12.3.1 : Accompagner les premières dynamiques des opérateurs économiques pour intervenir dans les chaînes de valeur (semences, matériels...).														

Résultats attendus	Activités	Désignation	Valeur cible	Coût Unitaire (x1000Ar)	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	Montant total (x1000Ar)	Montant total (USD)
chaînes de valeur de l'AE/AIC															
R12.4 : Les initiatives liées à des produits certifiés et/ou labélisés sont accompagnées	A.12.4.1 : Développer entre les opérateurs économiques et les producteurs des chaînes de valeur AIC en lien à des produits labélisés (AB, Rainforest Alliance)														
<i>Sous-total OS12</i>															
<i>Sous-total Axe Stratégique 3</i>															
R13.1 : La capitalisation et le partage des acquis au niveau des acteurs au niveau national et régional sont assurés	A.13.1.1 : Développer avec les acteurs des systèmes de capitalisation et de partage des acquis sous différentes formes														
R13.2 : Les données sur l'AIC au niveau national sont consolidées et rendus opérationnels	A.13.2.1 : Développer des systèmes opérationnels pour consolider les données sur l'AE/AIC de différents ordres (statistiques, techniques, localisation géographiques, économiques, institutionnelles)														
	A.13.2.2 : Actualiser la cartographie des acteurs														
R13.3 : Les échanges entre les acteurs et coordination intervenants en matière d'AIC sont facilités pour le partage d'expérience en matière d'AIC au niveau national	A.13.3.1 : Développer des partages croisés entre ces différents réseaux d'acteurs, de créer des visites échanges ou des ateliers d'échanges, de mutualiser les efforts														
R13.4 : Partages de connaissances assurés au niveau régional et local	A.13.4.1 : Encourager et faciliter les échanges de connaissances, d'expériences et de transfert de technologie entre agriculteurs « approches paysans-paysans » ou entre acteurs locaux														

Résultats attendus	Activités	Désignation	Valeur cible	Coût Unitaire (x1000Ar)	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	Montant total (x1000Ar)	Montant total (USD)
	A.13.4.2 : Remonter les acquis locaux et les expériences empiriques des agriculteurs et les capitaliser (Ex : moyens de lutte biologique, gestion de fertilité)														
Sous-total OS13															
R14.1 : Les suivis nationaux de la situation nationale en AIC sont assurés tous les 3 ans	A.14.1.1 : Consolider les données nationales qui permettent d'identifier, de valoriser et surtout de documenter les acquis en matière d'AIC														
	A.14.1.2 : Mener des enquêtes auprès des échantillons des exploitations agricoles au niveau de quelques régions prioritaires pour informer les pratiques au niveau des agriculteurs														
R14.2 : Les suivis des indicateurs nationaux et régionaux (réalisation, effets, impacts...), ainsi que les indicateurs sectoriels sont assurés	A.14.2.1 : Définir les indicateurs de suivi nationaux, à partir des objectifs fixés au préalable (gestion durable des terres, séquestration de C, surfaces en pratiques AIC, surfaces reboisées, nombre d'agriculteurs touchés, ...)														
	A.14.2.2 : Définir les indicateurs de suivi sectoriels sur la base des différents documents politiques et objectifs annoncés														
R14.3 : Une base de données en ligne est renforcée, gérée et accessible	A.14.3.1 : Sécuriser les données en ligne, et les rendre accessibles à l'ensemble des acteurs au travers d'une base de données en ligne														
Sous-total OS14															
Sous-total Axe Stratégique 4															
R15.1 : La communication sur l'accompagnement de l'AIC et à tous	A.15.1.1 : Renforcer la communication pour que tous ceux qui sont impliqués dans les différents secteurs concernés.														

Résultats attendus	Activités	Désignation	Valeur cible	Coût Unitaire (x1000Ar)	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	Montant total (x1000Ar)	Montant total (USD)
les niveaux d'intervention (des objectifs stratégiques) est développée	A.15.1.2 : Revoir et réactualiser si nécessaire la stratégie de communication de la TFNAC														
	A.15.1.3 : Assurer la communication à différents niveaux et sur les différentes axes stratégiques et objectifs stratégiques														
	A.15.1.4 : Utiliser les supports de communication adaptés aux différentes cibles														
R15.2 - La communication et la visibilité des pratiques AE/AIC sont assurées	A.15.2.1 : Définir et mettre en œuvre un plan de communication et marketing sur les pratiques AIC et les produits AE issues de ces pratiques														
	A.15.2.2 : Elaborer des outils de communication liés (affiche, boîte d'image, film, spot audiovisuel... et de faciliter le partage d'expérience en matière d'AIC														
Sous-total OS15															
Sous-total Axe transversal															
BUDGET TOTAL															

Source : Auteur et acteurs de la TFNAC

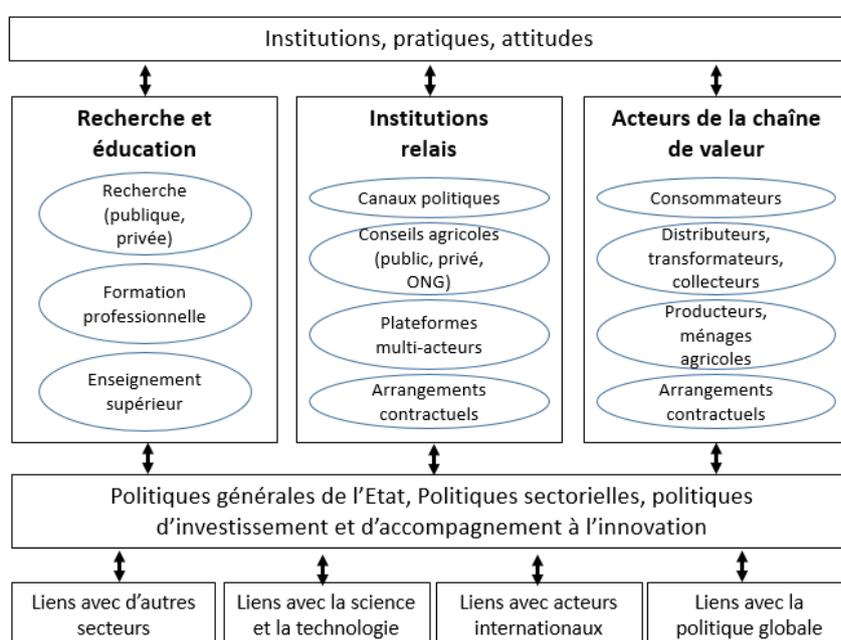
4.4 MODALITES D'EXECUTION

Dans le cadre de cette stratégie, la mise à l'échelle de l'AIC ne dépend pas seulement de la mise œuvre auprès des agriculteurs. Ces derniers constituent les bénéficiaires finaux des actions d'accompagnement de l'AIC et sont les décideurs finaux de la mise en pratique. Toutefois, pour que la mise en œuvre soit effective et pérenne, sujette à des changements profonds (on parle souvent de la transition agroécologique des systèmes agricoles et alimentaires), il faut agir sur différents niveaux à savoir le niveau national, le niveau régional et le niveau local. Différentes échelles d'interventions devraient également être concernées à savoir les politiques publiques, les arrangements institutionnels entre les différents acteurs d'accompagnement et notamment les acteurs du systèmes d'innovation.

4.4.1 Les acteurs concernés

Comme il s'agit d'un accompagnement à l'innovation, les acteurs ciblés dans le cadre de cette stratégie sont ainsi les acteurs du « système d'innovation ».

Figure 5 : Acteurs du système d'innovation concernés par l'accompagnement de l'AIC



Modèle conceptuel de système d'innovation (World Bank, 2017)

Les acteurs concernés par le développement de l'AIC ne se limitent pas seulement aux Ministères, aux bailleurs de fonds, aux Projets/programmes ainsi qu'aux agriculteurs, mais à un ensemble d'un système d'acteurs engagés pour le développement des pratiques innovantes. Il s'agit des : i) acteurs politiques que ce soit globales ou sectorielles, ii) acteurs de la recherche (publique, privée, en lien aux recherches-actions au sein des projets-programmes) et de la formation (à différents niveaux dont académique, professionnelle et même la formation de base au niveau

des Ecoles/collèges) iii) acteurs relais comme les dispositifs spécifiques ou canaux politiques mis en place, les PTF, les projets/programmes divers, les ONG, les plateformes multi-acteurs et les arrangements institutionnels et contractuels divers) iv) les acteurs de la chaîne de valeurs (fournisseurs de semences, intrants, matériels, agriculteurs et opérateurs privés de production, acteurs de marché dont les distributeurs et/ou les collecteurs, les transformateurs, les consommateurs...). Ces derniers ne devraient pas se limiter aux acteurs de la chaîne de valeur de type « filière », en sachant que l'agroécologie et les pratiques AIC se base sur une diversité de cultures/spécifications/filières et que les agriculteurs à Madagascar misent sur la diversité des cultures, d'élevage et même la diversité des activités sources de revenus. Il s'agit plus spécifiquement d'un ensemble de systèmes agricoles et alimentaires très diversifiés donc.

Cette stratégie s'attèle donc sur ces différents types d'acteurs, et les axes stratégiques, les objectifs stratégiques et les grandes lignes d'action sont proposés à cette diversité d'acteurs pour parvenir à un réel changement d'échelle.

4.4.2 Les arrangements institutionnels pour la mise en œuvre de ces stratégie/plan d'actions

Actuellement, une diversité d'acteurs met en œuvre des actions pour le développement des pratiques AE ou AIC. Comme il a été cité ci-haut, ces initiatives sont nombreuses et éparpillées, et pour beaucoup

de cas sans reconnaissance mutuelle, ou valorisation des acquis d'un réseau à un autre (sectorisation des interventions publiques, cloisonnement des acteurs). Pour rappel, on peut réciter les différentes initiatives et réseaux de projets/programmes/interventions financés : i) par l'AFD autour de l'accompagnement des pratiques agroécologiques ; ii) par l'Union Européenne à Madagascar autour des pratiques agroécologiques pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle et l'Agriculture Intelligente face au climat ; iii) par la GIZ autour des pratiques de gestion durable des terres, des pratiques agroécologiques et des pratiques AIC, ainsi que les mises en lien avec les opérateurs privés et/ou les sensibilités climatiques ; iv) au niveau du GSDM, *Professionnels de l'Agroécologie* et de ses membres (beaucoup liés aux actions de l'AFD, mais aussi la GIZ et un peu avec l'UE) ; v) par le FIDA autour des pratiques AIC et du développement agricole au sens plus large ; vi) par l'USAID autour des pratiques d'Agriculture de Conservation, des pratiques AIC, de la protection des ressources naturelles, des actions pour la résilience des ménages ruraux et de la communauté rurale, et des actions de mise en lien avec les opérateurs privés ; vii) par la FAO/MINAE avec la plateforme TFNAC sur la réactualisation de la stratégie et plan d'actions pour le changement d'échelle de la diffusion des pratiques AIC ; viii) via les initiatives de recherche au sein des dispositifs d'enseignement et de recherche en partenariat dP SPAD (Système de Production d'Altitude et Durabilité) et le dP Forêt et Biodiversité ; ix) au travers des initiatives des acteurs environnementaux en lien avec le MEDD pour développer l'AIC autour des Aires Protégées (AP) et pour la gestion des ressources naturelles ; x) et aussi de ces mêmes acteurs environnementaux, avec le MEDD, en lien aux conventions des Nations Unies (pour la biodiversité, sur le changement climatique et pour la lutte contre la désertification).

Cette stratégie vise à instaurer une coordination et échanges entre les acteurs et intervenants en matière d'AIC pour faciliter le partage d'expériences en matière d'AIC. L'objectif de la stratégie et plan d'action est de combiner les efforts, optimiser les moyens de mise en œuvre et faire converger les actions vers le changement d'échelle de la diffusion des pratiques AE/AIC. Cette option et les liens entre les différents acteurs font parties intégrantes de la stratégie, afin de limiter les verrouillages institutionnels constatés (cf travaux de thèse et différents rapports de Raharison, 2020, 2021, 2022).

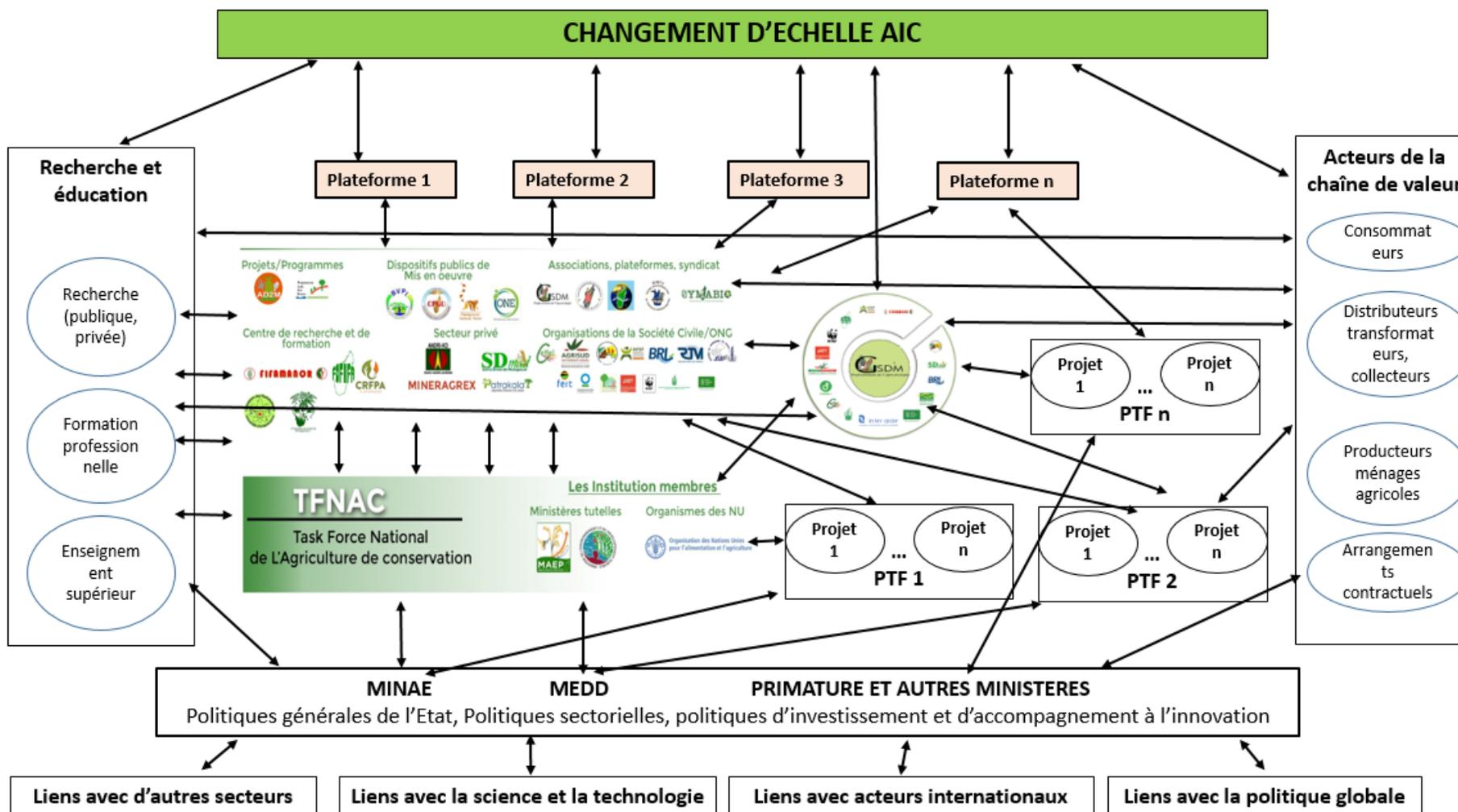
La figure 6 ci-dessous illustre les liens entre les différents acteurs du système d'innovation, et la place centrale que devrait prendre la TFNAC et ses membres composés d'une trentaine d'acteurs engagés dans le développement de l'AIC (voir la présentation et le renforcement de ses rôles et les proposition d'ouverture vers la représentativité de cette plateforme). Bien que les liens fonctionnels entre les différents acteurs et réseaux d'acteurs devraient être renforcés, la figure ne donne pas forcément la situation exhaustive des liens potentiels à développer (il s'agit seulement d'une illustration montrant la complexité des liens possibles et potentiels).

Il ne s'agit pas non plus d'une stratégie exclusive à la TFNAC et ses membres. Bien que les implications des membres de la TFNAC sont attendus de façon plus forte et plus engagée, il convient de préciser qu'il s'agit d'une stratégie plus large, proposée au MINAE et reconnue comme un plan d'action de la stratégie nationale d'adaptation au CC du secteur AEP. Elle sera aussi proposée à différents acteurs, dont différents Ministères, différents bailleurs de fonds (ou PTF), différents réseaux et différents acteurs de développement.

Le financement n'est pas aussi spécifique et cette stratégie ne sera pas considéré comme un Projet/programme à part entière. Elle sera financée au travers du financement public, de différents projets/programmes (pouvant prendre en compte certains aspects), de financement privés ou des actions privées, des actions de chaque membre. Des actions pourraient également faire appel à une proposition spécifique de financement au travers de la TFNAC.

Enfin, dans la figure, le GSDM a été spécifié à part car le GSDM, *Professionnels de l'Agroécologie*, membre de la TFNAC constitue déjà une agence d'exécution de différents projets mais aussi de différents types d'activités (dans la diffusion et le changement d'échelle des pratiques AE/AIC et au-delà de la diffusion auprès des agriculteurs). Il est important de maintenir et renforcer le rôle de cet organisme tout en développant également les rôles de chaque membre dans ses rôles respectifs (cf des rôles parfois cités dans le cadre de cette stratégie et ce plan d'action).

Figure 6 : Configuration institutionnelle pour parvenir au changement d'échelle de l'AE/AIC



Source : Auteur

4.5 RISQUES LIES A LA MISE EN ŒUVRE

Risques	Niveaux	Aspect des risques et mesures d'atténuation
Insécurité pouvant mener à une migration temporaire de la population affectant la réalisation du projet	Moyen	<p>Les contextes d'insécurité actuels (vols de zébus, vol sur pieds des produits) limitent la propension à investir des agriculteurs, et diminuent parfois les disponibilités en matières valorisables dans les pratiques agroécologiques (fumiers).</p> <p>Certains pratiques culturelles (fady) peuvent limitent l'acceptation des innovations promues, et parfois réduisent la participation effective des femmes.</p> <p>Les rapports de forces entre les différents groupes d'acteurs (les gros propriétaires terriens, les petits producteurs en métayage, situation assez fréquente dans la région de Boeny) limitent le développement des innovations agroécologiques à long et court terme.</p> <p>Une des stratégies du projet est de signer des protocoles avec les autres secteurs, dans ce cadre, un protocole avec les forces de l'ordre et les autorités locales sera planifié dans les zones d'intervention qualifiées de zones rouges. La mise en place des <i>dina</i>¹⁰ ou la dynamisation des <i>dinabe</i>¹¹ sera aussi opportune dans le cadre de la description des actions en projet.</p>
Risques sanitaires (COVID)	Moyen	<p>Le développement de la pandémie (pas totalement éradiquée pour le moment), pourrait limiter la mise en œuvre des actions d'accompagnement, des déplacements sur terrain ainsi que les actions participatives nécessitant le regroupement d'acteurs (une approche prévue pour accompagner l'agroécologie). Si les frontières nationales restent fermées, les échanges internationaux ne seront pas faisables. Cela, pourrait également augmenter la vulnérabilité des exploitations agricoles, limitant leurs capacités à développer des pratiques plus durables dans le long terme.</p> <p>Les différentes mesures sanitaires développées actuellement seront à appliquer. Quand la situation de regroupement n'est pas encore possible, il ne faut pas insister et il faut suivre les consignes proposées par l'autorité suivant une période donnée.</p> <p>Il est aussi important de combiner les actions d'accompagnement de l'AIC avec des sensibilisations ou des actions spécifiques liées à la lutte contre le covid-19</p>
Instabilité politique	Élevé	<p>La conjoncture politique malgache est très instable. Une crise politique (comme ce qui s'est passé en 1991, 2002, 2009) empêche le déroulement normal des actions, l'instauration de façon durable et pérennes des bonnes pratiques agricoles.</p> <p>Le changement fréquent des acteurs politico-administratifs (décideurs politiques) dans les zones nuisent aux efforts de sensibilisation et de formation dans le long terme (nécessaire pour les pratiques agroécologiques) et freinent parfois la mise en œuvre des activités.</p>

¹⁰ Dina: pacte communautaire à échelle réduite par exemple à l'échelle de plusieurs fokontany ou d'une commune

¹¹ Dinabe: ou *dina* à l'échelle plus large de plusieurs communes ou d'une ou plusieurs régions

Risques	Niveaux	Aspect des risques et mesures d'atténuation
		Néanmoins, la définition des engagements de tout un chacun permettra de prendre les initiatives nécessaires à chaque niveau pour faciliter la continuité du projet en cas de crise politique. De plus, la diversification des actions facilitera aussi cette continuité. Néanmoins, une évaluation des risques sociaux est toujours nécessaire durant l'évaluation du projet.
Faible participation des parties prenantes	Faible	<p>La forte sectorisation de la mise en œuvre des actions publiques induit également une faible considération de l'agroécologie au profit des visions et des pratiques dominantes pour chaque secteur, mais également à la faible participation des parties prenantes non intégrée dans le réseau de la TFNAC :</p> <p>Secteur du développement agricole et rural : productivisme agricole, révolution verte, grandes exploitations agricoles et agrobusiness qui font parfois abstraction des pratiques agroécologiques.</p> <p>Secteur environnemental : fortement axé sur les activités forestières et moins d'actions en faveur des activités agricoles et donc de l'agroécologie.</p> <p>Secteur de sécurité alimentaire et nutritionnelle : favorisant les approches communautaires et humanitaires de distribution de vivre et de semences au détriment des réflexions plus liées u développement au travers de l'accompagnement de l'agroécologie.</p> <p>La stratégie prône l'approche participative et l'inclusivité. La structuration de la TFNAC à tous les niveaux facilite aussi cette participation ainsi que l'implication des différentes catégories socioprofessionnelles. Des cadres de concertation jusqu'au niveau district ont été mis en place pour favoriser la responsabilisation.</p>
Réticence des autres secteurs (autres ministères et secteurs privés)	Moyen	En lien au risque cité ci-dessus en lien à la sectorisation, mais également à la faible participation actuelle du secteur privé, la stratégie favorise le plaidoyer et les avantages comparatifs pour permettra aux autres secteurs de cautionner et d'investir dans la mise en œuvre de cette stratégie. De plus, ils ont été consultés durant l'élaboration du présent document pour apprécier leurs points de vue et garantir leur appropriation.
Manque de financement	Moyen	Cette stratégie a été élaborée de façon à être cohérente avec les politiques actuelles à tous les niveaux : mondial, régional, national et local. Dans ce sens, il serait facile pour tous les partenaires d'adhérer à sa mise en œuvre. De plus, les membres de la TFNAC seront sollicités pour apporter leur participation et surtout leur capacité de mobilisation des ressources financières sera renforcée.
Aléas climatiques	Élevé	Les aléas climatiques extrêmes (comme ce qui ont été observés dans certaines régions dans le Sud, ou dans le Sud-Est de Madagascar) vont limiter dans les phases de démonstration l'intérêt des agriculteurs dans ces types de systèmes. En effet, même si les pratiques agroécologiques ont été proposées pour renforcer la résilience, les aléas extrêmes risquent de favoriser les contre-exemple. Les variabilités climatiques

Risques	Niveaux	Aspect des risques et mesures d'atténuation
		<p>(inondations, sécheresse, cyclone...) pourraient également compromettre l'évaluation des innovations visées.</p> <p>Les capacités des parties prenantes seront renforcées de façon à ce qu'elles puissent être résilientes aux différents chocs climatiques. La possibilité de traiter les informations agroclimatiques est offerte par les actions à mener dans le cadre de cette stratégie.</p>
Chocs économiques	Élevé	<p>Une crise économique (prévisible dans cette situation en pleine pandémie ou après pandémie, mais aussi en situation de guerre) pourrait renforcer la vulnérabilité des très petites exploitations agricoles, et compromettre l'adoption des pratiques agroécologiques et notamment ceux nécessitant de l'investissement à moyen et long terme. La crise pourrait également perturber le fonctionnement habituel des marchés, ou des perturbations sociales et pourrait provoquer l'évolution des systèmes de cultures traditionnelles ou en lien à des filières spécifiques au détriment des pratiques agroécologiques (feux, monoculture, ...).</p> <p>Les capacités des parties prenantes seront également renforcées par rapport aux résiliences aux chocs économiques. L'accompagnement de l'accès au marché a été favorisé. Outre, une étude permettant aux acteurs de trouver leurs éventuels profits pour toute la chaîne de valeur facilitera l'intégration économique des parties prenantes.</p>
Manque de ressources humaines qualifiées	Moyen	Des formations à tous les niveaux seront réalisées. Ces formations permettront de mettre en place un encadrement de proximité des bénéficiaires.
Problématiques foncières	Élevé	<p>La situation foncière en lien au contexte actuel (avec moins de sécurité) mais aussi avec une baisse tendancielle des surfaces et des recours aux métayages et fermages, engendrent très souvent une faible adoption des pratiques de gestion durable des terres et du paysage.</p> <p>Cette problématique a été intégrée dans la stratégie. Des actions ont été proposées, mais qui dépendent encore et/complètement de l'évolution actuelle de la législation foncière. Cette évolution sera donc à suivre.</p>

5 CONCLUSION

Diffuser des innovations agricoles associant technologies, approches et méthodologies n'est ni facile ni aisé. La prise en compte et le développement d'une innovation peut prendre plus d'une décennie pour être acceptée et appliquée par les paysans. De plus, tenant compte d'une innovation du type AE ou AIC, il ne s'agit pas seulement d'un simple changement technique ou d'une vulgarisation technique (innovation technique type utilisation d'engrais), cela demande également une innovation institutionnelle à différents niveaux : la recherche et la formation, l'accompagnement, les approches par les chaînes de valeurs (des produits très diversifiés et avec des acteurs assez imbriqués et liés) et des politiques publiques spécifiques d'accompagnement.

La présente stratégie est donc un défi qui traite ces différents aspects de l'innovation agroécologiques, et le développement des pratiques intelligentes face au climat. Elle qui invite également tous les acteurs agricoles à travailler ensemble pour améliorer la production nationale. Les secteurs public et privé et la société civile sont sollicités pour appuyer cette initiative car il est prouvé que seule l'agriculture intelligente face au climat est la seule voie pour pouvoir produire la nourriture de la population de manière durable et conserver les ressources naturelles garantes d'un environnement stable avec des écosystèmes fonctionnels.

Pour atteindre efficacement la sécurité alimentaire de la population, une agriculture capable de s'adapter et de réduire les impacts du changement climatique doit être appliquée; il est important de changer d'échelle d'intervention et de promouvoir une approche intégrée¹². Ce changement d'échelle permet de favoriser la gestion et la régénération des ressources et de maximiser les synergies entre la production agricole, la conservation des écosystèmes et l'amélioration des moyens d'existence de la population. Les expériences en matière d'AIC sont nombreuses tant au niveau national que régional. L'adaptation de ces pratiques à l'échelle locale est tout à fait faisable avec la mise en place d'un encadrement technique décentralisé de proximité. Néanmoins des réflexions sont nécessaires pour cadrer les innovations dans leurs nouveaux contextes et une approche globale impliquant tous les secteurs. Le rôle des plateformes devient ainsi primordial car de son fonctionnement dépend la dynamique recherchée pour ancrer l'AIC dans les systèmes traditionnels de production agricole et améliorer le milieu professionnel de l'agroalimentaire et des exportations.

La mise en commun des ressources et des moyens est inévitable et la collaboration est devenue un mot d'ordre. La situation de pauvreté dans laquelle les paysans sont empêtrés exige des interventions urgentes pour les aider et surtout pour protéger et sauvegarder les ressources naturelles qui sont en voie de dégradation alarmante. Le pays dispose des centres de recherche, d'organismes d'appui du monde rural, d'expériences et pratiques efficaces, d'expertises diverses, de surfaces cultivables et d'une population rurale courageuse au travail. Il ne reste plus, à tous les acteurs qu'à se lancer ensemble dans la diffusion de l'AIC avant qu'il ne soit trop tard. Dans ce sens, aider ne signifie pas uniquement apporter des semences et des outils mais va au-delà c'est-à-dire vers la professionnalisation du métier de petit producteur. Les plateformes AIC deviennent des structures indispensables pour remédier à l'éparpillement des efforts et au développement désordonné des actions en milieu rural. Elles servent également à établir le lien entre la recherche et le développement.

L'évolution de la stratégie envoie vers des perspectives de mise en place d'un système de labélisation AIC c'est-à-dire l'adoption et la maîtrise des pratiques qui préservent l'environnement, les ressources génétiques et la biodiversité tout en renforçant la résilience des communautés rurales. Cette labélisation favorise le lancement d'un mouvement national en faveur de l'AIC.

Les analyses financières et économiques de la stratégie sont formelles, il faut des apports conséquents en investissements pour pouvoir améliorer la production agricole de manière durable. Les investissements en AIC forment aussi des opportunités pour accroître la prise en compte de l'approche

¹² Barnard James, Manyire Henry, Tambi Emmanuel and Bangali Solomon. FARA (2015). Barriers to scaling up/out climate smart agriculture and strategies to enhance adoption in Africa. Forum for Agricultural Research in Africa, Accra, Ghana. Page 16;

genre dans l'agriculture. En illustration, les pratiques AIC encouragent la consultation des ménages dans l'utilisation des ressources et l'acceptation des femmes comme leader (Kaumbutho et Kienzle, 2007).

Il est utile de rappeler que, selon la FAO¹³, l'agriculture intelligente face au climat (AIC) est une approche qui permet de définir les mesures nécessaires pour transformer et réorienter les systèmes agricoles et alimentaires dans le but de soutenir efficacement le développement de l'agriculture et d'assurer la sécurité alimentaire face au changement climatique. L'agriculture intelligente face au climat vise à traiter trois objectifs principaux : l'augmentation durable de la productivité et des revenus agricoles (sécurité alimentaire) ; l'adaptation et le renforcement de la résilience face aux impacts des changements climatiques (adaptation) ; et la réduction et/ou la suppression des émissions de gaz à effet de serre, le cas échéant.

Enfin, les orientations politiques restent aussi ancrées à des modèles qui ne sont pas souvent très adaptés aux petits agriculteurs familiaux, et qui constituent plus de 80% de la population malgache, les exploitations les plus représentatives et les plus développées pour assurer l'alimentation à Madagascar. Cela demande encore un grand défi pour que les visions soient cohérentes, complémentaires avec les modèles prônés actuellement, mais surtout en faveur d'une grande partie de la population malgache.

¹³ <http://www.fao.org/climate-smart-agriculture/fr/>

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ✚ ALPHA A., RANDRIAMIHAJASOA E., 2020. Stratégie nationale pour le développement de l'Agriculture biologique à Madagascar (Version provisoire). Cirad – CASEF/MAEP.
- ✚ ALTIERI M., 1995. Agroecology: The Science of Sustainable Agriculture. (Boulder, Éd.) Westview Press, 2nd Edition, 227p.
- ✚ ANNE LOTHORE et PATRICK DELMAS, 2012, Accès au marché et commercialisation de produits agricoles : valorisation d'initiatives de producteurs, AFD CDA, IRDR, p. 178.
- ✚ BARNARD JAMES, MANYIRE HENRY, TAMBİ EMMANUEL AND BANGALI SOLOMON. FARA (2015). Barriers to scaling up/out climate smart agriculture and strategies to enhance adoption in Africa. Forum for Agricultural Research in Africa, Accra, Ghana. Page 7.
- ✚ FAO, 2008. Agriculture de conservation. Département de l'agriculture et de la protection des consommateurs. [En ligne] URL : <http://www.fao.org/ag/ca/fr/>
- ✚ FAO, 2012. Capitalisation des bonnes pratiques en appui à la production agricole et à la sécurité alimentaire. Projet d'intensification de l'agriculture par le Renforcement des boutiques d'Intrants Coopératives - IARBIC - (GCP/NER/047/MUL). Fiche d'information. FAO. Niamey, Niger. Mars 2012.
- ✚ FAO, 2013. Climate-Smart Agriculture: Sourcebook. Rome, Italy: Food and Agriculture Organization of the United Nations. <http://www.fao.org/3/a-i3325e.pdf>
- ✚ FAO. 2016. L'alimentation et l'agriculture. Clés pour réaliser le programme de développement durable à l'horizon 2030. FAO, 2016. 32 p.
- ✚ FAO, 2017. Directives volontaires pour une gestion durable des sols. ITPS-Groupe technique intergouvernemental sur les sols / Partenariat Mondial sur les sols. FAO, Rome, 17 p.
- ✚ FOFIFA, CIRAD, 2014. Les agricultures familiales à Madagascar : un atout pour le développement durable. Semaine de l'agriculture familiale 2014. Animation scientifique, synthèse et communication. Antananarivo. Décembre 2014.
- ✚ GSDM, 2010. Compte rendu synthétique de l'atelier du 8 et 9 juin 2010 au CNEAGR. Réflexions sur le changement d'échelle dans la diffusion des SCV à Madagascar. Groupement semis direct de Madagascar. 2010.
- ✚ HLPE, 2019. Approches agroécologiques et autres approches innovantes pour une agriculture durable et des systèmes alimentaires qui améliorent la sécurité alimentaire et la nutrition. Rapport 14, Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition.
- ✚ IDACC, 2015, Etablissement de la situation de référence des techniques de CSA et CA dans les grandes zones agroécologiques de Madagascar. Rapport final. FAO. Antananarivo. 2015
- ✚ INSTAT, 2011. Enquête Périodique auprès des Ménages 2010. EPM-2010 Rapport Principal. INSTAT. Antananarivo, Août 2011. 374 p. http://www.instat.mg/pdf/epm_10.pdf
- ✚ KREMEN, C., and A. MILES. 2012. Ecosystem services in biologically diversified versus conventional farming systems: Benefits, externalities, and trade-offs. Ecology and Society 17(4):40.
- ✚ LAVIGNE DELVILLE, P., BROUTIN, C., CASTELLANET, C. 2004. "Jachères, fertilité, dynamiques agraires, innovations paysannes et collaborations chercheurs/paysans: fondements pour des recherches-action en milieu paysan sur la fertilité des terres", Coopérer aujourd'hui, no 36., GRET. 2004.
- ✚ PSAEP, 2015. Politique du secteur Agriculture Elevage Pêche. Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural. Antananarivo. 2015
- ✚ RABEFARIHY A. T., RAHARINJANAHARY H., TSIMISANDA H.-M., RANDRIARILALA T., RAKOTOMAVO T., URENA-LARA F., DAVID-BENZ H., ORBELL C., SIRDEY N., HERLANT P., TEFFT J., 2021. Profil des systèmes alimentaires – Madagascar. Activer la

transformation durable et inclusive de nos systèmes alimentaires. Rome : FAO, 32 p. ISBN 978-92-5-134979-3

- # RAHARISON, T., 2015. Actions de diffusion des techniques de climate smart agriculture et de l'agriculture de conservation (CSA/CA). Rapport de capitalisation. COMESA, EAC, SADC. FAO, Antananarivo. Août 2015.
- # RAHARISON T., 2020. Cartographie et documentation des points d'entrée de l'AC aux cadres de développement nationaux. MAEP, TFNAC/FAO, 27p.
- # RAHARISON T., 2021. Cartographie des ressources en connaissance et en financement de l'Agriculture de Conservation. MAEP, TFNAC/FAO, 29p.
- # RAHARISON T., 2021. Analyse de la transition agroécologique des systèmes alimentaires à l'échelle nationale. Le Cas de Madagascar. TAFS « Transition to Agroecological Food Systems »- CIRAD, 52 p.
- # RAHARISON T., RASOLOMANJAKA J., RAZAKA M., RAKOTONDRAMANANA, 2016. Rapport de capitalisation : Projet d'Appui National Agro-écologie. GSDM/AFD, 112 p.
- # RAKOTONDRALAMBO T., RANDRIAMANANTENA M., 2017. La stratégie et plan d'action (2017-2021) pour le renforcement de la résilience des moyens de subsistance face au CC à travers la mise à l'échelle de la diffusion de l'AIC à Madagascar. Task force nationale en agriculture de conservation (TFNAC) - FAO, 25 p.

ANNEXES

Annexe 1: Analyse et diagnostic de la mise en œuvre de la stratégie 2007-2022

Logique de l'intervention	Résultats attendus	Activités	IOV ¹⁴	Réalisation	Non réalisation ou actions en cours	Suite à donner dans la stratégie	
OS1. Renforcer l'assise institutionnelle et les capacités financières de la plateforme nationale AIC	R1.1: Structures pertinentes représentées au niveau de la plateforme nationale AIC (Secteur public, secteur privé, OP, CTD...)	A1.1.1: Recenser les acteurs et structures contribuant à la mise à l'échelle de la diffusion de l'AIC (au niveau des régions et local)	Acteurs des 22 régions recensés	Liste des acteurs disponibles au niveau national – Etude récente FAO-TFNAC (AC/AIC) et étude TAFS (avec le CIRAD pour l'Agroécologie)	Liste des acteurs au niveau régional non disponible ... mais étude en cours du MINAE/AFD en collaboration avec le GSDM sur la situation nationale en AE	Partage/restitution des études au-delà de la TFNAC Attente de l'étude en cours et participation dans les échanges et/ou validation	
		A1.1.2: Faciliter l'intégration des structures pertinentes (Secteur public, secteur privé, OP, CTD...) dans la plateforme nationale AIC	10 nouveaux membres par région 22 ateliers organisés au niveau de chaque région	Ouverture des membres de la TFNAC : Secteur public (élargissement des participants au niveau du MEDD, intégration de quelques Sociétés Privés, intégration des OPF à Madagascar	Atelier de structuration avec les nouveaux membres non organisé (prévision de réunion dans les 22/23 régions)	Pertinence de la poursuite d'actions régionales ? Par qui ? Par quel moyen ? A discuter	
	R 1.2: plateforme opérationnelle et autonome financièrement	A1.2.1: Renforcer les capacités des membres de la plateforme (coordination et organismes de vulgarisation) à mobiliser des financements	22 séances de formation au niveau de chaque région	440 personnes formées		Prévu mais actions non réalisées sur les séances de formation et mécanisme de pérennisation mis en place	Actions régionales à mener ? Par qui ? Par quel moyen ? A discuter
			A1.2.2: Élaborer un mécanisme de pérennisation financière des structures œuvrant dans la mise à l'échelle de la diffusion de l'AIC	22 séances de formation au niveau de chaque région 440 participants	Réflexion de l'accompagnement de l'AE au travers des FDA → Action pilote sur financement PAPAM dans la région de Vakinankaratra	Des séances de formation au niveau des régions prévues mais non réalisées Des prévisions en % de plan d'activités des membres de la plateforme financé	Pertinence de la poursuite d'actions régionales ? Par qui ? Par quel moyen ? A discuter
			1000 documents élaborés				

¹⁴ IOV : Indicateurs objectivement vérifiables

Logique de l'intervention	Résultats attendus	Activités	IOV ¹⁴	Réalisation	Non réalisation ou actions en cours	Suite à donner dans la stratégie
		A1.2.3: Rendre la plateforme nationale AIC, cadre de coordination, opérationnel sur les plans technique et financier (régional, national)	0,1% de financement mobilisé pour un projet inférieur à 1 million USD 0,15% de financement mobilisé pour un projet supérieur à 1 million USD	Projet SUCASA qui accompagne la plateforme TFNAC pour une coordination nationale.	Coordination régionale ?	Poursuite des actions de coordination nationale + ouverture vers la coordination régionale ? Comment aborder cette réflexion de coordination régionale ?
OS2. Consolider la base politique de mise à l'échelle de la diffusion de l'AIC	R2.1: AIC intégrée dans les politiques sectorielles pertinentes	A2.1.1: Inventaire des politiques sectorielles susceptibles d'intégrer l'AIC et analyse des possibilités d'alignement	3 politiques alignées	Une étude réalisée sur la Cartographie et documentation des points d'entrée de l'AC aux cadres de développement nationaux (avec des réflexions d'alignement des politiques) Les actions facilitant l'intégration de l'AIC listées dans ce document	Des ateliers de restitution de l'étude (visioconférence) Partage du document en ligne, échanges de quelques documents politiques	Intégrer davantage dans les actions RRC/GRC et accompagnement nutritionnel avec les agences de la Primature (BNGRC, CPGU, ONN) Intégrer dans les stratégies REDD+ et le PANA global environnement (secteur AEP acquis)
			1 étude réalisée sur la possibilité d'alignement des politiques			
			9 ateliers organisés 140 documents politiques partagés			
		A2.1.2: Faire un plaidoyer au niveau des décideurs de chaque secteur (incluant écoles et centres de formation)	10 décideurs engagés 5 plaidoyers réalisés	Beaucoup de secteurs intégrant la dimension AIC Beaucoup d'actions de plaidoyer du GSDM dans les politiques d'éducation nationale (niveau scolaire)	Niveau d'engagement relativement faible pour chaque secteur (verouillage institutionnel – cf rapport intégration de l'AC dans les documents cadres)	Intégration acquis dans beaucoup de documents → Réflexions sur les stratégies de mise en œuvre au sein de chaque secteur ? Ou, actions de mise en commun des acquis pour rendre moins sectorisés ? Des analyses sur des outils ou dispositifs politiques pour accompagner le changement d'échelle
	R2.2: Acteurs engagés dans la mise à l'échelle de la	A2.2.1: Élaborer une charte de responsabilité des acteurs à tous les niveaux	50 acteurs engagés 66 ateliers organisés au niveau des 22 régions		Prévu mais non réalisé : étude pour la définition de la charte de responsabilité des acteurs, élaboration de	Pertinence de cette action ? A discuter

Logique de l'intervention	Résultats attendus	Activités	IOV ¹⁴	Réalisation	Non réalisation ou actions en cours	Suite à donner dans la stratégie
	diffusion de l'AIC		1 étude réalisée pour la définition de la charte de responsabilité 1000 documents sur la charte de responsabilité distribués		charte et ratification par les acteurs	
		A2.2.2:Ratifier des protocoles d'accord pour la mise à l'échelle de la diffusion de l'AIC par les acteurs des secteurs pertinents	50 protocoles disponibles 22 ateliers de ratification protocole organisés au niveau de chaque région 1 étude sur l'élaboration du protocole d'accord réalisée		Prévu mais non réalisé : Ratification de protocoles d'accord pour la mise à l'échelle de la diffusion de l'AIC par les acteurs des secteurs pertinents	Pertinence de cette action ? Est-ce un format de protocole d'accord qui est pertinent ? A discuter
OS3: Favoriser l'adoption des pratiques AIC	R 3.1: Recherche cohérente avec le développement	A3.1.1: Organiser des ateliers de concertation entre acteurs pour l'adéquation entre la recherche (notamment la recherche agro climatique) et les besoins des paysans	238 ateliers organisés/2 ateliers/district durant la durée du projet	Ateliers de concertation annuels organisés par le GSDM en interface entre la recherche et le développement. Des Ateliers locaux mettant en lien avec les données climatiques et la thématique de changement climatique dans la région de Vakinankaratra pour le Projet Manitra. Des initiatives menées par l'AVSF sur des fiches climatiques (Région, continuité ?) Des actions menées dans le cadre de PrAda pour la mise en lien des chaînes de valeurs spécifiques par région, l'AIC et les liens avec les problématiques de changement climatique (Androy, Anosy, Atsimo Atsinanana)	Des ateliers par districts (des districts dans ces Projets)	Poursuite des actions à plus large échelle et touchant les différentes régions, dans le maximum de district. Les intégrer dans les réflexions des Projets. Mise en commun des acquis et réflexions dans ce cadre. Donc, mise en lien avec les projets potentiels et/ou des acteurs potentiels. Des initiatives importantes d'accompagnement de la recherche en cours autour de l'AE avec l'UE (Initiatives DESIRA – MAKIS sur les dispositifs d'accompagnement et DINAAMICC en lien au changement climatique avec le Cirad-FOFIFA – Université d'Antananarivo et autres acteurs de développement dont des membres de la TFNAC, PROSILIENCE avec la GIZ. Ces initiatives sont à suivre

Logique de l'intervention	Résultats attendus	Activités	IOV ¹⁴	Réalisation	Non réalisation ou actions en cours	Suite à donner dans la stratégie
						et des liens de partage et d'échanges seront à établir.
		A3.1.2: Capitaliser et diffuser les résultats de recherche et les pratiques relatifs à l'efficacité de l'AIC auprès des petits producteurs	22 documents de capitalisation de capitalisation 22 études de capitalisation des résultats de recherche réalisées par région	Résultats de recherche capitalisés et diffusés au niveau de certaines régions : 1) Au niveau national avec le GSDM sur les Ateliers recherche-développement et partage des résumés et des articles spécifiques. Partage au travers du Journal de l'Agroécologie 2) Dans la région de Vakinankaratra et de l'Itasy avec le dP SPAD (FOFIFA, Fifamanor, Université d'Antananarivo, Cirad, IRD, Africa Rice). Partage dans le site Web du dP SPAD. Des initiatives de production des documents plus accessibles aux acteurs. Des Ateliers de partage spécifiques. 3) Dans la région Atsinanana, Analanjirofo avec le dP Forêts et biodiversité. 4) Dans l'Androy avec le CTAS-GRET-FOFIFA avec des partages des acquis de la recherche 5) Anosy, Androy, Atsimo Atsinanana avec le projet PrAda 6) Boeny avec le projet ProSol	Pas forcément généralisé dans toutes les régions	Poursuite des actions à plus large échelle et touchant les différentes régions, dans le maximum de district. Les intégrer dans les réflexions des Projets. Mise en commun des acquis et réflexions dans ce cadre. Donc, mise en lien avec les projets potentiels et/ou des acteurs potentiels.
		A3.1.3: Élaborer un manuel technique en AIC et valorisant les pratiques locales	22 manuels techniques élaborés par région 22 études de capitalisation des techniques par région réalisées 1000 manuels techniques distribués	Manuel technique disponible : Guide technique Agroécologie de l'Agrisud. 22 fiches techniques par la TFNAC sur les pratiques AE intégrant les dimensions CC, Genre et nutrition, destinées à différentes zones agroécologiques (pas encore distribué ?) En cours de réflexion, compendium de fiches techniques par le GSDM avec la GIZ Des bâches techniques développées par le GSDM, par ProSol	Pas forcément développées par région mais plutôt par zone agroécologiques.	Distribution des fiches existantes de la TFNAC Partage des acquis entre les différents acteurs. Accompagnement des initiatives existantes (Kit Miatrika par exemple)

Logique de l'intervention	Résultats attendus	Activités	IOV ¹⁴	Réalisation	Non réalisation ou actions en cours	Suite à donner dans la stratégie
				Des fiches techniques pour les différentes interventions, Projets/acteurs Kit Miatrika intégrant les dimensions climat et adaptation aux CC (dont AIC) par PrAda		
	R3.2: Nombre d'adoptants augmenté	A3.2.1: Renforcer les capacités techniques des acteurs de vulgarisation et des formateurs spécialisés (écoles et centres de formation, recyclage/formation des formateurs en AIC)	110 séances de formation organisées avec 2200 participants 2200 vulgarisateurs formateurs de proximité formés	Beaucoup d'actions dans ce cadre et probablement des objectifs dépassés (manque de mesures/chiffres plus exhaustifs). Des prestataires de services de proximités (vulgarisateurs), formateurs spécialisés formés et opérationnels dans différentes régions par différents Projets (PAPAM, ProSol, PrAda, AFAFI Sud, AFAFI centre, Mahavotra, Manitatra, FFF...) Différents niveaux de formateurs : Techniciens, formateurs ou enseignants au niveau des écoles, formateurs au niveau des OP, PSP (Paysans relais, paysans leaders, MEX, paysans pilotes... qui ont été formés pour la formation)		Recenser les acquis Partager et faire en sorte que ces initiatives sont valorisées après arrêt de Projets. Reconnaissance des acquis (entre acteur, ou reconnaissance pour les actions en cours) en renforçant les lien avec les dispositifs d'accompagnement pérenne (FDA, Secteurs Privés, OP, ... ou des nouveaux projets en relais)
		A3.2.2: Faciliter l'accès des producteurs aux intrants et matériels agricoles : subvention en semences, engrais, petits matériels agricoles et mécanisation pour l'adoption des techniques AIC	250 000 Ha de terrain dotés d'intrants agricoles 350 000 adoptants dotés d'intrants d'élevage (petits élevages tous confondus) 350 000 adoptants dotés de matériels (confondus)	Des initiatives nationales du MINAE : DMM Des initiatives de Projets : adoptants ayant accès aux moyens et facteurs de production Mise en lien avec les fournisseurs membres de la TFNAC (ex semences de stylosanthes...) Des initiatives pilotes (rouleaux pour l'AC, ...)	Actions encore limitées à quelques initiatives pilotes mais non encore généralisées. Parfois, des réflexions moins développées pour l'accès aux intrants spécifiques aux pratiques AIC.	Actions à renforcer pour l'accès aux intrants spécifiques en AIC : Semences, matériels spécifiques (qui restent à des initiatives pilotes). Des études sur les besoins en matériels à développer.
		A3.2.3: Renforcer d'une manière durable les capacités	40% des adoptants ayant accès au financement	Mise en lien avec le FDA mais reste encore limité (pourcentage minime) Actions spécifiques des projets de mise en lien avec les Microfinances.		Les actions restent encore limitées et nécessitent des réflexions, des capitalisations des acquis pour une mise à l'échelle.

Logique de l'intervention	Résultats attendus	Activités	IOV ¹⁴	Réalisation	Non réalisation ou actions en cours	Suite à donner dans la stratégie
		d'investissements des adoptants		Accompagnement au travers des OPF (FFF)		
		A3.2.4: Appuyer la sécurisation foncière des parcelles valorisées	Appui dans la facilitation d'accès à propriété foncière de 19 000 paysans	Actions pilotes (ATASEF, ProSol, actions de certaines OPF...)		Les actions restent encore limitées et nécessitent des réflexions, des capitalisations des acquis pour une mise à l'échelle
		A3.2.5: Faciliter la mise en place d'encadrement de proximité	30% du budget opérationnel	Beaucoup d'actions dans ce cadre au travers des actions de Projets et des acteurs membres de la TFNAC (mais le niveau du pourcentage du budget opérationnel n'est pas connu).		Recenser les acquis Partager et faire en sorte que ces initiatives sont valorisées après arrêt de Projets. Reconnaissance entre acteurs des acquis en renforçant les liens avec les dispositifs d'accompagnement pérenne (FDA, Secteurs Privés, OP, ... ou des nouveaux projets en relais)
	R3.3: Méthodes de diffusion des pratiques AIC appliquées	A3.3.1: Mettre en place des sites de démonstration et des champs écoles paysans CEP pour le renforcement des capacités des producteurs membres des organisations paysannes, les coopératives...	220 CEP mis en place pour les 22 régions 44 sites de démonstration pour les 22 régions	Beaucoup d'actions dans ce cadre et probablement des objectifs dépassés (manque de mesures/chiffres plus exhaustifs). Des CEP (Champs Écoles Paysans) et de sites de démonstration mis en place et opérationnels dans différentes régions par différents Projets (PAPAM, ProSol, PrAda, AFAFI Sud, AFAFI centre, Mahavotra, Manitatra, FFF...)	Des acquis très développés dans certaines régions, mais restent limitées quand il s'agit de répartition dans les Communes, ou même plus rapprochés des fokontany pour certains Districts, voire même dans certaines régions.	Recenser les acquis Partager et faire en sorte que ces initiatives sont valorisées après arrêt de Projets. Reconnaissance entre acteurs des acquis en renforçant les liens avec les dispositifs d'accompagnement pérenne (FDA, Secteurs Privés, OP, ... ou des nouveaux projets en relais) Cibler les régions où les initiatives sont encore très limitées pour un changement d'échelle
		A3.3.2: Appliquer l'ACT pour les pratiques AIC exigeant de la main d'œuvre élevée	50000 bénéficiaires de l'ACTP pour les 5 ans	Quelques initiatives pour ces producteurs bénéficiaires de l'ACT (Argent Contre Travail) – Type PLAE pour le reboisement, paysans relais de certains projets (Manitatra), ...	Pas forcément réfléchi dans ce cadre. Il y a des initiatives VCT (ONN, FID...)	Est-ce qu'on le maintient comme tel cette activité ?
OS4: Promouvoir l'économie de marché dans la diffusion de la		R 4.1: Intérêts commerciaux des pratiques	A4.1.1: Renforcer l'analyse de la chaîne de valeur et du marché intégrant la dimension AIC	1 étude de capitalisation démontrant les intérêts de l'AIC réalisée	Des actions menées par le MINAE. Beaucoup d'actions menées (sur les Ateliers de présentation de l'AIC et intégration de la chaîne de valeur et du marché) et organisées dans le cadre du Projet PrAda.	Pas forcément généralisées comme action. Plutôt des orientations spécifiques de Projet.

Logique de l'intervention	Résultats attendus	Activités	IOV ¹⁴	Réalisation	Non réalisation ou actions en cours	Suite à donner dans la stratégie
mise à l'échelle de l'AIC	AIC démontrés		1000 documents de capitalisation distribués	Marché des produits agroécologique (ABCie avec Agrisud/ASA)	Intérêts commerciaux des pratiques AIC ??? encore une initiative pilote.	
		A4.1.2: Développer une stratégie de mise en œuvre de la chaîne de valeur	1 stratégie développée	Stratégie de mise en œuvre de la chaîne de valeur développée ??? (à questionner durant cet Atelier)	A questionner ?	Est-ce qu'on le nomme comme tel dans la poursuite des réflexions ?
		A4.1.3: Renforcer le système de centralisation des informations commerciales	44 centres CSA opérationnalisés pour les 22 régions	Capacités technique et de diffusion des informations commerciales des CSA (Centres de Services Agricoles) renforcées ??? Actions mises en veille ces dernières années ! Situation des CSA actuelles ? (A questionner) Par contre, des initiatives de la GIZ dans le cadre de PrAda, mais aussi d'autres Projets (CASEF, FERT/CEFFEL)... ?		Recenser les acquis, Capitaliser et partager. Poursuivre les réflexions et renforcer la mise à l'échelle pour cette action.
	A4.1.4: Former les acteurs sur la chaîne de valeur et l'agrobusiness	220 séances de formations 8800 producteurs formés pour les 22 régions	Des actions menées par le MINAE. Beaucoup d'actions menées par le PrAda dans la formation des acteurs sur la chaîne de valeur et l'agrobusiness. Beaucoup d'actions menées par le projet CASEF. Quelques initiatives de l'Agrisud (Mahavotra, ASA) mais pas forcément dans le sens Agrobusiness (plutôt des entrepreneurs ruraux)		Recenser les acquis, Capitaliser et partager. Poursuivre les réflexions et renforcer la mise à l'échelle pour cette action.	
R 4.2: Investissements des opérateurs économiques privés dans la mise	A4.2.1: Recenser les opérateurs économiques pratiquant l'AIC dans les zones d'intervention	1 étude recensant les opérateurs économiques intervenant dans la mise à l'échelle de l'AIC au niveau des 22 régions	Voir la disponibilité de document de recensement des membres du SYMABIO. Liste avec l'ECOCERT pour les acteurs certifiés de l'AgriBio non accessible ?	Document de recensement des opérateurs économiques pratiquant l'AIC dans le sens plus global non disponible	Actions en cours sur l'analyse de la situation nationale de l'AE. Etude complémentaire de la situation nationale par le GSDM-Manitatra en cours qui essaye de documenter quelques initiatives.	

Logique de l'intervention	Résultats attendus	Activités	IOV ¹⁴	Réalisation	Non réalisation ou actions en cours	Suite à donner dans la stratégie
	à l'échelle de l'AIC effectif		22 documents de recensement disponible			
		A4.2.2: Renforcer les capacités techniques et en matériels des opérateurs économiques privés dans la diffusion de l'AIC	10 séances de formation des opérateurs économiques 25000 Ha de terrains valorisés	Actions CASEF, PrAda ? Encore limitées	Capacités technique et en matériels des opérateurs économiques renforcés	Réflexions à renforcer et actions à développer davantage.
		A4.2.3: Faciliter le processus de contractualisation des opérateurs avec les adoptants	25 contrats signés avec les opérateurs économiques	Projet de Loi sur l'agrégation en cours mais moins de réflexion pour l'intégration de l'AE/AIC. Initiative dans SAVA avec la Société SYMRISE fortement axé sur l'Agriculture durable (certification Rainforest Alliance)	Pas encore assez généralisée mais dépendent de quelques initiatives de projet	Réflexions à renforcer et actions à développer davantage.
		A4.2.4: Encadrer les adoptants dans la mise en œuvre des contrats avec les opérateurs privés (dimension commerce/marketing/business plan)	25 contrats accompagnés	Initiative dans SAVA avec la Société SYMRISE Marché des produits AE avec ABCie ? (Contrat bien défini ?) Actions de PrAda ?		
OS5: Gérer les connaissances et capitaliser les acquis des acteurs à tous les niveaux	R 5.1: Données nationales collectées et actualisées	A5.1.1: Consolider la situation des existants sur la diffusion de l'AIC	119 études sur la situation des existants en matière d'AIC réalisées au niveau de chaque district 1000 documents sur les résultats des études distribués		Il n'y a pas encore de situation consolidée plus récente. Les travaux dans ce cadre sont en cours et décalés à cause de la pandémie (MINAE, AFD dans le cadre de PAPAM en collaboration avec le GSDM)	Consolidation encore assez difficile au niveau des acteurs de différents secteurs (indicateurs différents...) Attente des résultats de l'étude de la situation nationale de l'AE pour orienter la stratégie sur la suite de la consolidation.
		A5.1.2: Appuyer matériellement les DRAE des 22 régions dans	22 DRAE dotés de matériels Logiciels Manamora		Pour l'amélioration du logiciel et du système de collecte de données, les actions ont été	A réfléchir pour la suite une fois l'étude de la situation nationale ressortie. Le projet qui devrait financer ces actions vont

Logique de l'intervention	Résultats attendus	Activités	IOV ¹⁴	Réalisation	Non réalisation ou actions en cours	Suite à donner dans la stratégie
		l'opérationnalisation du logiciel <i>Manamora</i>	opérationnels au niveau des 22 DRAE		décalées à cause de la pandémie et en attente de l'étude de la situation nationale.	s'arrêter mais l'action reste pertinente, donc, à réfléchir en terme de financement.
		A5.1.3: Rendre opérationnel le logiciel de base de données sur l'AIC	22 séances de formation au niveau de chaque région avec 440 participants		Les bases de données sont prévues être alimentées à partie de la situation nationale en cours, et à réfléchir après pour l'alimentation continue.	Réflexion à continuer une fois l'étude de la situation nationale ressortie
	R 5.2: Communication et marketing efficaces	A5.2.1: Élaborer un plan de communication et marketing	1 étude de planification de la communication élaborée 1000 plans de communication distribués	Document établi mais utilisation limitée (Utilisation à la FAO ?)		Réfléchir sur la valorisation du document
		A5.2.2: Mettre en œuvre le plan dûment élaboré	5% du budget total affecté à la mise en œuvre du plan	Plan mis en œuvre par les acteurs (mais parfois de façon assez isolée par les différents acteurs)	Mise en cohérence encore difficile	Réfléchir sur les travaux de suivis et de mesures pour la mise en œuvre (tous les 2-3 ou 5 ans) ? A réfléchir et à discuter
	R 5.3: AIC connue et reconnue par tous les acteurs	A.5.3.1: Sensibiliser sur les pratiques AIC	330 journées AIC organisées pour les 5 ans	Journées AIC organisées par la TFNAC. Journées agroécologiques organisées annuellement par le GSDM (donc, assez limité en nombre). Des journées organisées localement par les acteurs et les différents projets (mais des initiatives locales pas suffisamment partagées)	Initiatives limitées et pas suffisamment éparpillés dans les différentes régions / districts de Madagascar	Développer davantage car les acquis et les impacts sont importants en matière de changement de comportement.
		A.5.3.2: Organiser des visites d'échanges	110 visites d'échange organisées pour 5500 personnes pour les 5 ans	Beaucoup d'actions dans ce cadre et probablement des objectifs dépassés (manque de mesures/chiffres plus exhaustifs). Pratique de plus en plus développés par les projets et les acteurs car les acquis sont très importants en terme de diffusion et de changement de comportement.		